L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1428 - VENDREDI 09 JUIN 2017 2,10 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232



Préparation de vos semences

Entreprise agréée pour l'application de produits phytosanitaires en prestations de service sous le n° BO 11051

(céréales, colza, pois...)

Réduisez vos coûts de semences, faites confiance à un trieur à façon. Contactez nous, ensemble nous trouverons des solutions

Les Bruyères 89100 Collemiers
03 86 95 04 81 - 06 03 20 84 12
Email : eta-picouet@orange.fr

S.T.A.F.F

Élevage allaitant

Charolais de Bourgogne obtient son IGP



Photo: Réussir

C'est officiel, l'IGP Charolais de Bourgogne vient d'être validée. L'indication géographique protégée Charolais de Bourgogne concerne 1500 éleveurs, une surface de 700 000 ha d'herbe et un potentiel de 450 000 bovins. Cette IGP couvre une zone géographique bien délimitée, qui comprend l'ensemble de la Nièvre, la Saône-et-Loire, 35% de la Côte d'Or, 25% de l'Yonne et déborde sur les cantons limitrophes du Cher, de la Loire, du Rhône et de l'Ain. Pour l'association Charolais de Bourgogne, l'obtention de cette Indication géographique protégée est l'aboutissement de quinze années de travail.

Page 15

Côte d'Or

› Journées châtillonnaises

Prophètes en leur pays



Nièvre

› Élections législatives

La FDSEA accueille les candidats nivernais



Yonne

› Union de coopératives SeineYonne

Visite des expérimentales 2017



Encart: Dépliant Gan Assurance (sur certains cantons de la Côte d'Or et de l'Yonne)





Sommaire

Côte d'Or
04 • Journées châtillonnaises: Prophètes en leur pays
05 • Action syndicale: Pour une meilleure rémunération
06 • Producteurs laitiers: Coup d'œil outre-Rhin
07 • Élevage allaitant: Une «Ambassade» bien armée pour défendre le charolais

Nièvre
08 • Législatives: La FDSEA accueille les candidats nivernais
09 • Viticulture: Le Pouilly fête ses 80 ans
10 • Formation: Le CFPPA du Morvan ouvre ses portes

Yonne
11 • Chambre d'agriculture: Encore les aléas climatiques...
12 • FDSEA 89: Une assemblée générale sous le signe de la communication
13 • SeineYonne: Visite des expérimentales 2017
14 • JA 89: Des candidats en campagne

Région et ailleurs
15 • Élevage: IGP validée pour le Charolais de Bourgogne
16 • Les nouvelles zones vulnérables sont arrêtées pour le bassin Rhône Méditerranée

Dossier
17-24 • Dossier Spécial travail du sol

Infos Services
25 • Firmes&Machinisme
26-27 • Analyses et tendances
28-29 • Petites annonces
30-33 • Annonces légales
34-35 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : 0,01 kg/tonne

en bref

Prix Fruits et viandes dopent la croissance des prix agricoles en avril

Les prix agricoles ont augmenté, en avril 2017, de 6,4 %, par rapport à avril 2016. Dans le détail, ce sont les fruits et les viandes qui s'en sortent le mieux. Ainsi, les fruits affichent une progression annuelle de 4,4 %, tandis que la pomme Golden, difficile à exporter, fait figure d'exception. La croissance du prix de la viande est encore plus nette, puisqu'elle enregistre une hausse de 0,6 % par rapport à avril 2016. Cela est dû au rebond des cours des gros bovins et davantage encore à ceux des porcins qui bénéficient à la fois d'une demande asiatique et d'une baisse de la production européenne. Le cours de l'œuf poursuit également sa croissance, dépassant les 30 % de progression. Les bémols sont en revanche à rechercher du côté des céréales et oléagineux, victimes d'une part de l'abondance de la production mondiale, et de l'autre du risque de sécheresse en Europe. Si les cours des grandes cultures se maintiennent sur un an, ils enregistrent cependant une chute de 3,9 % par rapport à la moyenne quinquennale. Les légumes font également partie des productions dont les cours reculent, et ce, sous l'impact du chou-fleur et de la laitue, qui entraîne un repli de 3,8 % sur un an. Enfin, la chute du prix de la volaille est à imputer, une nouvelle fois, à la grippe aviaire, et provoque une baisse de 0,1 % en avril 2017.

Budget européen 2018 Bruxelles prévoit une hausse de 2 % des crédits pour l'agriculture

La Commission européenne a proposé le 30 mai une augmentation de 8,1 %, en crédits de paiement, du budget 2018 de l'UE par rapport à 2017, à 145,4 Mrd € (cela correspond à +1,4 % à 160,6 Mrd € en engagements).
Elle préconise une hausse de 2,1 % des fonds pour le premier pilier de la Pac (aides directes et mesures de marché), à 43,5 Mrd € ; et de 5,7 % de ceux pour le deuxième pilier (développement rural), à 11,8 Mrd € (14,4 Mrd € en engagements, soit +0,1 % en engagements).
Si 41,1 Mrd € sont consacrés aux aides directes, seulement 2,3 Mrd € sont prévus pour les interventions sur le marché, soit une réduction de 530 Mio € par rapport à l'exercice en cours.
«La principale raison de cette diminution est que les mesures de soutien exceptionnelles dans les secteurs de l'élevage liées à l'embargo russe sur les importations de certains produits agricoles en provenance de l'UE ne seront pas étendues. Seulement un montant résiduel est inclus pour les activités de transformation et les coûts de stockage», explique la Commission.

▸PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez-vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'Etat).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 66 55

Nièvre Le Point Accueil Transmission

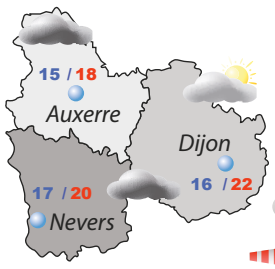
Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON ou Sylvie SIMONIN à la Chambre d'Agriculture au 03-86-93-40-99 (accueil financé par l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 9 au 18 juin 2017

Vendredi 09 Juin

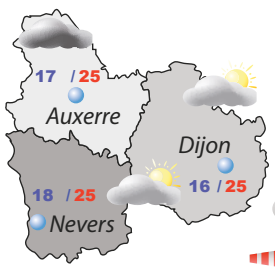


Nuageux
Un ciel nuageux à couvert, avec de rares éclaircies très localement. Les vents seront modérés.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Nord-Est 20 km/h

Ste Diane
Soleil : 05:50 - 21:42
Lune : 21:26 - 06:09

Samedi 10 Juin



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront faibles.

T° mini : 15 à 17 °C
T° maxi : 24 à 26 °C
Vents : Sud-Sud-Ouest 10 km/h

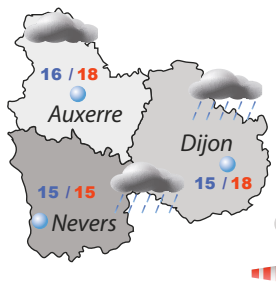
Ste Trinité
Soleil : 05:50 - 21:43
Lune : 22:18 - 06:50

#AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 11 Juin



Perturbé
Le ciel sera menaçant et des précipitations sont attendues par endroits. Les températures seront en baisse.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 17 à 19 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Barnabé
Soleil : 05:49 - 21:43
Lune : 23:05 - 07:35

Prévisions à 7 jours

Lundi 12 au Mercredi 14 Juin :
De nombreuses précipitations sont attendues.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 6 à 12 °C T° maxi. : 16 à 18 °C

Jeudi 15 au Dimanche 18 Juin :
Les précipitations persisteront au cours de ces prochains jours.
Vents : Est à 10 km/h
T° mini. : 4 à 14 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

clin d'œil



© Acip/Chauhu

DÉVELOPPEZ VOTRE VENTE DIRECTE
1 abattoir volaille CE avec services sur mesure
Ferme du Luteau

Notre métier, un poulet de qualité
Contactez-nous :
Abattoir Péricat - 02 38 34 94 17 - BEAUNE LA ROLANDE

Économie

+1,4% en moyenne par an pour l'inflation depuis le passage à l'euro

Une étude explique l'impression d'explosion des prix au moment du passage à l'euro.

Qui n'a pas entendu, un jour, qu'avec le passage à l'euro, les prix à la consommation ont explosé. Vrai? Faux ? Vrai et faux ? Un peu les deux, mon capitaine. L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) vient de publier une étude intitulée *«Une inflation modérée depuis le passage à l'euro»* (Insee Focus, n° 87, disponible sur www.insee.fr) qui montre que ce qui a été vécu comme un traumatisme à l'époque ne se reflète pas nécessairement dans les chiffres purs et bruts. Et même si certains arrondis au centime supérieur ont marqué les esprits, ceci n'a pas fait exploser le niveau des prix des biens de consommation. Surtout si l'on resitue cette période précise du passage à l'euro dans un temps plus long (de l'après-guerre à aujourd'hui).

«Depuis quinze ans et le passage à l'euro fiduciaire en 2002, les prix à la consommation ont augmenté de 1,4 % en moyenne par an. C'est nettement inférieur au rythme moyen de l'après-guerre au milieu des années 80 (+ 10,1 % par an en moyenne). C'est aussi un peu moins qu'au cours des quinze années précédentes (+ 2,1 % entre 1986 et 2001), période au cours de laquelle le contre-choc pétrolier, les baisses de TVA, les politiques de convergence et de stabilité des prix, suite au traité de Maastricht, avaient permis d'entrer dans une phase d'inflation modérée qui dure encore. Enfin, cette hausse des prix depuis 2002 est proche de l'inflation mesurée en moyenne dans la zone euro (+ 1,7 % en moyenne par an)» écrivent Marie Leclair, de la division des prix à la consommation et Vladimir Passeron, du département de la conjoncture de l'institut.

Il n'en reste pas moins vrai que *«le passage à l'euro en 2002 a nettement accru la divergence entre la mesure de l'inflation et la perception qu'en ont les ménages. Cet écart s'explique en partie par le fait qu'ils sont plus sensibles à l'évolution des produits achetés fréquemment, dont ils se rappellent plus facilement le dernier prix valorisé en francs»*. Il faut aussi reconnaître que l'allusion à ces satanés prix qui ne cessent d'augmenter à cause de l'euro est moins présente dans les esprits en 2017 qu'à l'époque.

Comparaisons, mesures et perception

En fait, au cours des quinze dernières années, *«l'inflation n'a dépassé le seuil de 2 % qu'à quatre reprises (2003, 2004, 2008 et 2011), avec des causes extérieures en général bien identifiées, telles que les variations des conditions climatiques (produits alimentaires frais en 2003, 2004 et 2008), l'environnement géopolitique (produits pétroliers en 2008 et 2011) ou des décisions de santé publique (tabac). Inversement, l'inflation a quasiment stagné en 2009, 2015 et 2016, avec à chaque fois un effet prépondérant du repli des cours internationaux de matières premières, notamment du pétrole»*.

Dans cette perspective historique, *«l'inflation des années qui ont suivi le choc du passage à l'euro au 1er janvier 2002 n'a pas été atypique. La conversion en euros des prix en francs a certes entraîné une hausse des prix, via notamment le basculement vers de nouvelles grilles tarifaires psychologiques en euros. Mais les évaluations menées à partir des données microéconomiques de prix ont conclu à un impact modéré du passage à l'euro, de l'ordre de + 0,1 % à + 0,2 % sur les prix»* peut-on lire dans l'étude qui cite des études faites par ailleurs après le passage à l'euro.

Autre élément à prendre en considération, l'indice des prix à la consommation se réfère à un panier de consommation moyen alors que les consommateurs retiennent probablement leur propre structure budgétaire.

Il est aussi vrai que tout citoyen normalement constitué est plus sensible aux prix qui augmentent et qui peuvent se révéler un risque pour son budget que ceux qui baissent. Un ou deux centimes de plus sur la baguette est vécu comme un problème alors que la baisse de quelques euros sur un appareil électroménager passe en général inaperçu ou presque.

La divergence accrue entre mesure et perception pourrait encore résulter de ce que les ménages ont gardé ancré dans leur mémoire le dernier prix connu en francs : ainsi pour la baguette, par exemple, ils auraient tendance à comparer son prix actuel (0,87 euro en moyenne) à son dernier prix de 2001, d'en moyenne un peu plus de 4,30 francs (0,66 euro). Clairement, c'est le changement de monnaie servant de nouvelle référence qui impacte en partie l'impression de hausse et non une hausse réelle importante. Ainsi, les Français peuvent retenir que la baguette a augmenté de 32 % par rapport au passage à l'euro alors que ceci représente + 1,9 % par an sur la période, à peu près en ligne avec la progression de l'inflation moyenne générale. La même réflexion peut être faite sur des produits comme le paquet de café, le paquet de pâtes ou encore le litre de lait UHT...

Il existe enfin certainement aussi un lien à établir entre niveau de prix d'un produit et importance dudit produit dans le panier du consommateur. Les dépenses obligées ou certaines nouvelles dépenses ont pris une place importante dans le porte-monnaie de certains ménages.

THIERRY MICHEL

PRIX MOYEN AVANT ET APRÈS PASSAGE À L'EURO EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

	2001 en francs	2001 en euros	2002 en euros	2016 en euros
Baguette 250 g	4,31	0,66	0,68	0,87
Pâtes supérieures (500 g)	4,79	0,73	0,75	0,79
Sucre en morceaux (1 kg)	8,59	1,31	1,35	1,05
Café moulu non décaféiné (250 g)	8,07	1,23	1,21	1,63
Lait UHT demi-écrémé (1 litre)	4,26	0,65	0,66	0,82
Beurre extra-fin (250 g)	9,64	1,47	1,50	1,69
Huile d'olive « vierge extra » (1 litre)	33,78	5,15	5,28	6,65
Bœuf : faux-filet (1 kg)	106,86	16,29	16,59	24,12
Thon au naturel en boîte (160 g)	9,38	1,43	1,59	1,97
Cabillaud pané surgelé (400 g)	26,57	4,05	4,18	4,60
Gazole (1 litre)	5,25	0,80	0,77	1,11
Supercarburant sans plomb 98 (1 litre)	6,89	1,05	1,03	1,35

Source : Insee, indice des prix à la consommation, prix moyens.

Focus Les Français, l'Europe et l'euro

Un sondage Ifop pour Le Figaro et la Fondation Robert Schuman révèle qu'un Français sur deux juge positivement la construction européenne.

Selon ce sondage, réalisé à la fin du mois de mars, "près de la moitié des personnes interrogées (46%) jugent que la construction européenne a eu des effets plutôt positifs pour la France mais ils sont plus nombreux (53%) à estimer que l'Union européenne a surtout été bénéfique aux autres pays de l'Union". Près de 30% des Français estiment cependant que les effets de l'intégration européenne ont été au final négatifs pour le pays. C'est cette proportion qui donne parfois l'impression d'un *«désamour»* des citoyens de l'Hexagone pour l'UE.

Europe

Mais attention, les impressions varient assez nettement avec le positionnement politique des personnes sondées, *«les électeurs de Jean-Luc Mélenchon et de Marine Le Pen étant, sans surprise, les plus eurosceptiques»*. Seuls 15 % des électeurs Front national *«pensent que l'UE a eu un effet bénéfique pour la France»*. La proportion monte à 44 % pour les électeurs de La France Insoumise. Les partis dits de gouvernement ont une approche nettement plus favorable à l'Europe : la construction européenne aurait eu des effets positifs pour 71 % des électeurs d'Emmanuel Macron.

«Pour autant, sur un certain nombre de questions ou de problèmes essentiels, les Français estiment majoritairement que des mesures doivent être prises à l'échelon européen, davantage qu'au niveau national. C'est le cas pour la défense (65%), la politique étrangère (60%), l'immigration (60%), les problèmes de sécurité (56 %)» explique Le Figaro dans son analyse de ce sondage alors que *«pour les questions de fiscalité et la politique économique et industrielle, les Français interrogés jugent que des mesures à l'échelle nationale sont préférables»*.

Euro

Le sondage s'est aussi intéressé sur le sentiment des Français à propos de l'euro. *«Ceux qui souhaitent un retour au franc sont très minoritaires (28 %), trois quarts des Français sont contre»* ce retour. *«Seuls les électeurs de Marine Le Pen sont très favorables (à 67%) à un abandon de l'euro et un retour au franc. Globalement, sur la durée, en ce qui concerne la volonté de sortir de l'euro, le sondage réalisé»* (publié le 24 mars dans le quotidien) *«indique un point bas : en mai 2010, 38 % des Français souhaitaient un retour au franc, soit dix points de plus qu'actuellement»*.



FAITES PRÉPARER VOS ALIMENTS À LA FERME

APLATISSAGE
BROYAGE
MÉLANGE

Le MOULIN MOBILE - Jean-Louis Courtot
21 Arc/Tille Tel 03 80 37 23 40 - 06 73 87 95 01
efcsemences@gmail.com



Journées châtillonnaises

Prophètes en leur pays



100 000 kg ! Sept éleveurs ont été récompensés pour la production de l'une de leurs vaches, ayant franchi la barre mythique des 100 000 kg de lait au cours de l'année écoulée. Ont reçu un diplôme : le Gaec Colson, le Gaec Changarnier, Mickaël Clerget, le Gaec du Courroy (Haute-Marne), le Gaec Salomon, le Gaec Guenebaut et le Gaec Parent.



La Côte-d'Or a remporté le challenge inter-départemental devant la Haute-Marne.



Les trois premiers prix d'élevage ont été décernés à l'EARL des Corveottes, au Gaec Changarnier et au Gaec Chevallier-Jacoillot.



Le Legta La Barotte termine a la première place du prix de famille.



Dijonnaise, vache de l'EARL des Corveottes, est la meilleure fromagère et remporte le championnat adulte devant Hatiane, de l'EARL des Arvedons (réserve et également meilleure mamelle).



Hidee, du Gaec Chevallier-Jacoillot, est championne jeune de cette édition 2017, et également meilleure mamelle. Joliefee, du Gaec Loosli, termine championne espoir, Miss BGS Est 2017 et meilleure mamelle Espoir.



Le prix génétique a été attribué à Loterie, du Gaec Colson.



Le prix longévité a été décerné à Échalotte, du Gaec Changarnier.

Les éleveurs de Côte-d'Or ont raflé la quasi-intégralité des grands prix du concours inter-régional de la race Brune, organisé *«sur leurs terres»* à Châtillon-sur-Seine.

Une centaine d'animaux, propriétés d'une trentaine d'éleveurs, étaient en concours le week-end dernier à Châtillon. Malgré la pluie du samedi après-midi, l'évènement a connu un grand succès avec des animaux très bien préparés et d'une grande qualité.

Les éleveurs locaux se sont distingués en briguant de nombreux prix.

La vente aux enchères est également à créditer d'un bon bilan, avec 18 génisses et un lot d'embryons vendus. Seul un animal n'a pas trouvé preneur. Les transactions oscillent entre 750 et 5200 euros, top prix réalisé par Marina, animal du Gaec Funcken en Haute-Marne.

Cette édition était marquée par la première participation d'éleveurs du Nord de la France.

Les éleveurs ont pu bénéficier d'un nouveau chapiteau, fourni par la municipalité de Châtillon-sur-Seine, pour loger leurs bovins.

Palmarès

Concours génisses. Premières de sections : Musique (Gaec Colson), Marina (Gaec Funcken), Macarena (Gaec Loosli), Lyzia (EARL des Ardelons). Miss BGS Junior : Loterie (Gaec Colson). Championnat génisses : Marina (Gaec Funcken).
Concours vaches. Premières de sections : Jartelle (Gaec Changarnier), Jolifee (Gaec Loosli), Impulsion (Gaec du Courroy), Hidee (Gaec Chevallier-Jacoillot), Hatiane (EARL des Ardelons), Guendoline (Vincent Lefebvre), Fiona (Gaec Funcken), Dijonnaise (EARL des Corveottes). Miss BGS, meilleure mamelle espoir et championnat espoir : Jolifee (Gaec Loosli).
Meilleure mamelle jeune et championnat jeune : Hidee, du Gaec Chevallier-Jacoillot. Meilleure mamelle adulte : Hatiane, de l'EARL des Ardelons. Championnat adulte et meilleure fromagère: Dijonnaise, de l'EARL des Corveottes. Prix longévité: Echalotte, du Gaec Changarnier. Prix génétique : Loterie, du Gaec Colson. Prix de famille : famille Fidji, du Legta La Barotte. Prix d'élevage : 1) EARL des Corveottes, 2) Gaec Changarnier, 3) Gaec Chevallier-Jacoillot. Challenge inter-départemental: Côte-d'Or.



Les Jeunes agriculteurs de Châtillon/Laignes/Montigny participaient comme chaque année à l'évènement.

Action syndicale

Pour une meilleure rémunération

La FDSEA et les JA ont manifesté le 3 juin dans deux grandes surfaces de Semur-en-Auxois.



«*Le paysan exploite le champ, Auchan exploite le paysan*». C'est avec cette banderole qu'une vingtaine d'éleveurs côte-d'oriens se sont réunis samedi dernier sur le parking du magasin Auchan de Semur-en-Auxois. Une opération «*coup de poing*» a été menée pour protester contre les mauvaises conditions de rémunération des éleveurs.

Les manifestants ont reproché au magasin Auchan de ne pas respecter la démarche «*Éleveur et engagé*», prévoyant de mieux rémunérer la viande de qualité supérieure. «*Auchan a signé au niveau national mais certains de ses magasins sont franchisés Schiever et ne respectent pas l'engagement*» signale Martial Gros. «*Tous les principaux groupes de distribution se sont engagés sauf Schiever, c'est inadmissible*» déplore le président de la commission bovins viande de la FDSEA, «*nos animaux sont vendus et largement valorisés dans leurs magasins. Ils doivent s'engager et payer nos animaux avec les prix Éleveur et engagé*». Les producteurs se sont entretenus avec le directeur du magasin: «*il était surpris de notre venue car il n'était pas au courant de la démarche Coeur de gamme. Il nous a orientés directement vers Schiever*» indique Martial Gros, avant que la délégation d'agriculteurs ne prenne la direction d'un second magasin de Seumur-en-Auxois, en l'occurence Intermarché. Un entretien avec les responsables de Schiever s'est déroulé quatre jours plus tard, mercredi matin à Avallon. L'enjeu est fort pour le monde de l'élevage : «*si les coûts de production sont calculés à 4,5€/kg et que la cotation est à 3,60€/kg, les 90 centimes manquants doivent nous être restitués*» souligne Martial Gros.

La FDSEA et les JA préviennent les autres enseignes dans un communiqué : «*Qu'elles ne se réjouissent pas trop, nous pourrions aussi leur rendre visite pour vérifier leur manière de respecter leur engagement, qui nous paraît très partielle*».





À noter

Réunions d'information Actualisation des zones vulnérables en Côte-d'Or

Après une phase de concertation puis de consultation au niveau des bassins Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée, la révision des zonages a été définie en février 2017 par des arrêtés préfectoraux des préfets coordonnateurs de bassin. Le bassin Seine-Normandie a été concerné par une actualisation en mars 2015. Le Programme d'Actions National à mettre en œuvre dans les zones vulnérables a également fait l'objet de modifications en 2016.
Afin d'apporter un éclairage sur ces évolutions, la DDT de Côte-d'Or organise des réunions d'informations à l'attention des exploitations agricoles situées dans les zones vulnérables concernées par ces actualisations.
Le programme des réunions est le suivant :
- à Quétigny, lycée agricole - Amphithéâtre , 21 Boulevard Olivier de Serres 21800 Quétigny
lundi 19 juin 2017 à 09h30, vendredi 23 juin 2017 à 14h00
- à Châtillon sur Seine, salle des Conférences en Mairie - Hôtel de ville - Place de la Résistance – 21400 Châtillon sur Seine, jeudi 29 juin 2017 à 10h00
Vous trouverez des précisions concernant la localisation des nouvelles zones vulnérables sur le site :
http://www.cote-dor.gouv.fr/la-directive-nitrates-r1367.html

Journées châtillonnaises

La filière ovine présente depuis 20 ans

Le temps passe mais il n'altère pas les passions. La preuve en est puisque cette édition 2017 n'a pas failli à sa tradition. Aux côtés de la grande «*Brune*», l'espèce ovine à su maintenir le cap en présentant le fleuron des races élevées sur le département. Le public a pris connaissance des particularités de chacune d'entre elles en passant de l'historique à la génétique à travers les différentes conduites de troupeau commentés par Jean-Marc Bidoire. Qu'il s'agisse de l'agneau de bergerie ou d'herbage, chaque race trouve sa place dans l'environnement qui lui est infligé. De l'ancêtre Mérinos Précoce du Châtillonnais à la récente Romane, les races ont toutes évolué suivant la volonté des éleveurs depuis le 18ème siècle : Ile de France, mouton Charollais, Hampshire, Grivette, Berrichon du Cher, Rouge de l'Ouest... Et même le Beltex. Les deux concours mis en place ont permis de récompenser les meilleurs lots d'agnelles d'élevage Ile de France, ainsi que les agneaux de boucherie qui ont tous été vendus à la filière d'aval. La dégustation de viande d'agneau, ainsi qu'une démonstration de tonte exécutée par Félicien Saunois et Eloi Mony ont ravi un public assidu.

SYNDICAT D'ÉLEVAGE OVIN

Le palmarès

Agnelles. Premier prix : Gaec de la Butte (Saulx-le-Duc), deuxième prix : Gaec des Vallons (Eringes), troisième prix : Gaec Saunois (Etais). Agneaux de boucherie. Premier prix et meilleur agneau : EARL Joubert (Coulmier-le-Sec), deuxième prix : EARL du Larry (Planay), troisième prix : EARL La Roche Fontaine (Sainte-Colombe-en-Auxois).



Le premier prix des agneaux a été acheté par Intermarché de Châtillon.



Dégustation de viande d'agneau



Producteurs laitiers

Coup d'œil outre-Rhin

Le syndicat de la race Simmental Française vient d'organiser un voyage d'études en Allemagne.

Une quinzaine d'éleveurs de Simmental Française se sont rendus début mai en Allemagne afin d'y découvrir le schéma de sélection local. La délégation côte-d'orienne a visité un centre d'insémination, un marché de vente de taureaux et de vaches en lait à Ansbach. Le groupe de producteurs s'est également rendu dans quatre exploitations, a rencontré différentes unités de sélection BVN, RVW et découvert l'organisme chargé de l'exportation Spermex. Ce petit séjour faisait suite à une première journée de formation qui s'était tenue en mars à Saint-Seine-l'Abbaye. Franck Stumpenhusen, directeur de Spermex-Munich et Jean-Georges Herr, consultant Simmental France-Brumath, avaient alors présenté l'élevage allemand, évoquant notamment la sélection de la race Fleckvieh. Cette race est omniprésente outre-Rhin avec 1,2 million de vaches (900 000 sont au contrôle laitier avec une production de 7748 kg lait/vl). Cinq cents taureaux sont utilisés : 400 génomiques et 100 en deuxième utilisation. La Fleckvieh se développe dans le monde au titre d'une race mixte, pure ou en croisement.
Ses points forts sont en outre la fécondité et son faible niveau cellulaire inclus dans l'index allemand. La table de pointage est la même entre la France et l'Allemagne. Les participants côte-d'oriens ont eu une pensée pour Georges Herr, décédé brutalement avant le voyage. Ce responsable des relations internationales à l'OES Simmental avait oeuvré pour l'organisation de ce projet.



Les éleveurs de Côte-d'Or, dans une ferme à Insingen.

Réflexion / Action sur les zones intermédiaires

Crédit Agricole Champagne-Bourgogne et AgroSup Dijon s'engagent

Le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne et Agro-Sup Dijon viennent de signer un engagement de partenariat qui aboutit à la création d'une chaire *«Agricultures en zones intermédiaires : dynamiques de changement et conditions de résilience»*.



Trois signatures au bas de cet engagement (de gauche à droite) : celle du directeur général du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne, Jacques Kermarrec, celle de son président, Vincent Delatte et celle de François Roche-Bruyne, directeur général d'AgroSup Dijon.

La signature officielle de la création de la chaire *«Agricultures en zones intermédiaires : dynamiques de changements et conditions de résilience»* s'est déroulée le 31 mai dernier, mais la réflexion sur sa création est engagée depuis plus d'un an. L'organisme d'enseignement et de recherche, totalement impliqué dans les problématiques agricoles, et le partenaire financier, dont le réseau bancaire est fortement ancré dans les territoires ruraux et l'économie agricole, partagent les mêmes interrogations quant à l'avenir de l'agriculture dans les zones intermédiaires. Ces zones déjà fragilisées par un contexte pédo-climatique limitant, subissent de plein fouet les effets des aléas climatiques, la volatilité des prix, les errances de la Pac.

Le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne, qui assure *«une veille permanente sur l'activité agricole»*, comme le rappelle Vincent Delatte, son président, entend contribuer, en soutenant la création de cette chaire innovante, à trouver des solutions qui permettent d'assurer l'avenir des zones intermédiaires et confèrent une plus grande résilience aux systèmes de production en place. Tout l'enjeu de cet accord sous forme de mécénat est contenu dans l'intitulé de la nouvelle chaire. Cette *«réflexion prospective dans la durée»*, puisqu'elle va durer trois ans, devrait permettre d'envisager de nouveaux modèles, plus résilients et mieux adaptées aux évolutions du contexte agricole.
Les investigations menées dans le cadre de cette chaire vont conduire les enseignants-chercheurs à analyser les difficultés rencontrées et les problématiques soulevées, à identifier ensuite des stratégies propres à renforcer les capacités d'adaption des exploitations sur ces territoires et donc leur résistance aux aléas de toute nature. Cette chaire va s'articuler autour de trois axes : des activités de recherche, des travaux pédagogiques et des actions de diffusion des connaissances.

AMK





Élevage allaitant

Une «Ambassade» bien armée pour défendre le charolais

Réunie pour son assemblée générale à Saulieu, les membres de l'Ambassade du charolais ont débattu sur les différentes attaques dont l'élevage -et les éleveurs- sont victimes. Face à l'invective et la manipulation : jouer la transparence, montrer, démontrer, informer et défendre le charolais en étant présents sur tous les fronts. Programme chargé pour l'Ambassade du charolais...



Au micro, Monique Mathieu, vice-présidente, dont la section en Saône et Loire est particulièrement active et réactive sur tous les terrains où se déroulent des manifestations grand public.

Fidèle à sa devise de soutenir partout et toujours la race charolaise et ses éleveurs, l'Ambassade du charolais a abordé lors de sa dernière assemblée générale, le 26 mai à Saulieu, la difficile question de la remise en cause de la consommation de la viande bovine, par des groupes extrêmistes dont l'impact médiatique est démultiplié. «*Quelle viande bovine consommerons-nous demain ?*», cela revient à poser une question existentielle pour l'élevage même : «*Être ou ne pas être carnivore ?*» comme le formule l'un des invités au débat, spécialiste en alimentation et complément alimentaire. Pour les autres invités, le président départemental de l'UFC «*Que choisir ?*» et un médecin coordonateur d'Epadh, il faut raison garder, alors que la viande bovine est aujourd'hui consommée en quantité limitée et que cette consommation reste à la baisse. La viande s'impose aussi comme un produit à haute valeur alimentaire, qui permet d'ingérer des protéines de qualité indispensables à l'organisme, difficiles à trouver dans le domaine végétal.

Tous s'accordent à penser, en écho à l'introduction du débat par Bernard Terrand, vice-président de la section Côte d'Or, que cette croisade anti-viande ne se satisfait pas d'arguments rationnels, car ce que les activistes extrêmistes visent, c'est bel et bien la disparition totale de l'élevage. L'élevage est la cible «*d'une guerre à visée idéologique autant qu'économique*».

Comment répondre à ces attaques ? L'Ambassade du charolais est tout à fait dans son rôle quand elle s'attache à participer comme elle le fait chaque année en Côte d'Or et en Saône et Loire, à de nombreuses manifestations où le grand public est présent et où l'on peut informer sans désinformer. Monique Mathieu vice-président de la section du 71, considère «*qu'il faut montrer ce que l'on fait, ne pas se sentir coupable de faire correctement son métier, car dans l'élevage allaitant, le bien-être animal c'est le cœur du métier*». Pour Bernard Terrand, qui remplaçait le président de l'Ambassade Bernard Martin, décédé en avril dernier, «*il faut jouer la transparence, expliquer les enjeux nutritionnels, montrer que la violence des attaques est sans commune mesure avec la réalité de l'élevage et celle d'une consommation équilibrée et raisonnable*». Invitée également au débat, Anne-Catherine Loisier, maire de Saulieu, a insisté sur la nécessité de rappeler que «*les conséquences de tels agissements remettent en cause la viabilité économique des élevages, la durabilité des territoires ruraux et la biodiversité*».

AMK



Un débat riche pour une problématique prise sous tous ses aspects (économiques, sociaux, environnementaux, culturels...) : l'avenir de la consommation de viande bovine et les attaques anti-viande.



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1428
VENDREDI 09 JUIN 2017

Élections législatives

La FDSEA accueille les candidats nivernais

La FDSEA a accueilli mercredi 31 mai les candidats aux élections législatives. Ceux-ci ont répondu présent et ont ainsi abordé les grands sujets qui préoccupent actuellement l'agriculture nivernaise.



De gauche à droite Bernard Larue, agriculteur, Cyrille Forest, vice-président de la FDSEA 58 et Clément Blandin, président des Jeunes Agriculteurs de la Nièvre.

TVA sociale, CICE, gestion de la ressource en eau, retraites, accès au haut débit...sont quelques-uns des sujets qui ont pu être abordés, mercredi 31 mai, sur l'exploitation de Denis Larue à Pain, à l'occasion de l'accueil des candidats aux élections législatives par la FDSEA. Les responsables du syndicat agricole ont présenté la situation de crise dans laquelle est plongée l'agriculture nivernaise, avec une vraie volonté d'alerter les futurs représentants politiques au niveau départemental. *«Cela fait plusieurs années que l'on tire la sonnette d'alarme, et agir rapidement sera l'urgence de votre prochain mandat»*, résumait simplement Cyrille Forest, vice-président de la FDSEA.

Avant de dresser le tableau d'une agriculture aux prises avec d'importantes difficultés : *«La ferme Nièvre c'est une SAU de 173 ha avec une main d'oeuvre à 80% familiale et 3291€ de capitaux détenus à l'hectare par agriculteur. Entre le produit et les charges rien ne va plus et les prix ne sont pas à la hausse. On est en alerte rouge pour 2016 et 77% des exploitations sont en revenu négatif. 92% des agriculteurs vivent avec moins d'un Smic annuel»*.

Une situation intenable

«Intenable» : c'est ainsi que Cyrille Forest a finalement résumé la situation, appelant les candidats aux législatives à se montrer impliqués dans les futures politiques agricoles. *«Depuis quatre ans, le revenu des céréaliers est négatif, le prix de vente des bovins est en baisse. Dans la réforme de la Pac, on nous avait promis que les aides allaient remonter or ce n'est pas le cas»*.

Clément Blandin, président des Jeunes Agriculteurs de la Nièvre, s'exprimait à son tour, pour représenter une jeunesse elle aussi en difficulté : *«C'est compliqué de remplir le dossier des aides et je comprends que certains ne se lancent pas là-dedans, la crise structurelle de l'élevage ne motive pas les jeunes à s'installer et depuis deux ans, les installations sont en baisse»*. Difficulté à trouver du terrain, ou tout simplement à financer une installation dont la rentabilité n'est pas toujours assurée, tels sont les freins évoqués par les jeunes agriculteurs. *«Et pourtant dans les 10 ans à venir, il y aura 1500 chefs d'exploitations à remplacer»*, observait Clément Blandin. Face à ces défis, l'agriculture cherche des solutions.

L'une d'entre elles, comme l'a rappelé Cyrille Forest, est la diversification. Une piste que travaille la FDSEA en partenariat avec la Chambre d'agriculture. Le syndicat a par ailleurs listé 13 mesures pour l'avenir, proposées dans le cadre des élections présidentielles et à présent dans celui des élections législatives. Des mesures qu'a présenté Stéphane Lafranchise, directeur du syndicat nivernais. *«Aujourd'hui, on vit une crise morale dans les campagnes. On passe beaucoup de temps à écouter les gens et une chose est sûre, ils finissent par ne plus croire en rien. Tout au long de la filière on est en perte de vitesse on perd des marchés au profit de concurrents européens voire extra européens et la fracture s'accentue entre le monde rural et le monde urbain. Notre ambition est donc de dégager un schéma global de rupture pour éviter que les gens plongent moralement»*. Les candidats en campagne se sont globalement montrés en accord avec ce schéma. Gilbert Champagne, le candidat écologiste, a estimé que son programme était *«très proche»* des mesures proposées par la FDSEA. Tout comme Perrine Goulet, pour La République en Marche, qui a trouvé plutôt juste l'ensemble des propositions, excepté celle concernant la TVA sociale.

Céline Clément

13 mesures pour l'avenir

1. repenser un projet agricole européen ambitieux.
2. un plan national d'investissement agricole
3. une politique structurée de la gestion de la ressource en eau
4. la mise en place d'une TVA sociale
5. le CICE
6. Dire stop aux sur-transpositions (excès de normes qui pèsent sur l'activité agricole)
7. refonder la LME pour inverser la logique de construction des prix
8. introduire dans la charte de l'environnement le principe d'innovation
9. construire un statut de l'agriculteur professionnel
10. calculer la retraite sur les 25 meilleures années
11. accompagner une politique ambitieuse de gestion des risques (construire un premier niveau de réserve de précaution)
12. l'égal accès au très haut débit et la fin des zones blanches
13. réguler les populations de loup sur le territoire national



Les candidats aux législatives aux écouté avec attention les 13 mesures proposées par la FDSEA dans le cadre des élections.

Viticulture

Le Pouilly fête ses 80 ans

Les appellations Pouilly Fumé et Pouilly sur Loire fêtent leurs 80 ans. Le syndicat viticole organise à cette occasion deux jours de festivités vendredi 14 et samedi 15 juillet à Pouilly-sur-Loire.



De gauche à droite : Brigitte Barberat, conjointe de vigneron au Domaine Châtelain à Saint-Andelain, Paolina Vigneron, chargée de communication au BIVC, Valérie Dagueneau, vigneronne au Domaine Serge Dagueneau et filles à Saint-Andelain, Fanny Dondon, responsable de la Tour du Pouilly et de l'office de tourisme à Pouilly-sur-Loire.

Deux jours de fête en l'honneur des vins de Pouilly. Les 14 et 15 juillet prochains, si vous passez par la commune de Pouilly-sur-Loire, il vous sera difficile de faire l'impasse sur un petit verre de blanc. La ville entière sera en fête pour les 80 ans de l'appellation, et le syndicat viticole qui rassemble quelque 156 adhérents convie donc un maximum de personnes à venir trinquer et à se mêler aux animations.

Au programme : un village vigneron, où les visiteurs pourront rencontrer les vignerons et déguster les vins de Pouilly Fumé et Pouilly sur Loire. Un village gourmand, avec une dégustation-vente de produits de bouche (fromages, miels, terrines, foie gras, poissons fumés, huîtres, crevettes), des ateliers gastronomiques proposées par les Toques Nivernaises, un village d'artisans avec démonstrations... et même des dégustations de sirops pour les enfants. Tout pour mettre les papilles en éveil et savourer les richesses du terroir.

Un survol du vignoble en hélicoptère sera proposé, ainsi qu'une chasse au trésor et des visites guidées du vignoble. Le tout ponctué par un feu d'artifice pyromélodique tiré depuis les loges le vendredi soir et visible depuis le terrain de foot.

156 adhérents et un terroir

Ces 80 ans seront aussi l'occasion pour les visiteurs de découvrir un terroir caractérisé par la passion de ceux qui le travaillent. *«On est cette petite perle de Loire entre le Mont Gerbier des Joncs et Nantes, posée sur des coteaux très spécifiques. Et c'est notre passion, notre vie, et il est important pour nous de la faire partager»*, explique Valérie Dagueneau, vigneronne à Saint-Andelain. La présence des vignes est attestée à Pouilly depuis le V^ème^ siècle, avant d'être exploitées par les moines de la Charité.



Une cuvée spéciale 80 ans sera proposée à la dégustation et à la vente les 14 et 15 juillet.

Aujourd'hui encore, l'appellation a su garder sa taille humaine et il existe une vraie dynamique entre les 156 vignerons. *«Ce qu'on veut c'est marquer la typicité d'un terroir, notre savoir-faire et montrer que ce sont des vins de qualité»*, précise Valérie Dagueneau. *«Des Sauvignon, on en fait dans le monde entier mais des Pouilly on n'en fait qu'ici»*.

Une appellation vivante qui représente 1 350 hectares et 7 communes, et qui se porte plutôt bien d'un point de vue commercial. 52% des ventes partent à l'export. *«Commercialement ça va plutôt bien mais il ne faut pas oublier que l'on travaille la terre»*, rappelle néanmoins Valérie Dagueneau. *«Nous sommes dépendants des aléas climatiques et les deux années de gel vont nous pénaliser et face à la forte demande, on risque d'être en pénurie si cela continue»*. Un malheur qui n'est vraiment pas à souhaiter au vignoble de Pouilly-sur-Loire, qui a su préserver la typicité de ses vins et l'intégrité de son appellation.

CÉLINE CLÉMENT

Expo photo et vente aux enchères

Envie d'acquérir un magnum de Pouilly Fumé ancien ou des sculptures sur bois réalisées sur place par Laurent Germont ? Ce sera l'occasion ou jamais, samedi 15 juillet à 17h30 rue Waldeck Rousseau, lors de la vente aux enchères au profit de l'association *«Enfance handicap moteur»*.
Les amateurs de belles pièces d'art pourront également apprécier les expositions de photographies proposées par le club Agora photo club de Pouilly. *«Grains de passion»*, des photos de vignerons et de paysages viticoles, dans les rues de Pouilly. *«C'est où, c'est quoi ?»* : des photos insolites liées au monde de la vigne, à la Tour du Pouilly Fumé. *«Avant, maintenant»* : des cartes postales anciennes et photos contemporaines du vignoble, à la cave coopérative de Pouilly.

Action en justice suite à l'opération "péage gratuit"

Alexandre Lorré relaxé

Suite à l'opération «Péage gratuit» mené le 16 août 2015 par les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre, l'ancien président du syndicat Alexandre Lorré a comparu mardi 30 mai devant le tribunal correctionnel de Nevers.

L'ancien président des Jeunes Agriculteurs était en effet accusé d'escroquerie, suite à cette opération conduite en 2015. Avec l'aide d'un groupe d'agriculteurs adhérant au syndicat, Alexandre Lorré avait forcé la barrière de péage de Myennes afin de laisser passer gratuitement les automobilistes. Pendant leur passage les Jeunes Agriculteurs leur distribuaient des tracts afin de les sensibiliser à la crise que rencontre actuellement le monde agricole. Le montant du préjudice pour la société d'autoroute APRR s'élève à 12 362, 10€.

Une opération de *«Robin des bois»* ? C'est le terme qu'a employé le procureur Paul-Edouard Lallois pour qualifier l'action des syndiqués. Interrogé, Alexandre Lorré s'est défendu de toute volonté d'escroquerie estimant au contraire que l'opération «péage gratuit» avait *«reçu le soutien des adhérents et semblé la plus pertinente des actions de communication»*. L'ancien président des JA a assuré avoir prévenu le Préfet de cette action la veille, assurant qu'aucune dégradation ne serait commise. Paul-Edouard Lallois a mis en garde Alexandre Lorré, l'invitant à *«prendre conscience des barrière à ne pas franchir»*. Ce dernier a été relaxé par le tribunal correctionnel.

CÉLINE CLÉMENT

▸ Agenda

17-18/03 Journées nationales de l'archéologie

Samedi 17 et dimanche 18 juin, pendaison de crémaillère à Bibracte après 25 ans de fouilles.
L'occasion pour la Grande Maison Romaine de se dévoiler au public sous ses plus beaux atours!
Pour l'occasion :
Cluedomus : Cluedo géant dans les pièces de la grande maison romaine
Ateliers créations : graff géant, vidéo, photo... pour célébrer la fin des fouilles et réunir tous les archéologues du monde entier qui ont travaillé sur ce chantier.
Ateliers d'initiation à la fouille, Marcher dans les pas des archéologues, grâce à l'application *«Truelles et pixels»*.
Concerts, visites guidées, apéro musical...
Renseignements :
Sophie Gillibert-Collette, 03 81 57 13 29

Salon de l'apprentissage

2ème édition du salon départemental de l'apprentissage et de l'alternance *«Fiers d'être apprentis»* Samedi 10 juin de 10h à 17h, au Centre exposition de Nevers.
Le salon Fiers d'être apprentis donne aux jeunes, accompagnés de leurs parents, la possibilité de réfléchir à leur projet d'orientation en alternance, en rencontrant tous les acteurs de cette voie de formation.
Avec trois espaces : un espace métiers, un espace recrutement et un espace conseil auxquels s'ajoute un espace multimédia.Une trentaine d'exposants seront présents.

Assemblée générale d'Alsoni

Assemblée générale d'Alsoni jeudi 15 juin à 15h, à l'Agropole du Marault à Magny-Cours, suivie de l'assemblée générale de la Société d'agriculture de 18h à 19h30 à l'Agropole du Marault. En clôture, un apéritif dinatoire à 19h30.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Formation

Le CFPPA du Morvan ouvre ses portes

Le CFPPA du Morvan à Château-Chinon organise une journée portes ouvertes vendredi 16 juin. L'occasion d'en savoir plus sur l'offre de formations que propose l'établissement, comme nous l'explique Estelle Thiébaut, directrice de l'établissement.


Estelle Thiébaut, directrice du CFPPA du Morvan.

Pouvez-vous nous présenter votre établissement ?
Estelle Thiébaut : *«Nous formons 500 adultes - stagiaires, dont 1/3 sont sur des champs agricoles, et l'établissement a fêté ses 20 ans en 2015. Nous organisons chaque année 3 portes ouvertes en commun avec le lycée agricole. Nos différentes formations attirent car il y a une vraie demande de formation sur le département de la Nièvre».*

Quelles formations proposez-vous ?
E.T. : *«Pour ce qui est de l'agriculture, nous proposons des formations pour adultes : un BPREA agriculture biologique, un certificat spécialisation agriculture biologique, un BTS Acse en apprentissage et des modules courts destinés aux agriculteurs et aux salariés. Nous répondons à un réel besoin sur le secteur du Morvan car les agriculteurs n'ont pas forcément la possibilité d'aller jusqu'à Nevers pour se former».*

Quel public ciblez-vous en formation continue ?
E.T. : *«On est vraiment sur de la reconversion professionnelle, avec des modules courts sur l'agriculture biologique et les pratiques alternatives comme l'agro écologie et la production diversifiée. On aborde aussi les productions traditionnelles. Nous accueillons des personnes pour certaines très éloignées du milieu agricole, des conjoints d'exploitants, des jeunes. L'objectif est de leur donner la capacité agricole pour s'installer. Nous les formons à la comptabilité, la gestion, ce qui est nécessaire à l'heure d'aujourd'hui lorsque l'on gère une exploitation agricole».*

Allez-vous ouvrir de nouvelles formations ?
E.T. : *«Nous allons ouvrir une formation assistant de vie aux familles, un titre qui permet de travailler dans l'appui aux personnes à domicile. Nous allons aussi développer des formations courtes : modules en lien avec l'agroécologie, l'homéopathie et la phytothérapie. Nous voulons développer également des formations SST (sauveteurs secouristes au travail) adaptés au contexte professionnel : quand on se fait renverser par un tracteur ou un taureau, que faire ? Nous avons aussi le projet de créer une licence professionnelle agro-écologie, en réflexion pour 2018».*

Quelles formations proposez-vous au niveau du lycée agricole ?
E.T. : *«Nous avons une filière aquacole, qui va de la Seconde au BTS, un bac pro Sapath, un BTS DAPR, un Bac Pro SGEA orientation élevage ou filière équine, et nous accueillons en tout 300 élèves».*

L'une de vos missions est aussi d'animer le territoire...
E.T. : *«Une des vocations du CFPPA c'est la formation professionnelle mais aussi le développement du territoire. C'est pourquoi nous accueillons des stagiaires sans le cadre d'une opération avec le Chili. Nous menons aussi des actions à destination des associations d'aide alimentaire. Et nous allons organiser une journée sur le thème de l'installation en partenariat avec la communauté de communes afin de faire se rencontrer des agriculteurs en situation de cession et des jeunes qui souhaitent s'installer».*

CÉLINE CLÉMENT

Groupama

Une agence mobile sillonne les routes de la Nièvre

Groupama Rhône-Alpes Auvergne vient d'ouvrir sa quinzième agence dans la Nièvre. Groupama Car : une agence mobile qui permet de desservir les zones rurales du département.



Groupama Car, une agence mobile qui dessert les zones rurales du département.

C'est un concept novateur déjà testé en Haute-Loire et qui est maintenant expérimenté dans la Nièvre. Une agence mobile qui se déplace dans tout le département afin d'apporter aux clients de Groupama un service de proximité. Groupama Car sillonne donc les routes de la Nièvre depuis le 5 avril pour s'arrêter en divers points : Varzy, Guérigny, Motsauche, Pouilly, Donzy, Lère, Cercy, Saint-Saulge et Imphy. Des communes situées en milieu rural et qui bénéficient maintenant d'une vraie offre de service de proximité. *«Ce concept a déjà été testé sur des départements ruraux à faible densité démographique, comme la Haute-Loire, la Savoie, avec cette même volonté de se rapprocher des clients, de rompre l'isolement des habitants et d'apporter un service de proximité égal à d'autres agences»*, explique Christophe Dewitte, responsable commercial de l'antenne de la Nièvre de Groupama. Tous les services sont ainsi disponibles : faire une déclaration de sinistre, assurer un véhicule ou tout simplement bénéficier de conseils. *«Aujourd'hui on a du digital et on fait ce qu'on veut avec Internet,* continue Christophe Dewitt *mais c'est bien de traiter les dossiers d'assurance en face à face. L'objectif avec cette agence est de venir en complément du maillage des agences. Ce n'est pas un véhicule podium mais une agence à part entière avec tous les services d'une agence traditionnelle».* Un service qui s'adresse tout particulièrement aux personnes âgées habitant dans les campagnes. *«Là c'est le client qui choisit. Et cela s'inscrit dans le cadre du commerce local. On est installé sur quelques marchés et ainsi on génère de l'activité pour contribuer au commerce local».*

Le premier assureur du monde agricole

Historiquement Groupama est le premier assureur du monde agricole même si la mutuelle est depuis longtemps devenue assureur généraliste. Aujourd'hui un exploitant agricole sur deux est assuré chez Groupama dans la Nièvre et la clientèle agricole représente 30% du chiffre d'affaires. L'assurance compte 25 caisses locales dans le département, 300 élus, 80 collaborateurs dont 40 travaillent au centre de gestion. *«Sur les 12 départements que gère Groupama Rhône-Alpes Auvergne, c'est le plus petit mais on génère du résultat, notre portefeuille est en progression».* Malgré une population vieillissante et les crises agricoles, Groupama reste donc en progression sur la Nièvre. Face au contexte économique difficile la mutuelle a décidé de mettre en place une assurance récolte en chiffre d'affaires, celle-ci sera généralisée en 2018. Cette assurance garantit notamment un chiffre d'affaires à l'hectare en cas d'aléas climatique. *«Il y a des situations difficiles qu'on accompagne mais ce n'est pas le cas de tout le monde,* précise Christophe Dewitt. *On essaye de trouver des solutions avec nos sociétaires pour les accompagner lorsque c'est possible. Dans une période de conjoncture économique compliquée, on peut apporter des assurances en adéquation avec les problématiques que rencontrent les entreprises».* Ainsi des échelonnements de cotisations peuvent être proposés et cinq conseillers agricoles sont présents pour répondre aux demandes plus spécifiques des agriculteurs.

CÉLINE CLÉMENT

Chambre d'agriculture

Encore les aléas climatiques...

L'actualité de l'agriculture icaunaise, une nouvelle fois marquée par des gelées ayant touché une grande partie des productions fin avril et un déficit de pluviométrie constaté en de multiples secteurs du département. Un point sur les dégâts a été dressé par le président Henriot, lors de la session du 23 mai dernier.



Jean-Luc Linard , directeur de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté, était présent, pour dresser un point d'avancement des étapes de la régionalisation et en rappeler les objectifs.

La conjoncture agricole icaunaise une fois encore victime d'évènements climatiques ayant frappé le département en avril dernier. La viticulture notamment, qui paie un lourd tribut suite aux différents épisodes de gels, avec près de 1 000 ha touchés dans le Chablisien. Si les vins de l'Auxerrois sont *«relativement»* épargnés, il n'en est pas de même en Tonnerrois comme en Coulangeois, avec un parcellaire touché à 100% dans certains endroits. Le secteur du Vézelien a lui aussi été impacté dans sa totalité, avec des dégâts allant de 20 à 100%, selon les coteaux. Le gel aura fait cette année encore des ravages chez les arboriculteurs du sud auxerrois avec des vergers détruits pour certains, à 100% et pour d'autres, une récolte fortement compromise. Quant aux pommiers, les pertes dans le nord de l'Yonne s'échelonnent de 50 à 100%. Concernant les grandes cultures, le secteur des Plateaux aura été une nouvelle fois durement impacté, notamment pour ce qui est des escourgeons, en pleine méiose au moment du gel. Touché également, le colza, mais dans une moindre mesure, compte tenu de ses capacités de compensation. Faut-il encore pour cela, des conditions favorables, notamment en terme de pluviométrie. Il manquait fin avril, sur l'ensemble du département, environ 50 mm de précipitations. Reste à savoir si les passages pluvieux de mai et ceux enregistrés ces derniers jours, seront suffisants pour remplir les grains. Pour Etienne Henriot, une chose est certaine : *«ce n'est pas l'année 2017, qui permettra aux agriculteurs de se redresser»*.

Concernant la filière bovine, les offres en vaches de réformes et génisses se sont ralenties, avec à la clé une incidence positive sur les prix. Pour ce qui est du maigre, les animaux s'échangent à des prix supérieurs à ceux de l'an passé. Embellie timide sur le prix du lait, mais insuffisante pour améliorer le revenu des éleveurs. Après deux années de crise, la filière porcine retrouve les plus hauts niveaux de prix de 2014, mais il faudra au moins deux campagnes comme celle qui s'amorce, pour assurer une certaine stabilité. Les interrogations qui avaient accompagné la reprise de Duc par l'entreprise néerlandaise Plukon semblent levées et l'on en sait un peu plus aujourd'hui sur la nouvelle stratégie du groupe : vendre davantage de poulets standards, avec une production hebdomadaire sur le site de Chailley qui devrait augmenter de 50% à l'horizon début 2018, pour atteindre à terme 700 000 animaux abattus par semaine.

Une campagne de télé-déclaration laborieuse

La campagne de télé-déclaration Pac qui vient de s'achever aura été, à l'image de celle de l'an passé, l'une des plus complexes à réaliser. Traitement des SNA, et gestion de doublons ayant eu pour effet notamment, de bloquer de nombreux dossiers à la DDT. La fluidité attendue au niveau du logiciel ne s'est pas confirmée, occasionnant des attentes interminables pour la prise en compte informatique de certaines fonctions, allongeant d'autant la durée des opérations et perturbant les plannings de rendez-vous. À noter par ailleurs, une certaine incertitude pour ce qui est des aides Bio et MAE, en raison d'une absence de notices. Une situation dénoncée dans son intervention par Etienne Henriot : *«le simple fait, au niveau français, de repousser au 31 mai la durée de télé-déclaration prouve bien qu'il y avait des problèmes !»*

La campagne catastrophique 2016 avait fait craindre le pire et l'on s'attendait à une multiplication des demandes à intégrer le dispositif RéAgir 89. La réalité des chiffres semble infirmer les prévisions puisque depuis janvier, seulement 18 nouveaux contacts ont été comptabilisés, dont 10 ont décidé d'entrer dans le dispositif. Pour mémoire, 96 agriculteurs avaient contacté la cellule en 2016, pour 40 entrées. Sans que l'on sache très bien si ce faible nombre de dossiers est la preuve d'une certaine résilience des exploitations, ou le signe d'une incapacité, pour les plus en difficulté, de se faire connaître. Pour ce qui est des audits financés par le Conseil régional, la situation du département est particulière, en ce sens qu'ils sont réservés, du fait du dispositif RéAgir 89, aux exploitants en recherche d'optimisation de leurs performances économiques et non confrontés à des difficultés financières. D'où un nombre bien moins important (12 devis envoyés pour 3 audits en cours), que dans le département de la Nièvre, avec 59 devis et 11 audits en cours.

La fin des travaux de réhabilitation du bâtiment du 14 bis rue Guynemer était fixée au 30 juin prochain, mais l'avancement du chantier a pris du retard et la date de *«livraison»* est désormais fixée au 13 juillet prochain. Le réemménagement dans le bâtiment rénové devant s'effectuer du 16 au 18 août, une fois les travaux de *«Voirie-Réseaux Divers»* achevés.

Évoquant la campagne législative en cours, le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne a rappelé que si l'occasion de rencontrer les candidats se présentait, il était important *«d'écouter ce qu'ils disent dans leur programme et insister auprès d'eux sur le rôle de l'économie agricole. Il est primordial de regarder l'agriculture icaunaise, dans son ensemble, pas seulement dans sa partie circuits courts et filière bio»*.

DOMINIQUE BERNERD



FDSEA 89

Une assemblée générale sous le signe de la communication

On a beaucoup parlé communication à l'assemblée générale de la FDSEA de l'Yonne, qui se déroulait cette année à l'Isle-sur-Serein, avec pour invité, Luc Smessaert, vice-président de la FNSEA et président d'Agridemain, une plateforme qui s'est fixé pour objectif de promouvoir auprès du grand public, la réalité de l'agriculture française d'aujourd'hui.



Luc Smessaert était l'invité de l'assemblée générale 2017

«Une situation saine mais qui n'est pas l'opulence bien sûr…» Ces mots du Commissaire aux Comptes résument bien le bilan de l'exercice écoulé, pour la FDSEA de l'Yonne. Si le montant des cotisations est en hausse et constitue un socle solide, les recettes issues des formations et prestations spécifiques sont en diminution. Un problème récurrent depuis plusieurs années explique Francis Letellier, dont c'était la dernière AG en tant que président : *«il faut que l'on arrive à développer un peu plus nos ressources et créer une nouvelle dynamique. Il y a une relance terrain à faire, de l'accompagnement personnalisé, trouver des partenariats avec d'autres organismes»*. Mais le problème, rajoute t-il, est aussi économique : *«la crise et le manque de revenus sur les exploitations expliquent une bonne part des choses et c'est la preuve d'un manque de trésorerie flagrant»*. Ou relevant de la difficulté pour certains, à s'engager : *«je crois que nous avons beaucoup de sympathisants dans les campagnes, qui ne contestent pas ce qu'on fait. Ils savent qu'on existe, qu'on fait du boulot, mais ils ne cotisent pas…»*

Un syndicat sur tous les fronts

Année compliquée, 2016 n'aura épargné aucune production, comme l'a rappelé Nadine Darlot, faisant lecture du rapport d'activités : *«mais la FDSEA aura été sur tous les fronts, avec notamment 4 réunions terrain dès la fin des moissons, un travail sur la cartographie des cours d'eau, 2 Caf exceptionnels, des rencontres avec les OPA, les banques»*. Autant d'actions syndicales qui ont porté leurs fruits, avec notamment l'obtention d'un dégrèvement TFNB pour toutes les productions, une dérogation Cipan/SIE ou l'acquit d'une aide calamités perte de récolte, sur les arbres fruitiers. Le mot d'ordre reste la proximité, avec des rencontres terrain, des réunions d'information, un appui renforcé pour certaines démarches, l'assistance aux contrôles, ou encore des services sur mesure pour les adhérents. Parmi les projets en cours, de nouvelles formations : *«Gestion de la paperasse»*, *«Bien dans ses bottes 2»*, *«Bien gérer son système allaitant»*, *«Stockage céréales à la ferme»*, ou celle-ci, plus spécifique et réservée aux anciens : *«Éviter les escroqueries»*. En projet également : une *«Journée Luzerne»*, pour trouver des solutions collectives, ainsi qu'une *«Journée Bio»* pour lancer la section. Par ailleurs, sera signé dans les jours prochains, un partenariat avec le groupe Lucia Énergie, pour proposer des tarifs préférentiels d'électricité aux adhérents, qu'ils soient actifs ou retraités.

L'importance à communiquer

«Nous faisons un métier à ciel ouvert, tout le monde nous voit, d'où l'importance à communiquer». Francis Letellier le reconnait, il y a un déficit en la matière : *«il est temps que l'on reprenne la main ! Ne laissons pas aux autres ce qu'on est capable de faire. On s'imagine toujours que c'est compliqué d'aller communiquer, mais on a les arguments pour expliquer les choses et n'avons pas à avoir peur de le faire»*.

Un thème repris dans son intervention par l'invité de cette année, Luc Smessart, vice-président de la FNSEA, également président d'Agridemain, une plateforme qui s'est donnée pour objectif de promouvoir l'agriculture d'aujourd'hui auprès du grand public. Avec cette question à la clé : Comment retrouver une connexion entre agriculteurs et société? *«Je crois que notre plus gros challenge est là. Un décalage s'est instauré, le monde s'est urbanisé, nous sommes plus des taiseux que des diseux et si les pratiques agricoles sont aujourd'hui contestées, c'est surtout parce qu'elles sont mal connues»*.

Parmi les sujets polémiques : l'utilisation de phytos-sanitaires, le bien être animal, le productivisme, ou le fait d'être perçus comme des *«assistés»*, au travers notamment, selon Luc Smessaert, de *«85 émissions à charge sur l'agriculture, recensées en un an»*. Si les journalistes sont souvent mis sur la sellette, le *«Média-bashing»* ne suffit pas, reconnait le président d'Agridemain : *«les médias font avec ce qu'on leur donne. Si on ne les nourrit pas, si on ne leur donne pas de matière, le prisme qu'ils auront du monde agricole ne se fera qu'à travers les crises, les problèmes climatiques, les actions de blocage et au final, le seul message que retiendra la Société, est que nous sommes un secteur économique qui va mal»*.

DOMINIQUE BERNERD


Comme de tradition, des élus bien présents à l'assemblée générale, candidats ou pas…


Une équipe au sourire contagieux, au service des adhérents !



Dernière AG pour Martine Nigon, qui fera valoir ses droits à la retraite en août prochain, après plus de 26 années au service de la fédé et de ses adhérents

Union de coopératives SeineYonne

Visite des expérimentales 2017

En avant première de la journée réservée aux agriculteurs, l'Union de coopératives SeineYonne a organisé à l'attention d'élus et de représentants du territoire, une visite de sa plateforme d'expérimentation implantée à Sergines.



Amélie Petit, du service agronomique de SeineYonne, devant le pôle colza.


Vincent Lavier, Président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, était présent pour cette visite.


Dans les mains de Catherine Robillard, du Service agronomique SeineYonne, des épis prélevés dans le Tonnerrois, victimes du gel de fin avril.

C'est sous la houlette d'Amélie Petit, Catherine Robillard et Hervé Martin, du service agronomique SeineYonne, que les visiteurs ont parcouru une heure durant les micro parcelles de la plateforme expérimentale, pour une présentation des différents leviers agronomiques préventifs mis en œuvre dans le cadre de la démarche agriculture raisonnée. Une visite précédée d'une explication des effets du gel de fin avril sur les cultures, au travers d'épis d'orge et de blé prélevés le matin même sur les plateaux du Tonnerrois. Sur les coteaux, explique Amélie Petit, *«les escourgeons ont commencé à murir alors qu'en fond de vallée, l'orge s'est tardifiée, affectée par le gel de l'épi dans la gaine. Cela fait pas mal d'années que je travaille à la coopérative, je n'avais jamais vu un tel phénomène…»* Avec le risque, même si la plante refait des graines, «*de donner des épis avec un retard de 15 jours à trois semaines, décalant d'autant les récoltes au sein d'une même parcelle ou d'une même région, avec une forte hétérogénéité…»* Plus en retard que l'escourgeon, le blé a retalé, mais l'on constate déjà un peuplement d'épis réduit de moitié sur les parcelles gelées. Avec une interrogation à la clé : *«la plante aura-t-elle suffisamment de temps pour arriver à maturité, même en cas de pluviométrie suffisante ?»*

Désherbage mécanique et méthode de biocontrôle

Visite du pôle blé tendre, où est menée en phase répétition, une expérimentation conduisant pour chaque micro parcelle à recevoir un traitement différent, que ce soit au travers des dates de semis ou du type de variétés utilisées. Chacune est ensuite récoltée séparément, dans un protocole rigoureux, pour une analyse séparée des PS ou des rendements. Parmi les leviers agronomiques utilisés pour lutter contre le désherbage : le décalage des dates de semis, comme avec cette variété de blé Pakito, plantée le 27 octobre, date optimum et le 12 octobre, en semis précoces. Si d'ordinaire le résultat est plutôt en faveur du semis tardif, du fait du travail du sol qui sera mené en intercultures, la technique a été pénalisé cette année par deux facteurs : *«le froid qui a ralenti la levée et les attaques de limaces, avec au final moins de populations d'épis qu'en semis précoces…»* Les phénomènes de résistance aux herbicides se multiplient, avec le souci de réussir à maîtriser les populations de graminées adventices, type Ray grass ou vulpins. L'objectif, souligne Hervé Martin, *«est d'amener nos agriculteurs à essayer un maximum de solutions agronomiques avant d'user de solutions herbicides car on ne parvient jamais à un contrôle total : 25 à 30 vulpins au m², ce sont 25 à 30% de potentiel de rendement en moins»*. Seule porte d'entrée pour désherber mécaniquement, rajoute Amélie Petit, *«c'est l'introduction de cultures de printemps pour allonger les rotations, facteur prédominant pour bien maîtriser son salissement, mais tous les types de terre ne s'y prêtent pas»*. L'enjeu est d'autant plus important, explique Hervé Martin, *«que dans le cadre de notre filière baby food, la teneur en mycotoxines dans le grain ne doit pas excéder 5 microgrammes, toutes molécules confondues…»* D'où les essais complémentaires utilisant des méthodes de bio contrôle, comme avec des extraits d'algues, pour lutter contre les maladies.

Sur la plateforme expérimentale de Sergines, ont été implantés deux pôles colza : un pôle variétés et un second où sont menées différentes stratégies d'interventions contre les maladies cryptogamiques, type sclerotinia : *«en colzas, on fait aussi appel au monde du vivant et nous avons pour cela aujourd'hui deux produits : un bacille venant court-circuiter le développement des champignons et, homologué plus récemment, un pythium mis en œuvre pour combattre lui aussi la maladie»*. Le seul souci avec ces biocontrôles, *«étant qu'au moment de l'application, ils ont tendance à boucher les buses de la rampe d'épandage…»* Concernant les orges d'hiver, un fait marquant cette année : *«des attaques précoces de Rycho sporiose et d'Helmintho sporiose»*.

Dominique Bernerd


Ambiance «*western*», couvre chef oblige..! Avec, de gauche à droite : Hervé Martin, du Service agronomique SeineYonne, Gérard Delagneau, président de 110 Bourgogne, Jean-Luc Billard, directeur de la coopérative Ynovae, Jean-Marc Krebs, directeur 110 Bourgogne.



▶Agenda

11/06 Randonnée des 4 châteaux en Puisaye

Randonnée des "4 châteaux en Puisaye" dimanche 11 juin. Cinq itinéraires balisés prévus allant de 8 à 52 km. Vous traverserz les parcsdse châteaux de Saint-Fargeau, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Ratilly et Guédelon, tous situés dans un périmètre de 15 km environ. navettes assurées par car pour retour au point de départ. Ravitaillement variés, village d'artisans, animation musicale. Inscription obligatoire. Renseignements au : 03 45 02 75 91

04 au 14/06 - Exposition "Carnets de jardins" à la MFR de Villavallier

Une exposition qui explore du 4 au 14 juin, les quatre coins de la planète à travers les yeux, la main et le crayon de jardiniers voyageurs carnettistes. Ouvert du mercredi au cendrdei de 14 h à 18 h ; Samedi, dimanche et jour férié : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. MFR de Villevallier, 25 rue Verdeau

17/06 - Prochains marchés à la ferme:

Samedi 17 juin : ferme aux abeilles, 1 Le Puits de Fer, à Fouchères - Tél 06 14 39 68 70
Vendredi 30 juin : EARL de la Maiterie, 6 rue des Valots, à Villiers-sur-Tholon - Tél 06 61 09 44 45

JA 89

Des candidats en campagne

Une dizaine de candidats aux législatives des trois circonscriptions ont répondu à l'invitation des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, à les rejoindre sur une exploitation, pour échanger sur leur vision de l'agriculture


Benjamin Rigollet a repris depuis un an l'exploitation familiale, à Charbuy

Ils sont une dizaine, toutes couleurs confondues, candidats ou suppléants, à avoir accepté cette rencontre avec les JA de l'Yonne. Un syndicat qui regroupe plus de 170 adhérents répartis sur 10 cantons, avec pour présidente, Mathilde Lemaitre, qui en préambule de la réunion, en a rappelé l'objet : «*nous avons moins de 35 ans et pour beaucoup, en sommes au début du métier. C'est pour ça qu'il était important pour nous de vous accueillir et d'échanger avec vous sur nos attentes, les idées que l'on peut avoir, les vôtres aussi…*» À tour de rôle, les candidats se présentent, les plus férus en matière agricole, briscards ruraux en politique, prenant vite le pas sur les novices plus «*citadins*». L'hôte du jour, Benjamin Rigollet, a 23 ans et a repris l'exploitation familiale, à Charbuy, à la tête d'un cheptel d'une quarantaine de chèvres : «*tout est transformé ici. Pas d'autre choix car je ne suis pas dans le circuit du ramassage de lait et tous les fromages sont vendus en vente directe…*» À l'ombre de la chèvrerie, le bêlement des animaux couvre parfois les déclarations, mais chacun y va de sa vision de l'agriculture et de sa mise en perspective pour demain. Le catalogue des propositions est à l'image des candidats : multiple et varié. Avec en retour ce vœu formulé par Benjamin : «*que les politiques se penchent sur la question d'obliger les jeunes qui s'installent, à avoir une assurance récolte. Je ne l'ai pas prise et aujourd'hui, suis embourbé pour plusieurs années. Les aléas climatiques vont être de plus en plus rapprochés et il faut absolument travailler là dessus. Assuré, je n'aurais peut-être pas gagné d'argent, mais au moins, n'en aurais pas perdu…*» Un retour à la réalité des choses et à ce qui fait le quotidien de nombre d'exploitants aujourd'hui après les épisodes climatiques de l'an passé.


«Y'en a bien du monde aujourd'hui, dans notre chèvrerie… !»

DOMINIQUE BERNERD

Emploi

Le Service emploi de la FDSEA de l'Yonne à vos côtés

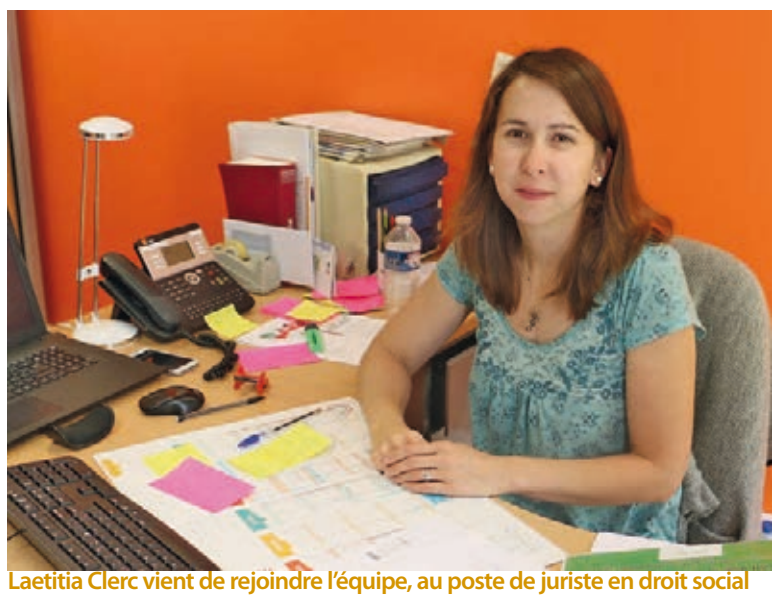
La nouvelle équipe de la section emploi de la FDSEA de l'Yonne poursuit son développement. À l'ordre des priorités, encore et toujours répondre au mieux aux besoins des employeurs de notre département.

Laetitia Clerc, qui vient de rejoindre notre équipe au poste de juriste en droit social vous accompagne pour tous vos actes juridiques, que ce soit, entre autres, pour la rédaction de vos contrats de travail ou procédures de rupture le cas échéant. Mais également la mise en place de l'activité partielle si cela est nécessaire sur votre exploitation. Au-delà de l'ensemble des problématiques de droit social, Laetitia en binôme avec France Lahutte, vous propose de vous assister pour la rédaction de votre DUER ainsi qu'un accompagnement dans la gestion des ressources humaines de votre entreprise. France, gère vos recrutements, de la rédaction et diffusion de l'annonce au choix des candidats, mais aussi après l'embauche la mise en place du dispositif AEF Emploi (une aide de 3 010€ dans le cadre d'une formation en interne à l'entreprise)

Le service emploi de la FDSEA poursuit sa mise en place d'actions courtes qualifiantes (ACQ), en vigne, l'une portant sur la taille et l'autre sur les travaux en vert. Ces actions sont menées en partenariat avec le CFPPA La Brosse dont le programme a été élaboré par des professionnels afin de répondre au mieux à leurs besoins. La réussite de ces actions tient au fait que ce sont les maîtres de stage qui font le recrutement parmi des candidats intéressés pour travailler en vigne. Si vous avez des besoins de main d'œuvre et que vous souhaitez participer à ce projet, n'hésitez pas à nous contacter. Afin d'être complet pour vous accompagner, la FDSEA poursuit le développement de son service paye, un service complémentaire au recrutement et à l'accompagnement en droit social dans votre entreprise. Marie Giraud, qui anime également le groupement d'employeurs départemental AVE 89 vous propose la gestion complète de vos payes et déclarations sociales liées.

La légitimité pour vous accompagner

Nous vous proposons également une offre de formation sur des problématiques récurrentes des employeurs agricoles et viticoles. Ainsi, plusieurs sessions de formation sur la méthodologie de la rédaction du document unique d'évaluation des risques (DUER) vous seront proposées rapidement. Deux autres formations pour acquérir les bases en droit du travail et en management sont également disponibles. Nous sommes également à votre écoute pour toute suggestion de nouvelles formations répondant à vos besoins.


Laetitia Clerc vient de rejoindre l'équipe, au poste de juriste en droit social

Nous vous rappelons que notre statut d'unique syndicat représentatif des employeurs de main d'œuvre nous donne toute légitimité pour vous accompagner dans vos démarches auprès de l'administration, n'hésitez pas à faire appel à nous si besoin.

Dans cette perspective, la FNSEA a décidé de créer un observatoire de l'emploi agricole, nous nous voyons donc confier des enquêtes de terrain afin de recueillir des données précises sur divers thèmes, les prochaines enquêtes porterons sur les salariés saisonniers mais aussi sur votre recours aux prestataires de services de main d'œuvre. Nous ferons donc appel à vous pour mener à bien nos enquêtes.

Votre contact : fdsea.yonne@fdsea89.fr ou 03 86 49 48 10

FRANCE LAHUTTE
FDSEA DE L'YONNE

Élevage

IGP validée pour le Charolais de Bourgogne

Pour l'association Charolais de Bourgogne, c'est l'aboutissement de quinze années de travail. L'IGP Charolais de Bourgogne a été validée et inscrite au Journal officiel européen le 15 mai dernier.



Régis Taupin, président de l'association Charolais de Bourgogne.

Régis Taupin, président de l'association Charolais de Bourgogne, a encore du mal à réaliser. L'obtention de l'IGP lui a été communiquée par un agent de l'Inao mercredi 31 mai par le biais d'un simple mail. Mais pour lui comme pour les membres de l'association, c'est le résultat de quinze années de travail. Le dossier de l'IGP Charolais de Bourgogne avait en effet été maintes fois remanié pour aboutir à son résultat final, lequel avait été transmis le 8 décembre 2016 au Conseil européen à Bruxelles. Traduit en 22 langues, le dossier avait ensuite été soumis à une procédure européenne d'opposition, permettant à chaque pays de se positionner en faveur on non de cette IGP. Aucune réclamation n'a été faite pour une validation effective de l'IGP le 15 mai dernier.

L'indication géographique protégée Charolais de Bourgogne concerne 1500 éleveurs, une surface de 700 000 ha d'herbe et un potentiel de 450 000 vaches. «*Un potentiel énorme à valoriser à hauteur de 10%, avec une grosse marge de progression*», précise Régis Taupin. De plus le «*fait qu'on soit signe de qualité va stimuler les besoins et les envies des agriculteurs de rentrer dans l'IGP*», souligne l'éleveur. Cette IGP englobe donc une zone géographique bien délimitée, qui comprend l'ensemble de la Nièvre, la Saône-et-Loire, 35% de la Côte d'Or, 25% de l'Yonne et déborde sur les cantons limitrophes du Cher, de la Loire, du Rhône et de l'Ain. Afin de répondre aux critères de l'IGP, les communes doivent être à 70% en prairie permanente. Les élevages doivent posséder 50% de vaches allaitantes dont au moins 80% de charolaises. Celles-ci doivent être nées et avoir été élevées et abattues dans la zone, après avoir reçu une alimentation constituée pour 60% d'herbe et pâturé au minimum six mois dans l'année. S'il est difficile pour l'instant d'évaluer précisément le montant de la plus-value à l'achat, on sait d'ores et déjà que les élevages qui seront adhérents au Charolais de Bourgogne pourront bénéficier d'une revalorisation du prix de la viande. Régis Taupin observe déjà une réelle effervescence autour du label. «*La filière s'intéresse maintenant au Charolais de Bourgogne. Avant qu'on créé la marque, on nous disait ça ne sert à rien mais maintenant les entreprises sont intéressées. On sent cette stimulation de la part des entreprises pour aller vers cette IGP.*»

À présent les éleveurs ont très peu de temps devant eux pour mettre en place une nouvelle communication. L'association devrait relooker son image et se doter d'un nouveau logo d'ici la fin de l'année. Ensuite il sera libre à chaque distributeur de faire sa communication avec sa propre marque.

Céline Clément

Viande bovine

À la conquête du marché asiatique

L'interprofession de la viande bovine française (Interbev) s'est déplacée du 20 au 24 mai à Hong-Kong afin de faire la promotion de sa nouvelle marque French Beef. Une aubaine pour la race charolaise qui a elle aussi sa carte à jouer.



La délégation d'Interbev a été reçue à Hong-Kong par le service économique de l'Ambassade.

Emmanuel Bernard, vice-président de la FNB, ne compte pas ses heures de déplacement. L'éleveur de Cercy-la-Tour était à Hong-Kong du 20 au 24 mai pour faire la promotion de la French Beef. L'Interbev avait en effet profité de la fin du Sial de Shangaï et de la levée de l'embargo vers la Chine pour organiser le voyage. Un film qui retrace le déplacement est d'ailleurs en ligne sur le site d'Interbev.

À Hong-Kong, les membres du voyage ont été accueillis par le service économique de l'Ambassade avant de se rendre au Conrad Hôtel afin de donner une conférence sur la filière française. Une centaine de personnes étaient présentes et ont pu apprécier le potentiel français et l'intérêt de consommer de la viande française. Six entreprises étaient du voyage, dont trois de l'Allier (Puygrenier, Convivial, Sicaba), elles ont pu rencontrer trente cinq importateurs de Hong-Kong afin de nouer des contacts. «*C'est plutôt intéressant pour nous car on avait des entreprises qui ont communiqué encore plus particulièrement sur de la viande charolaise et de la viande racée*», remarque Emmanuel Bernard. «*Les rendez-vous avec les importateurs se sont bien passés et les entreprises sont confiantes sur de futurs contrats. On fait les choses très légalement mais ça permet à des chinois qui veulent manger de la viande française de venir à Hong-Kong pour le faire.*»

Le marché hong-kongais représente un potentiel considérable puisque le pays importe 650 000 tonnes de viande.

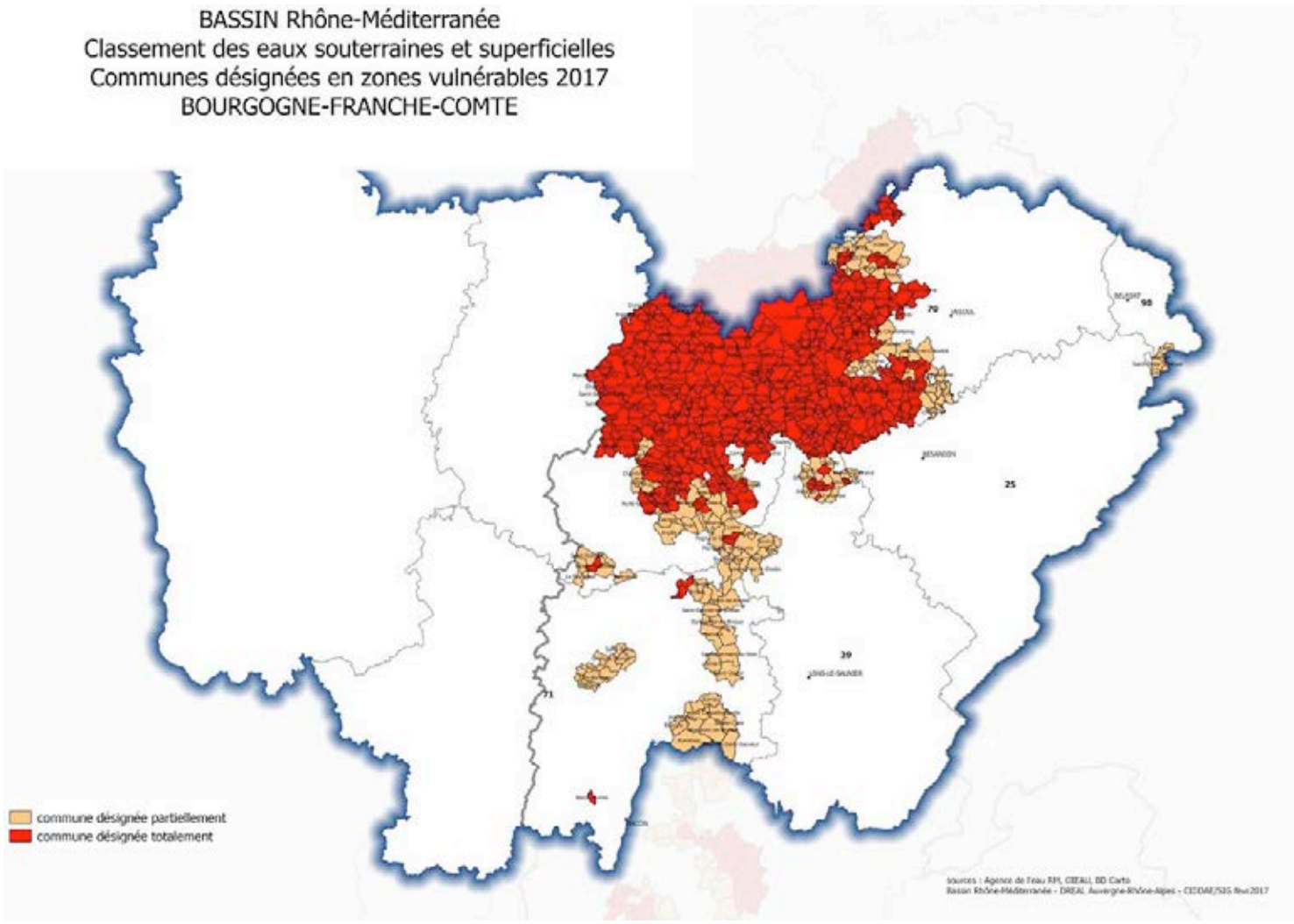
Pour faire la promotion de sa French Beef, Interbev s'appuie sur un argument majeur : la gastronomie française. «*La gastronomie française ne peut pas être ce qu'elle est sans de bons produits et de bons producteurs*», précise Emmanuel Bernard. «*Or l'élite asiatique est très séduite par le luxe et on est sur du pouvoir d'achat plus élevé qu'en France. Donc c'est un argument de taille même si c'est pour vendre un steak haché de hamburger.*» Si Emmanuel Bernard a bien posé ses valises dans la petite campagne de Cercy-la-Tour, il reprendra du service dès la rentrée prochaine puisqu'un prochain voyage de promotion est d'ores et déjà programmé début décembre pour l'Iran. Des certificats sanitaires ont en effet été signés par les autorités iraniennes la semaine dernière permettant l'exportation d'animaux vivants.

Céline Clément

Nitrates

Les nouvelles zones vulnérables sont arrêtées pour le bassin Rhône Méditerranée

Les nouvelles zones vulnérables à la pollution pour les nitrates d'origine agricole viennent d'être définies.
Sur ces zones, de nouvelles pratiques agricoles devront êtres mises en œuvre. La FRSEA BFC fait le point.



Après de nombreuses interventions de la profession pour réduire au maximum le nombre de communes concernées, le préfet coordonnateur de bassin vient de prendre le dernier arrêté concernant les zones vulnérables à la pollution par les nitrates d'origine agricole pour les communes pouvant faire l'objet d'une délimitation infra-communale sur l'ensemble du bassin Rhône-Méditerranée.

De nouvelles pratiques à mettre en œuvre

Sur ces zones de nouvelles pratiques agricoles seront à mettre en œuvre conformément au 6ème programme d'action national pris en application de la directive nitrates.
Ce programme d'actions prévoit notamment les périodes d'interdiction d'épandage, le stockage des effluents d'élevage, les modalités d'établissement du plan de fumure, les conditions d'épandage, les couvertures végétales…
Ces mesures seront déclinées et adaptées dans le cadre du programme d'actions régional Bourgogne-Franche-Comté qui doit être réactualisé.

Les exploitants agricoles, dont une partie des terres au moins ou un bâtiment d'élevage est situé dans ces nouvelles zones vulnérables, sont concernés, notamment au regard des nouvelles prescriptions relatives aux capacités de stockage des effluents d'élevage.

Déclaration d'intention à envoyer avant le 30 juin

La réglementation prévoit un délai de mise en œuvre au 1er octobre 2018, mais les exploitants n'ayant pas les capacités de stockage suffisantes doivent se signaler à l'administration au plus tard le 30 juin 2017 pour bénéficier d'une aide financière au titre des programmes de développement ruraux (PDRR).
Le formulaire de déclaration d'intention de la DDT concerne le projet d'accroissement des capacités de stockage de votre exploitation.
L'exploitant qui dispose déjà des capacités de stockages suffisantes n'a pas besoin de remplir ce formulaire.
Le modèle de cette déclaration est disponible sur le site de la Draaf Bourgogne-Franche-Comté : http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/formulaire_signalement_1__cle0bfcc9.pdf
Ce formulaire une fois rempli doit être envoyé par courrier ou par email au service agricole de votre DDT.
Malgré une demande pressante de la profession de reporter la date limite du 30 juin, cette date n'a pas été modifiée.

Il existe néanmoins des solutions techniques à moindre coût pour mettre en conformité l'exploitation comme le stockage du fumier en bout de champ sous certaines conditions (voir plaquette de l'institut de l'élevage) : http://idele.fr/domaines-techniques/sequiper-et-sorganiser/logement-et-batiments/publication/idelesolr/recommends/stockage-des-effluents-delevage.html

Pour avoir la liste des sections cadastrales des communes avec une délimitation infra-communale contactez la FDSEA de votre département.
Pour vous accompagner dans vos démarches, vous pouvez contacter le service environnement de la chambre d'agriculture de votre département.

LA FRSEA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Informations complémentaires
http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Directive-Nitrates

Liste des communes
http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/pollutions/zv/ZV2016_arrete.ph

Syndicat

Les dysfonctionnements du Feader ne sont plus acceptables

Trois ans après la nouvelle programmation (2014-2020) du fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), les dysfonctionnements plusieurs fois dénoncés par la FNSEA ne sont toujours pas réglés.

Alors que l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté traverse une crise sans précédent dans plusieurs filières (lait conventionnel, viande bovine, grandes cultures, porc), force est de constater que différentes mesures du Feader ne sont pas opérationnelles. L'instruction et le paiement de certaines mesures sont bloqués dans l'usine à gaz. L'agence de services et de paiement (ASP) est incapable de verser en temps et en heure les aides dues aux agriculteurs(rices).

Dans ce contexte encore largement impacté par les défaillances et le manque d'anticipation de l'État et des régions, les dysfonctionnements doivent se régler au plus vite.

Au lieu d'avoir un calendrier détaillé des points à régler, des précisions sur les difficultés rencontrées, les administrations font l'autruche. Le comité de suivi du Feader est reporté au mois de novembre sans explication. **Quand le programme dérive, s'enlise, il est plus que temps de remettre les pendules à l'heure !**
Des agriculteurs qui ont bénéficié d'une avance remboursable n'ont pas été retenus dans l'appel à projets et doivent rembourser l'aide, d'autres attendent toujours l'aide annoncée initialement en 2015.
Le ministère ne donne plus les moyens aux administrations de régler les dossiers complexes. La procédure administrative l'emporte sur le processus et pénalise l'accompagnement des exploitations agricoles.
Nous devons nous interroger sur la bonne mise en œuvre de ces programmes de développement ruraux régionaux (PDRR) avec l'insuffisance des financements en particulier pour les investissements productifs, la modernisation des bâtiments, l'accompagnement de nouvelles filières…Avec les nouvelles zones vulnérables, on ne prend pas en compte les nouveaux travaux nécessaires pour assurer ces nouvelles contraintes, sans compter le manque de crédits pour certaines mesures comme l'aménagement foncier, l'agroalimentaire, l'agriculture biologique.
Les régions doivent reprendre rapidement en main ce dossier avec le ministère et une plus grande concertation régionale avec la profession.

LA FRSEA
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Une variété de pièces pour les déchaumeurs à dents

Les pièces d'usure sur un déchaumeur à dents peuvent se révéler nombreuses. Tour des solutions du marché.


Väderstad

La forme du versoir impacte le travail effectué et le besoin de puissance.

Avec ou sans ailettes, la pointe de 80 mm représente le gros du marché des socs de déchaumeurs à dents en France. Sans ailettes, sa dimension polyvalente permet de réaliser un bon mélange de 10 à 35 cm, sans trop perturber les horizons, ni demander trop de puissance. Jouxtée de ses ailettes, elle peut être utilisée pour un déchaumage superficiel (7 à 15 cm), dans le cadre d'un faux semis par exemple.

Plus étroites, les pointes sans ailettes de 45 à 60 mm de large permettent de travailler plus profondément et assurent davantage un travail de fissuration qu'un réel mélange. Elles sont appréciées pour restructurer un sol compacté. À l'inverse, des pointes sans ailettes plus larges (100 à 120 mm) génèrent un brassage plus important, demandent plus de puissance et travaillent à des profondeurs entre 10 et 20 cm en solo. Certains constructeurs proposent des socs encore plus larges (170, 210 voire 220 mm), appréciés pour détruire les galeries de rongeurs sur une profondeur de 5 à 8 cm. Le sol est totalement mélangé sur toute la largeur de l'outil, alors qu'un soc avec ailettes ne réalise qu'un mélange autour de la pointe et un scalpage au niveau des ailettes.

Par ailleurs, un soc en patte d'oie ne réalise qu'un scalpage, un sarclage, au mieux un mulchage superficiel. Cette solution convient à bon nombre d'agriculteurs qui ne souhaitent pas gratter profondément pour ne pas remonter de cailloux. La combinaison soc et ailettes pose plus de soucis, car le soc vient piocher plus profondément que les ailettes.

Que ce soit soc (ou pointe) et ailettes ou soc à patte d'oie, la largeur de la pièce travaillante doit prendre en compte l'espacement entre dents pour que toute la largeur de l'outil soit travaillée.

Des versoirs droits, courbés ou vrillés

Associé au soc, le versoir, aussi appelé tôle-guide ou déflecteur, impacte également la qualité du travail. Son dimensionnement va de pair avec la largeur du soc. On distingue plusieurs formes. Certains épousent la forme de la dent et servent uniquement à orienter le flux de terre de chaque côté de la dent. D'autres constructeurs lui donnent une courbure vers l'avant et le vrillent pour orienter le flux de terre sur le côté. Cela favorise le retournement de la terre et donc le mélange terre et résidus végétaux. Ce type de versoir demande un peu moins de puissance que les versoirs uniquement courbés vers l'avant, qui accentuent le mélange en recyclant davantage la terre.


Campa

Équipant les déchaumeurs d'entrée de gamme, les socs réversibles ne se combinent pas à des versoirs.

Les versoirs de bordure, vrillés et élargis vers le haut, orientent le flux vers l'intérieur, facilitant notamment la visualisation de la séparation entre parties travaillée et non travaillée.

Certains constructeurs proposent des pièces travaillantes atypiques. La dent LowDisturbance, de Väderstad, se compose d'un soc courbé réversible sur lequel est soudée une lame en arc de cercle. Elle est destinée à un travail de décompactage avec une perturbation minimale des horizons, favorisant le drainage. Le constructeur suédois propose de travailler encore plus profondément (40 cm) et de casser la semelle de labour avec la pointe DeepLoosening qui se fixe derrière le soc.

Lemken propose en option les dents Tri-Mix sur les déchaumeurs à deux rangées Kristall. Pour compenser le faible nombre de rangées de dents, le constructeur allemand allonge, redresse et vrille le bout des ailettes pour augmenter le mélange.

LUDOVIC VIMOND



Les volumes de traînés augmentent

Les chiffres d'immatriculations de l'Axema montrent une évolution à la hausse des engins traînés.



L.Vimond

Horsch confirme sa place parmi les leaders d'outils traînés aussi bien en semis qu'en travail du sol.

En 2016, les déchaumeurs à disques indépendants connaissent une progression de près de 11 % par rapport à 2015, avec 703 machines traînées (634 en 2015 et 623 en 2014).
Lemken y occupe, comme en 2015, la première marche des constructeurs des d'appareils traînés (18,3 %), talonné par Horsch (15,4 %)et ses Joker. Pöttinger (10 %) gagne une place et détrône Grégoire-Besson (8,8 %) du podium.
Autre catégorie, les rouleaux traînés connaissent également une évolution positive avec 507 machines, contre 463 en 2015 et 443 en 2014.
Enfin, le marché des semoirs céréaliers traînés connaît en 2016 une progression de 20 %, avec 281 appareils immatriculés, contre 234 en 2015, année qui avait connu une baisse de 22 % (300 machines en 2014). Dans ce contexte, Sky Agriculture (26,7 % de part de marché en 2016, contre 29,1 % en 2015) a vu ses ventes augmenter, mais pas autant que le marché, cédant ainsi quelques parts de marché. Horsch voit ses ventes et ses parts de marché augmenter (22,8 % en 20165, contre 20,5% l'année précédente) pour se rapprocher sérieusement de Sky Agriculture. Väderstad a vu son volume et ses parts de marché diminuer (11,4% en 2016), tandis qu'au pied du podium Amazone double sa part de marché (9,6 %) passant devant John Deere (8,5 %).

LUDOVIC VIMOND

Le carbure de tungstène pour les terres usantes

Ce matériau évite de voir les pièces d'usure fondre comme neige au soleil dans les terres usantes.



L.Vimond

Exemple de pièce combinant rechargement au carbure de tungstène (juste en-dessous du trou) et pastille de carbure brasée (en bas).

Pour réduire l'immobilisation pour entretien des matériels utilisés dans les terres très usantes, l'ensemble des constructeurs et les spécialistes de la pièce d'usure proposent des pièces au carbure de tungstène. Ces dernières permettent de multiplier la durée de vie par cinq à sept en moyenne. *«Ces pièces sont plus coûteuses, explique Yannick Monvoisin, d'AgriCarb, mais on fait des économies sur la boulonnerie, changée moins souvent, et sur le temps passé à l'atelier et non au champ.» «Au final, les coûts à l'hectare sont divisés par deux et demi à trois»*, affirme Thierry David, d'ADI Carbures. Outre les différentes qualités de carbure de tungstène, qui vont souvent de pair avec leur prix, on distingue deux types de pièces au carbure : celles rechargées en carbure et celles sur lesquelles des pastilles de carbure sont brasées aux endroits les plus stratégiques.

Une meilleure résistance, mais un besoin de puissance plus important

Attention : souvent plus épaisses, ces pièces renforcées peuvent demander un léger surplus de puissance. En outre, les terrains avec un fort taux de pierres, notamment de silex, ont tendance à faire sauter les pastilles de carbure de tungstène. Pour limiter les coûts, certains proposent de ne monter des pièces renforcées que sur la première rangée de dents et sur les deux dents de la seconde rangée au niveau des passages de roue. Une solution qui ne convient pas à toutes les terres usantes.
La solution pourrait arriver d'outre-Manche, où la société britannique Tenmat a mis au point un matériau composite, baptisé Ferobide. *«Jusqu'à maintenant, les pièces au carbure se composaient de billes de carbure de tungstène noyées dans du cobalt, explique Sylvain Mas, de la société Tenmat. Le Ferobide combine ces billes avec de l'acier, ce qui fait que les agriculteurs peuvent le souder avec un poste classique et que les pastilles tiennent mieux.»* Reste à valider cette solution sur le terrain.

LUDOVIC VIMOND



• *nouveautés* • **nouveautés** • *nouveautés* • **nouveautés** •

ACTISOL Cybelle se refait un look

Le cultivateur repliable Cybelle se refait une beauté, adoptant un look plus moderne. En outre, Actisol présente un décompacteur monopoutre de 4,50 m de large avec relevage hydraulique. Doté d'un système télescopique, il se resserre à 3 m au transport.



M. PORTIER

AGRAM Germagro et Geo-Culti, des déchaumeurs évolutifs



L.VILMOND

Les déchaumeurs à dents Germagro et Geo-Culti sont construits sur la base d'un châssis principal sur lequel peuvent se greffer des extensions. Composé de trois rangées de dents queue de cochon de section 35 ou 40 mm suivies d'une rangée de peignes ou d'un rouleau barre, le Geo-Culti peut aussi se décliner en version frontale en largeurs de 3 et 4 m. Le Germagro arbore quant à lui quatre rangées de dents vibrantes de section 70 x 12, chaussées de socs droits ou à pattes d'oie, suivies d'éventuelles herses peignes et d'un rouleau à barre ou d'un rouleau V-Ring. En option, ce déchaumeur bénéficie d'un attelage pour travailler en position frontale.

Modèle : Geo-Culti - **Largeur :** châssis fixe 3 ; 3,50 et 4 m ; châssis repliable 4, 5, 6 et 7 m
Modèle : Germagro - **Largeur :** 4, 5, 6 et 7 m repliable

AGRICARB Plus de longévité avec les dents LT



L.Vimond

Déclinées aux couleurs Amazone, Kuhn et Pöttinger, les dents de herses rotatives LT se distinguent par la présence de 6 plaquettes de carbure de tungstène assurant une hauteur de protection de 135 mm. Directement brasées sur les dents, ces plaquettes asymétriques sont orientées de façon à optimiser la pénétration et limiter l'usure et le besoin de puissance.

Terres de Bourgogne
Retrouvez nos vidéos sur notre chaine YouTube


Dechaumeur CARRE Penterra à 5 m



Cet été, ESSAYEZ-LES !
Demeter 3 m.

CARRE
SARL GIACOMEL
ZA Granges Hautes - Auxonne - 03 80 27 08 00 - giacomelagri.com
Actisol

AgriDis INTERNATIONAL A/S
www.agridis.com
HE-VA


Sub-Tiller: *Décompacteur de 2,50 à 7 m.*


Terra-Seeder: *Semoirs pneumatiques de 3 à 6m.*


Euro-Tiller: *Vibro traîné de 7 à 10 m, en 7 rangées de dents.*


Tip-Roller: *Rouleaux auto-porteur de 3,3 m. à 20,30 m*


Disc-Roller: *Déchaumeur à disques indépendants de 3 à 8 m*


Triple-Tiller: *Chisel porté ou traîné de 3 à 6 m.*

JEAN-MICHEL CHENILLOT
6, Rue du Serein - 89000 Saint Georges sur Baulche
Tel. 03 86 48 12 64 - Fax 03 86 46 71 91 - Port. 06 08 95 26 90 - jmc@agridis.com

THIERRY CHENILLOT
Chosal
110, Chemin des Usses - 74350 Cruseilles - Tel. 04 50 44 28 88 - Fax 04 50 32 14 10
Port. 06 08 97 59 88 - thierry.chenillot@orange.fr

• *nouveautés* • **nouveautés** • *nouveautés* • **nouveautés** •

AGRISEM
Les déchaumeurs Vibromulch font peau neuve



AGRISEM

Le déchaumeur à dents vibrantes Vibromulch est décliné en version portée à 4 rangées de dents et semi-portée à 5 rangées. Il peut désormais recevoir, soit des dents vibrantes 70x12 mm équipées de socs droits ou pattes-d'oie de 180 mm, soit des dents queue-de-cochon de 30 mm pour travailler plus profond. En option, les dents peuvent être précédées par des coutres circulaires ou une rangée de crossboard. À l'arrière, Agrisem propose un choix très complet de rouleaux (avec herse peigne en option) ou herse à trois rangées pour travailler sans rouleau, des roues de jauge contrôlant la profondeur de travail à l'avant et à l'arrière de l'outil.
Largeur : 4, 5, 6 m porté ; 6 et 8 m semi-porté - **Espacement entre dents :** 16,6 cm
Dégagement sous châssis : 60 cm

AGRISEM
Un Maximulch à grand dégagement



AGRISEM

La nouvelle série 5 du Maximulch se compose de deux rangées de disques indépendants de diamètre 610 mm, espacées de 1,07 m, suivies de dents réparties sur deux rangées espacées de 2 m, offrant un dégagement sous bâti de 89 cm. Dédiées à la fissuration pure ou au décompactage, ces dents disposent d'une sécurité à ressort renforcée offrant 750 kg de pression à la pointe. Elles sont suivies de disques niveleurs et d'un choix important de rouleaux, pouvant s'escamoter au besoin, le contrôle de profondeur s'exerçant alors à l'aide de l'essieu central.

Largeur : 3 et 4 m (fixe), 4 et 5 m (repliable)

ALPEGO Des fraises haut de gamme



AGRISEM

Le constructeur italien lance trois nouvelles gammes de fraises haut de gamme baptisées FZ, LZ et KZ. Toutes bénéficient d'un châssis renforcé pour pouvoir être combinées avec des machines lourdes comme des planteuses de pommes de terre. Les FZ, LZ et KZ disposent respectivement de lames équerres, de lames droites et de lames pointes. Elles reçoivent de série une cape arrière sur amortisseurs et réglables grâce à des manivelles latérales.
Ajoutons que les KZ accèdent à une boîte de vitesses autolubrifiée à transmission centrale de 260 ch autorisant un régime de rotation jusqu'à 424 tr/min.
Largeur : 3; 3,60 (uniquement pour la FZ) et 4 m

AMAZONE Un Catros sur la base du Certos



L.Vimond

Reprenant la conception du Certos 2TX, le Catros + 2TX dispose d'un élément central et deux latéraux totalement indépendants. Le suivi du sol et le contrôle de profondeur des éléments latéraux sont assurés par une roue à l'avant et un rouleau à l'arrière, et piloté depuis la cabine. Plus lourd que le Catros + 2TS, il assure un appui ferme sur toute la largeur, grâce à un système de précontrainte hydraulique.
Ajoutons que le chauffeur peut ajuster depuis son poste de conduite l'inclinaison avant-arrière pour compenser l'usure différentielle entre les deux rangées de disques de 510 mm de diamètre. Compter une moyenne de 250 ch pour tracter un modèle de 8 m.
Par ailleurs, Amazone propose sur tous ses déchaumeurs à dents et à disques un nouveau rouleau à disques lourds pour un rappui ferme.
Largeur : 7, 8 et 9 m





• *nouveautés* • **nouveautés** • *nouveautés* • **nouveautés** •

BOMFORD Le Bomford Dyna-Drive

Quitté Distribution décline le Bomford Dyna-Drive en version repliable de 4,50 m. Afin d'atteindre une vitesse de travail de 13 à 15 km/h nécessaire à l'efficacité des deux rotors à dents autoanimés, cet outil de travail du sol se contente d'un tracteur de 130 ch. Il est équipé de quatre rotors — deux sur chaque demi-largeur — le premier entraînant le second par l'intermédiaire d'une chaîne lubrifiée par un bain d'huile.

BEDNAR La herse Striegel-Pro en portée



M. Portier

La herse de déchaumage Striegel-Pro se décline en version portée. Celle-ci dispose de dents carbure à démontage rapide. Elle inaugure par ailleurs le rouleau Crash Cutter à lames coupantes, implanté à l'avant des dents et destiné à mieux dégrader les résidus. Cet équipement à réglage hydraulique est également disponible en option sur le déchaumeur à disques indépendants Swifterdisc. Ces appareils accèdent à une nouvelle solution de semis de petites graines. Développé par Bednar, l'Alfa Drill 400 intègre une trémie de 400 l, une distribution inox à entraînement électrique issue du semoir Omega et une turbine hydraulique.
Largeur : 6 ; 7,50 et 9 m

CARRE Un outil à disques indépendants



M. Portier

Spécialiste des outils à dents, le constructeur vendéen se dote d'une gamme d'outils à disques indépendants baptisée Xenos. Décliné en versions portée fixe et semi-portée repliable, cet outil reçoit deux rangées espacées d'un mètre, de disques crénelés (610 mm) montés sur boudins élastomères. Les paliers, entièrement étanches et sans entretien, sont montés à l'intérieur des disques. Le Xenos peut recevoir différents modèles de rouleaux, ainsi qu'une trémie Semloc pour le semis de couverts végétaux.
Largeur : 3 et 3,50 m (porté)/4, 5 et 6 m (repliable)
Dégagement sous bâti : 900 mm

DAL-BO Un rouleau de plus de 24 mètres



L.Vimond M. Portier

Le Megaroll est un rouleau en neuf sections composées des récentes billes Snowflakes de 50 ou 55 cm de diamètre. En option, il peut recevoir des billes Crosskill ou CrossCombi. Reposant sur quatre roues au transport, il affiche un gabarit de seulement 3 m de large. 300 chevaux sont nécessaires au minimum pour tracter cet outil de 25 t.
Largeur : 21,30 ou 24,30 m

FRANQUET Une bineuse betteraves jusqu'à 18 rangs



AGRISEM

La gamme de bineuses se compose de trois modèles pour betteraves (6, 12 et 18 rangs) et de deux modèles pour maïs 6 et 8 rangs. Chaque élément est monté sur parallélogramme et dispose d'une roue de jauge pour un bon contrôle de la profondeur de travail. Une manivelle permet d'ajuster la profondeur de travail de tous les éléments. Chaque élément se compose de trois dents 32 x 12 sur lesquelles sont fixés des socs cœurs de 150 mm (250 mm pour le maïs) ou des lames Lelièvre. Escamotables manuellement sans outil, les protège-plants sont en inox. Les disques coupeurs sont également escamotables..Pour le suivi des rangs, Franquet propose un montage suiveur avec deux disques ou un châssis double poutre guidé par traces, par palpeurs ou par caméra.. En option, il est possible de monter des herses étrilles ou des rotors à dents métalliques pour un binage sur le rang.

Väderstad Opus:
Puissance et polyvalence



Väderstad Carrier XL:
Le déchaumage sans compromis



Year 2 Warranty

AVENIR motoculture
21 Arc/Tille - Ménétreux
03 80 60 07 77

DACHARD
58 St Benin d'Azy
03 86 60 21 80

MALECOT POIRIER AGRI
58 St. Loup
03 86 26 24 49

SV-PRO
89 Monéteau - Malay Grandchamp - 21 Chatillon
03 86 72 09 30

97 sur 100 RECOMMANDENT

Créateur de solutions pour l'agriculture
Tous types de sols - après labour - T.C.S - semis direct

www.vaderstad.com

VÄDERSTAD

• *nouveautés* • **nouveautés** • *nouveautés* • **nouveautés** •

GRÉGOIRE BESSON
Le déchaumeur Reflex en porté



M. Portier

Le déchaumeur à disques indépendants Reflex se décline en version portée. Il conserve des disques de 560 ou 620 mm montés par paires sur suspension à lame.
Largeur : 3 m et 3,50 m (fixe) / 4,20 m ; 5,20 m ; 6,20 m (repliable)

GRÉGOIRE BESSON
Les charrues portées R8 jusqu'à 7 corps


G. Besson

Grandes sœurs des modèles R6, les charrues R8 reprennent l'avant-train qui offre l'inclinaison hydraulique et la suspension du troisième point. Le dévers et le déport se règlent indépendamment de manière à effacer totalement le premier corps si besoin. Ces charrues proposent un réglage mécanique de la largeur et sont déclinées en sécurité à boulons ou non-stop hydraulique. Comme sur les RW, l'étançon déporté permet d'intégrer une roue avancée.
Nombre de corps : 5, 6 et 7 (uniquement en sécurité boulons)
Bâti : 160 x 160 mm - **Diamètre fusée :** 130 mm **Largeur :** 14 à 22 pouces
Puissance demandée : 120 à 250 ch

HORSCH
Un rouleau tout terrain

Sur ses déchaumeurs Terrano FX, Horsch propose un rouleau acier avec des anneaux en U plus espacés pour limiter les risques de bourrage. Les cercles sont disposés de chaque côté des dents de la dernière rangée. Ce rouleau est disponible sur l'intégralité de la gamme, que le modèle soit porté ou semi-porté, neuf ou en service depuis 2010.



Chez votre concessionnaire

EUROPAGRI	89 St Clément	**03 86 83 02 01**
	89 Brienon	**03 86 43 07 90**
	89 Tonnerre	**03 86 55 05 07**
	et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	
SARL MANIÈRE	21 Verrey sous Salmaise	**03 80 35 80 66**
GROUPE METHIVIER	89 Toucy	**03 86 44 01 08**
SAS PARAGEAU Groupe Methivier	58 St Martin/Nohain	**03 86 26 10 93**
SUREAU AGRICULTURE	89 Avallon	**03 86 34 18 35**
	58 Tannay	**03 86 22 11 54**

HE-VA
Un rouleau de 15,30 m



AGRISEM

Dans sa version XL, le rouleau Tip-Roller se compose de cinq éléments indépendants, afin d'assurer le suivi du sol sur une largeur de 12,30 ou 15,30 m, selon le modèle. Il est disponible en plusieurs versions : cambridge, ondulé, croskill… Il peut être précédé d'une ou deux rangées de lames niveleuses, d'une double rangée de herses ou la combinaison des deux.

KIRPY
Un broyeur de pierres de 2,50 mètres



M. Portier

Le broyeur de pierres BPN 250 est équipé de marteaux fixes (acier standard ou carbure), d'une porte hydraulique et d'une enclume fixe interchangeable. Conçu pour des tracteurs de 120 à 180 ch, il peut intervenir sur andains ou en direct. Présenté en largeur de 2,50 m, il est également disponible en 2 m.

• *nouveautés* • **nouveautés** • *nouveautés* • **nouveautés** •

KÖCKERLING
Des évolutions en travail du sol/semis


G.Coisel

Désormais, les outils à dents vibrantes Allrounder portés bénéficient du double rouleau STS, en U, de 53 mm de diamètre. L'anneau du rouleau correspond alors à un passage de dent. Sur les déchaumeurs Vektor, composé de quatre rangées de dents, la sécurité devient non-stop hydraulique avec un déclenchement à 750 kg à la pointe. Enfin, sur les semoirs semi-portés Rebell Profiline, le châssis est mieux intégré, avec l'essieu qui vient s'intercaler entre les disques et le rouleau pour un meilleur équilibre des masses, mais également une meilleure manœuvrabilité. Le rouleau est d'ailleurs désormais monté sur balancier.

KVERNELAND Une charrue à la pointe de la technologie


G.Oisel

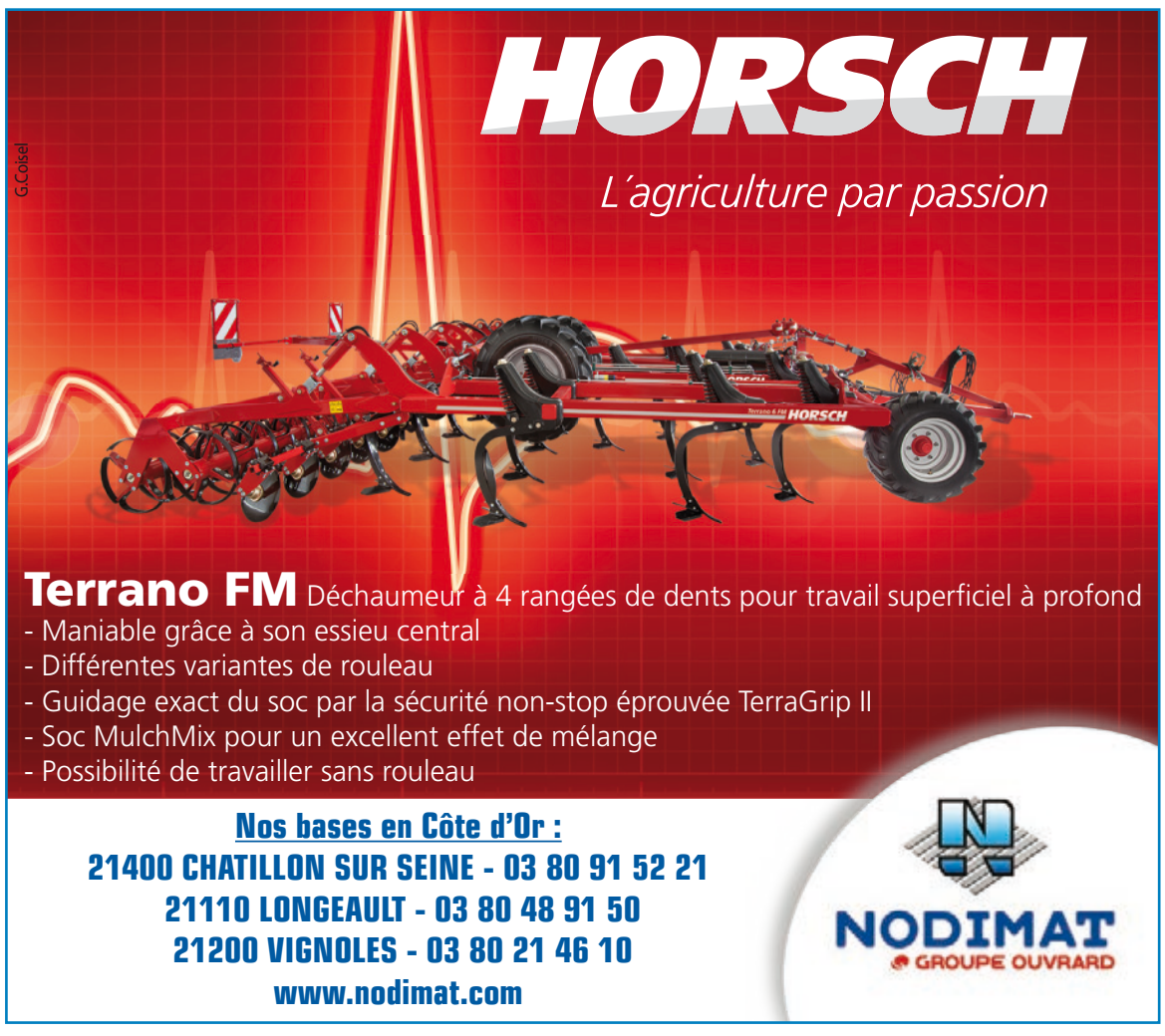
La charrue 2500 i-Plough se démarque par sa certification AE Isobus. L'ensemble des réglages de la charrue, comme le dispositif de largeur variable, l'aplomb, le retournement ou encore la profondeur de travail s'effectue depuis le terminal Isobus de la marque ou du tracteur. La charrue peut également être équipée de l'option FurrowControl qui, reliée à un système GPS, s'appuie sur la largeur variable pour corriger et réaliser un sillon droit. Rappelons que cette charrue se distingue également par son système de transport équipé d'une barre d'attelage pivotante à 45 degrés et d'une tête d'attelage pivotante évitant de dételer le troisième point sur la route.
Modèle : 2500 i-Plough - **Nombre de corps :** 4 à 6 **Sécurité :** Non-stop mécanique
Varilarge : 12 à 22 pouces - **Puissance maxi :** 300 ch

KUHN Des herses grande largeur


Kuhn

Les herses rotatives HR 6040 et HR 8040 R viennent compléter la gamme par le haut. Elles se distinguent par leur conception (boîtier central, carters latéraux avec circulateur d'huile, caisson…) adaptée à des tracteurs de 460 et 500 ch. Particularité, elles bénéficient de série d'un boîtier de contrôle qui informe sur l'éventuel déclenchement de l'un des limiteurs ainsi que sur les températures d'huile des trois carters de la machine. Plusieurs rouleaux sont disponibles, ainsi que des dents efface-trace. Les réglages de la profondeur de travail et de la barre niveleuse sont hydrauliques et s'ajustent depuis la cabine.

Modèle : HR 6040 R, HR 8040 R
Largeur de travail : 6; 8 m
Nombre de rotors : 3,5/m





• nouveautés • nouveautés • nouveautés • nouveautés •

LEMKEN
Le Rubin 12 s'agrandit



Lemken

Le constructeur allemand étoffe son offre en déchaumeurs à disques indépendants Rubin 12 avec l'arrivée d'un modèle de 7 m de large.

SKY Un déchaumeur porté à dents



M. Portier

Après le modèle semi-porté à 4 rangées de dents, Sky décline son déchaumeur DDE en version portée à trois rangées de dents. Montées sur sécurités à boulon ou non-stop à ressort, les dents reçoivent trois largeurs de socs au choix. À l'arrière des dents, le DDE intègre une rangée de lames Crossboard ou de disques de nivellement. Quatre types de rouleaux sont proposés, le réglage du terrage s'effectuant hydrauliquemeent en option.
Largeur : 3 ; 3,5 ; 4 ; 5 m



VÄDERSTAD
Le TopDown nouvelle génération



Väderstad

Le cultivateur à dents et disques TopDown profite de plusieurs évolutions. Il adopte les disques indépendants TrueCut de 470 mm favorisant la dégradation et le mélange des résidus. Les dents bénéficient de sécurités hydrauliques de plus forte capacité, améliorant la pénétration de l'outil, indépendamment des conditions de sol. À l'arrière, le réglage de l'inclinaison des disques de nivellement est optimisé, tandis que la gamme de rouleaux s'étoffe avec le Double SteelRunner, un double rouleau agressif à billes d'acier de 600 mm de diamètre. Le TopDown profite également d'un nouveau support et d'un repérage amélioré des connexions hydrauliques.
Largeur : 3 à 9 m



Nouveau concessionnaire Case IH en Côte d'Or

La Cormat s'installe à Neuilly-lès-Dijon

L'officialisation s'est faite lors du dernier Sima. La Cormat, concessionnaire en Haute Marne, a repris la distribution case IH en Côte d'Or. Restait à trouver un point de chute pour pouvoir couvrir le département, idéalement proche de Dijon. Depuis début mai, l'entreprise est installée à Neuilly -lès Dijon, dans l'ancien atelier de Giacomel Agriculture. Pour démarrer, l'équipe est constituée trois mécaniciens, d'un chef d'atelier, d'un magasinier et d'un vendeur. Un second vendeur est en passe d'être recruté, selon Pascal Nezel, le PDG de la concession qui avait invité les agriculteurs à une journée portes ouvertes le 18 mai dernier pour «*faire connaissance*». Hugo Cholley, responsable opérationnel de la Cormat, et ses collègues avaient préparé une exposition des principales marques distribuées sur la Côte d'Or. Outre Case Ih, les gammes Amazone, Pottinger, Gyrax et Kverneland seront représentées par le nouveau distributeur.

La Cormat est une concession historique de Haute Marne. Elle a été reprise en 2014 par Pascal Nezel qui possède également Z Manutention, concessionnaire Manitou sur les quatre départements de Franche-Comté. En 2016, la Cormat a réalisé un chiffre d'affaires de 8,5 millons d'€ et vendu 27 tracteurs et 11 moissonneuses-batteuses sur la Haute Marne et les deux tiers de la Haute Saône, une extension de secteur attribuée par Case IH à la reprise. La Cormat compte aujourd'hui 23 salariés. Le siège social de Saint Blin et la base de Rizaucourt (52) devraient fermer dans les prochains jours au profit d'un bâtiment neuf à Chaumont, plus adapté aux conditions qu'exige l'entretien des machines agricoles d'aujourd'hui. Le concessionnaire Case IH envisage de se développer sur son nouveau territoire avec la construction d'une base dans les secteurs de Gray et Chatillon sur Seine dans les prochaines années.



Pascal Nezel, au centre, entouré de l'équipe de Neuilly.

KUB 89

Arrivée de Florian Robert au SAV

Le concessionnaire Kubota de l'Yonne était depuis plusieurs mois à la recherche d'un technicien pour s'occuper du SAV, du magasin et de l'accueil. Le poste est désormais pourvu. Depuis la mi-mai, Florian Robert a rejoint KUB 89 à Venoy. Agé de 31 ans, Florian Robert a un parcours atypique. Diplômé en gestion, il s'est reconverti dans la mécanique en obtenant un Bac Pro, ce qui lui a permis de travailler dans les moteurs de bateaux dans le sud de la France. Mais les attaches dans l'Yonne ont été plus fortes et Florian Robert est revenu dans une concession agricole pendant 3 ans avant d'acquérir une nouvelle expérience dans le SAV des stations-service. Intéressé par Kubota qu'il qualifie de «*marque innovante et en plein développement*», il souhaite s'investir dans KUB 89 aux côtés de Julien Demoly qui se consacrera davantage à la vente.



▶ Des professionnels à votre service

QUAD POLARIS
SPORTSMAN 570
8 290 €TTC
6 908,33€HT*
*sans le coffre
Agent
Garage du Mouësse
POLARIS
The Way Out
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

L'Eleveur Bourguignon
CLÔTURES ÉLECTRIQUES PERMANENTES
LE + GRAND CHOIX DE LA RÉGION
Ronces, grillages, barrières d'herbage 2 à 6 m.
12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly en Auxois - Tel. 03 80 90 66 60

Entrepreneur agricole
RECHERCHE TRAVAUX MOISSONS
sur région bourgogne
Coupes spéciales colza, maïs, tournesol.
FLORENT PROMMER 21 Fontangy - 06 81 32 69 56
eta.prommer@gmail.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 24/05/2017	Bourg-en-Bresse 06/06/2017	St Christophe-en B. 31/05/2017	National 24/05 au 30/05/17
Vaches viande (V)	U	-	-	4,04 €	3,90 €
	R	3,60 €	3,65 €	3,84 €	3,58€
	O	-	3,35 €	-	3,26 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,35 €
	O	3,10 €	3,15 €	-	3,17 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,90 €
	P	2,70 €	2,75 €	-	2,66 €
Génisses VML	U	3,83 €	4,30 €	4,65 €	4,22 €
	R	3,45 €	3,75 €	4,00 €	3,68€
	O	-	3,15 €	-	3,20 €
Taureaux VML	URO	-	2,60 €	2,90 €	2,75 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 06/06/2017

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	3,04	-	
300-350 kg	-	2,92	-	
350-400 kg	-	2,89	-	
400-450 kg	-	2,92	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	**E**	**U**	**R**	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,62	2,50	
300-350 kg	-	2,66	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	**E**	**U**	**R**	
300-350 kg	-	2,83	-	
350-400 kg	-	2,80	2,61	
400-450 kg	-	2,82	2,76	
450-500 kg	-	2,69	-	
500-600 kg	-	2,49	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	**E**	**U**	**R**	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,61	2,41	
400-450 kg	-	2,58	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	**E**	**U**	**R**	
+500 kg	-	1,64	-	
Vaches	**E**	**U**	**R**	**O**
- 5 ans	2,51	2,09	1,89	1,61
5 -10 ans	-	2,05	1,88	1,52
+10 ans		1,97	1,81	1,49
Génisses	**E**	**U**	**R**	
24-36 mois	2,78	2,21	1,87	

Broutards : Vente rapide à des cours facilement reconduits dans les sujets d'automne.

Taurillons : Le climat commercial est plus calme avec des débouchés italiens qui restent sous la pression des difficultés dans les taurillons gras. Malgré tout les lots de qualité continuent de se négocier favorablement parce qu'ils sont plus rares à cette saison.

Génisses 18 mois : La modestie permet de maintenir les tarifs aussi bien pour les bonnes herbées pour l'Italie que les légères destinées au marché espagnol.

Taureaux : Demande suivie sans changement de tarif.

Vaches/Génisses de 30 mois : Les flux sont réguliers avec des besoins présents,mais toujours pas d'évolution.

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 06/06/2017

Bovins (211)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
395 à 410 kg	1090 - 1140	2,75 - 2,77
Taurillons d'herbe		
270 à 445 kg	750 - 1180	2,41 - 2,89
Laitonnes		
280 à 395 kg	690 - 1000	2,52 - 2,64
Taureaux		
595 à 1125 kg	850 -1940	1,36 - 1,73
Génisses		
345 à 400 kg (16-24mois)	-	-
600 à 640 kg (24-36 mois)	1260 -1610	2,01 - 2,68
-Vaches		
Vaches légères	800 - 1140	
Vaches entre deux	1190 - 1350	
Vaches lourdes	1360 - 1960	

Vente rapide en mâles de bonne qualité à des tarifs fermes, demande plus calme en très lourds (+500 kg). Apports corrects en femelles, cours stables avec peu d'invendus. présentation de très bonne qualité en vaches avec de nombreux animaux lourds et proche de la finition permettant un placement rapide et quasi-total à des tarifs en progression.

Bovin gras : 1

Vaches de viande : 3,39€ le kg de viande.

Divers : Collecte de laine le jeudi 22 juin de 7h30 à 11h30 à la Sicagemac.

Prochain marché le lundi 12 juin, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 17/05/2017

Broutards	U	R	O
<200 kg	-	-	
200 à 250 kg	-	-	
250 à 300 kg	2,98		
300 à 350 kg	2,84	2,64	
350 à 400 kg	2,77	2,61	
400 à 450 kg	2,74	-	
450 à 500 kg	-	-	
Laitonnes	**U**	**R**	
150 à 200 kg	-	-	
200 à 250 kg	-	-	
250 à 300 kg	-	2,54	
300 à 350 kg	-	-	
350 à 400 kg	-	-	
Taureaux			
+ 500 kg	-	-	
Génisse			
(24-36 mois)	-	2,00	-
Vaches			
- 5 ans	1,85	1,70	-
de 5 à 10 ans	1,83	1,67	-
+ 10 ans	-	1,55	-

Broutards - Laitonnes : La demande s'oriente sur des broutards plus lourds (Vàc + 60 jours) avec des cours fermes. Laitonnes 300 kg, cours reconduits, très difficile dans les légères.

Vaches : Cours reconduits dans les vaches faciles à finir. Difficulté en bêtes trop maigres et génisses, avec des invendus.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 30/05/2017*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	-	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,40 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,35 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,00 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,00 €	-

Tendance : Les cours sont difficilement reconduits et la vente est plus calme.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

Cotations Dijon 22/05 au 28/05/17

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,87 €	-
350 kg	-	2,76 €	-
400 kg	-	2,66 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,53 €	-
500 kg	-	2,39 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,53 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,38 €	-

Tendance : la rareté de l'offre dope les cours. La demande est supérieure à l'offre.

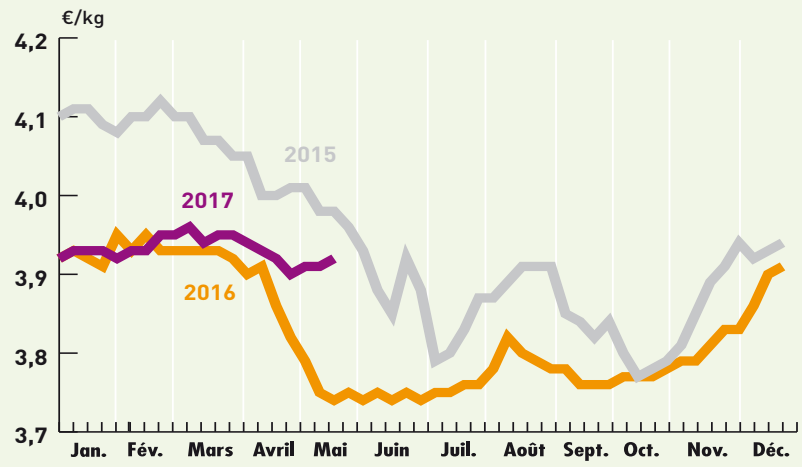
Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 15/05/17 au 21/05/17

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,92 €	3,75 €	3,65 €			
Races mixte		-	3,50 €	3,49 €	3,47 €	-	
Races lait					-	3,24 €	3,20 €
Bœufs	**E**	**U=**	**R=**	**R-**	**O+**	**O=**	**P+**
Races à viande	-	-	-	-		-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait						-	3,02 €
Vaches	**U=**	**U-**	**R+**	**O+**	**O=**	**P+**	**P=**
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,11 €	3,98 €	3,82 €	3,76 €	3,62 €		
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,09 €	3,95 €	3,86 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,40 €	3,34 €	-	
Races lait					-	-	3,00 €
Génisses	**U=**	**U-**	**R+**	**R=**	**O=**	**P+**	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,62 €	4,28 €	4,07 €	3,94 €			

Tendance : Faiblesse de la demande.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 22/05/17 au 28/05/17

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,98 €	3,94 €	-	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,60 €	4,18 €	4,01 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	4,00 €	3,92 €				
Races mixte					3,45 €	3,41 €		
Races lait						-	2,99 €	2,95 €
Génisses	**U=**	**U-**	**R+**	**R=**	**O+**			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,66 €	4,63 €	4,40 €	3,96 €				

Tendances

SEM. 20/2017

Bovins de boucherie

Le climat commercial est plus calme avec des abatteurs qui couvrent plus facilement leurs besoins, pour cette seule semaine complète de mai. Les abatteurs régulent leur activité, pour être au plus près de la demande de leurs clients. Les transactions sont tendues avec des tarifs sans grand mouvement pour les femelles Charolaises, Limousines ou croisées de qualité bouchère. L'ambiance commerciale est calme et seule la modestie de l'offre sur les marchés permet un maintien des prix dans les génisses ordinaires ou les réformes allaitantes de choix secondaire. En laitières, les volumes disponibles sont plus étoffés ce qui permet aux industriels de mieux planifier leurs achats. Cela n'a pas d'impact sur les prix pour cette semaine avec des tarifs reconduits dans l'ensemble des vaches Frisonnes et Montbéliardes. En jeunes bovins, les tarifs évoluent très peu, avec un commerce de plus en plus contractualisé ou basé sur le prix des cotations régionales. La demande italienne reste mesurée et le marché intérieur pour la découpe, reste confrontée au prix des vaches et surtout des avants qui partent pour le minerai.

Broutards

L'activité commerciale est favorisée par les premières sorties de mâles herbés, qui attisent une demande italienne. Les premiers lots sont souvent de qualité avec une bonne croissance. Les tarifs sont en progression dans les bons mâles Charolais ou Limousins. La demande est également régulière dans la marchandise plus légère ou de conformation plus commune même si les tarifs pratiqués restent discutés. En femelles, les transactions sont suivies pour les bonnes laitonnes herbées sur l'Italie, mais l'ambiance reste calme dans les légères pour le marché espagnol.

Veaux d'élevage et d'engraissement

La modestie saisonnière de l'offre favorise les échanges. Les tarifs sont mieux défendus dans les bons veaux Montbéliards, Holsteins et Abondances. L'activité commerciale est coupée en deux dans les allaitants. Les bons mâles croisés/Montbéliards ou Blanc Bleus, lourds et viandés restent correctement valorisés. Les transactions sont en revanche très sélectives dans les veaux plus légers ou de moyenne conformation. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 22/05/2017*

Agneaux (484)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		2,93 - 3,40	2,68 - 3,23
Gras (38-44 kg)	-	2,99 - 3,31	2,23 - 2,94
Gras (44-50 kg)	-	2,63 - 2,92	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (179)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	0,75 - 0,93	-
(+60 kg)	0,97 - 1,29	0,82 - 0,97	-
Divers			
Béliers (8) :	-	-	
Agneaux maigres : 86 à 94 €	-	2,39 -2,91	-
Caprins (58) : 11 à 40 €		-	0,31 - 1,84
Boucs :			
Divers (1) :			

Ovins : 730 . Offre de saison en agneaux. Apports plus importants en brebis et en caprins.

Agneaux : Les bons lots tirent leur épingle du jeu avec quelques centimes de baisse. Le recul des prix est plus marqué dans les lots de moindre qualité et mal triés.

Brebis : Nouvelle baisse des prix mise en cause par des sorties nationales importantes après la période de détention pour la PCO. Cette situation ne devrait toutefois pas durer puique les besoins sont importants

Béliers/Caprins : Cours inchangés.

Prochain merché le jeudi 8 juin (pesée 7h00 et Vente 9h00). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 29/05/2017*

Ovins : 125	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	120 - 135	2,55 - 3,00
Agneaux laitons	110 - 146	2,97 - 3,54
Brebis	50 - 100	0,90 - 1,11
Béliers	100	1,14

Présentation de bonne qualité, maintien des tarifs.

Pas de marché ovins le 6 juin

Collecte de laine le jeudi 22 juin de 7h30 à 11h30.

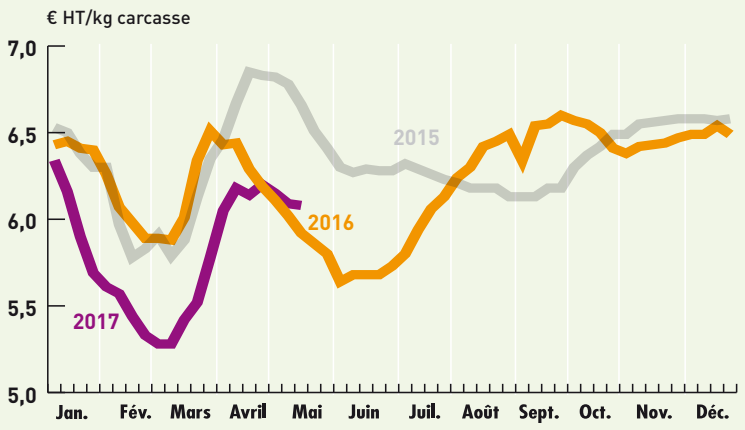
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 22/05/17 au 28/05/17*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,14 €	5,70 €
Couvert	16-19 kg	6,44 €	6,13 €	5,69 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,26 €	5,10 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 22/05 au 28/05/17*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,02 €	**6,81 €**	**2,27 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 22/05/2017 au 28/05/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,85 -0,24	6,81 -0,16	6,23 -0,02	-	-	-	-
	R Var.	6,25 -0,27	6,29 -0,33	6,19 -0,39	-	6,32 0,04	6,44 0,13	6,48 0,16	-
	O Var.	5,58	5,68 -0,13	-	-	5,83 0,02	5,72 -0,02	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,86 -0,13	6,62 -0,15	5,79 -0,02	-	6,44 0,05	6,13 -0,01	-
	R Var.	6,28 -0,12	6,26 -0,24	6,23 -0,26	5,64 -0,18	6,14 -0,04	6,13 -0,06	5,93 0,02	5,47 0,11
	O Var.	5,73 0,03	5,92 0,02	5,95 =	-	5,69 0,01	5,69 0,06	5,56 0,06	5,03 0,08
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-		5,26 0,02	5,01 0,02	-
	O Var.	-	-	-	-		5,10 -0,05	4,86 -0,15	-

Zone nord : Agneaux : La baisse amorcée ces dernières semaines se confirme. **Zone sud :** Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés «Eleveur & Engagé». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 6 mai) :
«L'offre est limitée. Les cours sont facilement reconduits dans les bons animaux.»

Porcins

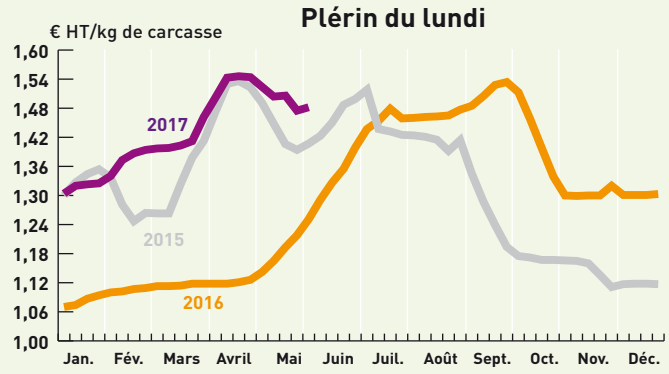
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 093 porcs présentés) — *Cotations du mardi 6 juin 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,486 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 22/05/17 au 28/05/17*

1,68 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

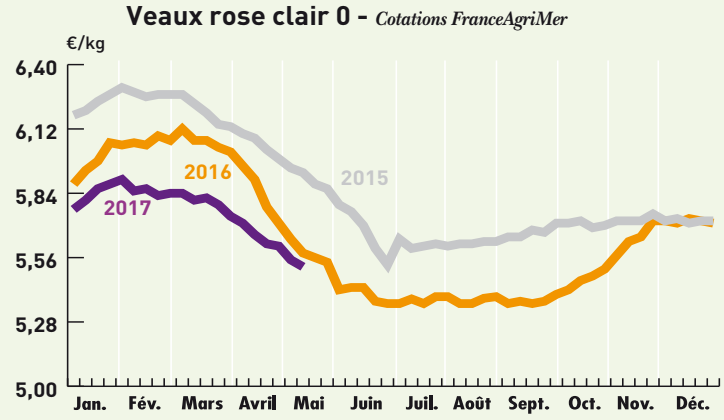
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 22/05/17 au 28/05/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,25 €	-	-
U	-	7,43 €	5,67 €	-
O	-	5,50 €	4,52 €	3,69 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 5/06/17 au 9/06/17*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.10j-4 sem (supérieure élevage)*	82	550 - 625 €	390 - 460 €	270 - 330 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		190 - 280 €	140 - 160 €	125 - 155 €	115 - 140 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		290 - 400 €	220 - 280 €	215 - 250 €	150 - 180 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		460 - 550 €	300 - 380 €	260 - 300 €	INC
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*		130 - 220 €	180 - 230 €	210 - 310 €	95 - 130 €

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 22/05/17 au 28/05/17*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	3,07 €	2,64 €	-	-
Bons	2,89 €	2,31 €	2,35 €	

Céréales

Marché du 27 avril 2017

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	meunier 74 kg/hl	mai-juin	155	N C
	68 kg/hl/12 fourrager	mai-juin	140	N C
Nord Côte-d'Or	meunier 74 kg/hl mini	mai-juin	155	N C
	68 kg/hl /12 fourrager	mai-juin	140	N C
Aube	meunier	mai-juin	152	N C
	fourrager 70 kg/hl	mai-juin	141	N C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	fourrager 58 kg/hl	mai-juin	122	N C
Sud Côte d'Or	60 kg/hl	mai-juin	125	N C
	58 kg/hl	mai-juin	117	N C
Nord Côte d'Or	60 kg/hl	mai-juin	125	N C
	58 kg/hl	mai-juin	117	N C

TRITICALE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Hte Saône/Yonne			inc.	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	mai-juin	160 à 163	N C

MAÏS	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		mai-juin	172	N C

POIS	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Cote d'Or/Yonne/Aube	Fourrager	mai-juin	210	N C

Luzerne déshydratée	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	18% 1ère main	5 de juin	174	T
	18% 1ère main	11 de juin	176	T

Pulpes de betteraves	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main	6 d'oct.	163	T
	6 mm 1ère main	12 d'oct.	163	T

Matériel

Tracteur

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2015 et janvier 2016 tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix très raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ 06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 6 07 91 98 08.

25 - Vds boule à lait inox 600 litres état neuf groupe de traite pâture.
✆ 06 43 41 13 44

Récolte

01 - Vds faucheuse rotative Kuhn GMD 55 en bon état
✆ 06.31.24.31.81

38 - Vds vis à grains 9 m diam. 108 moteur triphase 3 cv, broyeur de prairies à marteau 2,80 m, TBE.
✆ 06 82 23 73 20

39 - A vendre cellule à grain 800 quintaux 4m70 x 5m20 porte de visite très bon état
✆ 06 98 52 28 02

58 - VENDS cause retraite roundballer à chambre variable Feraboli extrême 265 LT, TBE + pince à balle élévateur frontal (réf. 21VB1)
✆ 03 86 30 15 63 HR

71 - Vends presse haute densité 8080 Greenland Vicon, très bon état, 17.000 bottes, révisée.
✆ 06 25 73 39 74

Arbo-viti

26 - Vds calibreuse abricots 6 rouleaux marque Giraudon très bon état prix 2 200 euros
✆ 04 75 28 08 94 hr

69 - Cse extension ha cède refroidisseur pour drapeaux, convient pour 5 à 7 ha, moteur EWL 24 A tri + N. Prix à débattre.
✆ 06 87 25 62 39

Cave

89 - VENDS support Oxoline 1 pour fût de 225 litres, 37 logements linéaires, prix : 3 000 € HT (réf. 22VB1)
✆ 03 86 47 15 60

Agri. divers

01 - Recherche presses MD, - round baller Welger et Class, - semoirs maïs Nodet, - cover crop, - charrues, - tracteurs MF, Fendt, - mois. batteuses (réf. 200A)
✆ 06 83 37 05 90

15 - Vds John Deere 6210 + John Deere 1640 + pirouette Kuhn, andaineur Kuhn, épandeur à fumier Deguillaume HVP 60, mat. TBE.
✆ 06 67 71 57 10

18 - Vends presse John Deere, 590 BAL master ficelle, bon état - vitrine réfrigérée, 4,5 m TBE.
✆ 06.31.72.00.79.

18 - Vends benne Leboulch, 13 t, 2001 - broyeur de pierres Kirpy, 1,8 m, 2005 - vibroculteur Sicam, 6,1 m, 2007.
✆ 06.50.17.45.84.

18 - Vends enrouleur Irrifrance Irridoseur, 2001, carte électronique 2 ans, servi 30 ha/an, maïs 400-110, prix : 7.000 euros.
✆ 06 80 63 04 94.

21 - Recherche mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Renault, Fend. (réf. 220A)
✆ 06 29 81 80 05

38 - Vend tonne à eau 2000 litres sur roue avec pompe.
✆ 04 74 58 38 36

69 - Vend char 4 roues refait à neuf : plancher, peinture, pneus. Peut se transformer en porte troncs d'arbres (en enlevant le plancher il s'allonge). Armature toute en fer.
✆ 06 13 52 27 12

69 - Vend aérofaneur de marque Vicon 2 en 1 : il fane et andaine le foin. Super état.
✆ 06 13 52 27 12

69 - Vds petit char à pneu av. ridelles + 2 paires de brancard, TBE, 250 euros + citerne à eau 1200 l, PVC, 300 euros + Scie circulaire mot. 3 CV, 2 lames 600 +25 m de cable, TBE, 250 euros.
✆ 04 74 69 11 00

70 - Recherche Tracteurs Fiat série 90-66, Tracteurs Landini 4 cyl, Massey 168-178-188-675-690, Presses MD JD-Claas-Deutz-IH 435, Presse BR 120x120 Claas-Welger-Krone-Carraro-Deutz, Faucheuses Kuhn GMD, Andaineur Kuhn 1 toupie.
✆ 06 83 59 05 70

70 - Vds cause cessation TZ 250 rotative Kuhn Venta 4m, Pulvé Blanchard 4500L, Citerne 70000 Beiser, Tracto Case Faucheu 5 assiettes Kuhn, Plots planches chêne secs.
✆ 06 80 07 82 66

84 - Vds, cse retraite, récep. vend. Vaslin Bucher avec tuyau., pulseur TTZ Thomas 800 l , benne à vendange, grpe de froid pr frigo 150 m3, cuve à vin plastique et acier revêt. époxy, calibreuse fruits à poids avec vide caisse, remorque plate, tracteur MF30, élév. électrique Boss 1,5 T. TBEG.
✆ 06 88 56 09 51

84 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 36- 40- 44 dis, bennes 8 - 10- 15 T, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4 m,www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

84 - Vds vibro. Quivogne L=4,5 M 01/2003, Covercrop Grégroire Besson 3 M 01/2011, herse rot. Emy Elenfer 3 m en combiné av. semoir Vittora Universel an. 2007, sulfateuse 600 L an. 2008, semoir pn. agri. CE 2000, tuyau alu. asper. Cepic couv. 4 Ha diam. 50 et 70, soussoleuse Agric av.roul.arr. av. micro sepela, trac. SAM 135 ch an. 2001, 6000 H, godet Cartel av. vérin PTC 2330 Kg. Prix à déb.
✆ 06 82 19 72 06

89 - VENDS bascule avec poids pouvant peser jusqu'à 500 kgs, 60 euros (réf. 2204)
✆ 03 86 66 96 94 HR

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Elevage

39 - Vds griffes pompe à lait groupe Wesfalia moteur démultiplicateur cure-étable
✆ 06 08 27 98 13

71 - Vends presse balles rondes John Deere 582 Hiflow TBE, cage contention Ponge, cage contention pour veaux Mazeron. EARL Roux Maurice.
✆ 03 85 33 90 88 ; 06 72 86 27 38

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds Kangoo fourgon année 2006, 136000 km diesel, très bon état, contrôle technique OK.
✆ 06 86 84 11 92

69 - Vds C15 1ère main 155000 kms, freins arrière avant neufs. Bras arrière refait. Factures.
✆ 06 70 27 72 69

Tourisme

26 - Vends Land Cruiser VXE année 06/2006 269 000 kms boîte automatique TBE 11 900 euros
✆ 07 88 84 07 58

26 - Vends Peugeot 406 2.0 HDI 5 portes 110 cv clim automatique ABS Airbag Direct assistée 165 200 kms contrôle technique vierge 3 000 euros ferme batterie neuve 2eme main jamais accident
✆ 04 75 98 27 94 ou 06 07 68 05 52

Achat-Vente

Récolte

01 - A réserver paille blé récolte 2017 balles rondes départ champs 55 euros la tonne - 01 Lent
✆ 06.80.14.87.27

38 - Vds presse moyenne densité 265 NH bon état : 1000 euros, monte-bottes Samas 9 m.
✆ 04 74 94 20 83 HR

69 - Vds très belle paille orge, env. 30-40 bottes 120x120. 80 euros/tonne.
✆ 04 78 48 50 48 ou 06 69 48 62 89

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91

Fourrage

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ 06 03 07 54 83.

Bât. Pro.

26 - Vds hangar neuf non monté larg 8M long 2x 6 m H 5 m poteau IPE 200 fermes 180 couverturegalva brun pente 22 % prix 3 000 euros
✆ 04 75 48 68 30

Propriété

21 - RECHERCHE exploitation agricole ou terres agricoles ACHAT ou LOCATION, région St Jean de Losne, Nuits St Georges, Genlis, Plaine. Ecrire à Terres de Bourgogne -1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 1106)
✆ TERRES DE BOURGOGNE

Rech. **expl. culture ou élevage.** Vente ou Loc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

Remorque Lambert 16T Tandem 110 colaert
Roues Kargo Radial
15 990 € Démo
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com 02 43 00 75 31

VIDEO SURVEILLANCE DOMAINE
Caméras HD pour une surveillance de qualité
Produits sélectionnés par CAMÉRAIL
02 48 24 46 76

STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères
14 juin à 14 h : 50 taureaux «ESPOIR» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 400 €
15 juin à 10 h : 36 taureaux «RJ» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 800 €
Visite des animaux dès le 01/06 - Références génétiques et sanitaires
A votre service INTERLIM
Listes résultats et visites sur demande
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46

Maison Familiale Rurale
Suite à l'ouverture BAC PRO Maintenance des Matériels (option : matériels agricoles) par Apprentissage, rentrée 2017, nous recherchons un mécanicien agricole avec expérience min. 3 ans. 25 km d'Aurillac.
Antenne CFA MFR ARA MARCOLES
04 71 64 72 29 ou 06 07 91 84 78

BOUÉ S.A.R.L.
RAINURAGE OU SCARIFICATION DES BETONS GLISSANTS
RAINURAGE CAILLEBOTIS
DÉCOUPE BÉTON POUR POSE DE RACLEURS
bouesarl@orange.fr ● www.boue-sarl.com
02 99 47 89 36

ANALYSEZ VOS ECHANTILLONS !
3 contrôles en 1 seule opération
Service, assistance et suivi GARANTIS
multitest
POIDS SPECIFIQUE
TEMPERATURE
HUMIDITE
GODÉ
03 23 66 20 05
www.gode.fr

BÉTONS OU CAILLEBOTIS GLISSANTS ?
. RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON
. RAINURAGE CAILLEBOTIS
. RAINU'RAIL®
découpe de rainures pour racleurs auto.
Vermot
www.vermot-rainurage.com
N°Vert 0 800 77 01 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
DEPUIS 30 ANS
UNISERVICE BATIMENTS EN KIT
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
POSSIBILITÉ DE MONTAGE I GARANTIE DECENNALE I ELEVAGES I VITICOLE I STOCKAGE I PME-PMI I CHEVAL
Tél. : 05 65 81 29 66 - www.batiments-kit-uniservice.com

Défi~Mat

ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEUR	an	Heures	CV
CASE JX 90 U, char case LRZ 120	2004	4100	90
CLAAS Celtis 426 RA + char MX T6 arceau	2005	2000	74
CLAAS Celtis 456 RX, invers hydro-3 DE	2008	5400	102
CLAAS Axos 310, batis MX	2011	2100	75
CLAAS Axos 330CX, char MX 80,5	2011	3500	90
CLAAS Arion 620 C, hexashift - cab susp.	2011	3400	135
JOHN DEERE 5080 R, char JD 551-BMS 130	2009	5500	80
JOHN DEERE 5085 M, arceau - char JD 563	2011	5200	85
JOHN DEERE 5090 MC, char JD H 310 BMS 190	2014	1900	90
JOHN DEERE 6520 P, cab et pont susp.	2006	6800	115
JOHN DEERE 6230, char JD 633 BMS 150	2008	5800	95
JOHN DEERE 6630 P, PQ + 24/24 pont susp	2010	4300	135
JOHN DEERE 6100 MC, TLS - char JD H 310	2015	1100	100
JOHN DEERE 6100 RC, TLS - char JD H 310	2014	1600	100
JOHN DEERE 6105 M, TLS - char JD H360, **TBE**	2015	1800	105
JOHN DEERE 6130 R, TLS - rel avant	2013	2900	130
MC CORMICK 2013, char MX 120 - croco 160	2010	4700	130
M. FERGUSON 4245, chargeur MF 874	2000	7500	85
M. FERGUSON 4270, boite 24/24	2000	4200	110
M. FERGUSON 5440, dyna 4-char MX u8	2011	4700	100
M. FERGUSON 6140, boite meca rel avant	1997	6800	90
M. FERGUSON 6455, dyna 6 - char MF 955	2007	6500	100
M. FERGUSON 7465, dyna VT - cab et pont susp	2012	950	135
VALTRA N 103, char quicke Q61 - BMS 190	2014	1600	100

MATERIEL DIVERS	an	capacité
Enfonce pieux YANIGAV - HTG5, pince hydraulique	2003	
Epareuse GYRAX - 1051, bras 5m com elec	2011	1 m
Epareuse AGRAM - Alpinist 460, bras 4,60 - repliage ar	2002	1,20 m
Broyeur de refus KUHN - VKM 280, marteaux cuillères	2003	2,80 m
Distrib/engrais KUHN - MDS 935, 800 L double plateaux	2008	18 m
Distrib/engrais PROLOG - CNX6120, tapis DPA - double disque	2007	8 m³
Andaineur KUHN - GA 3501 GM, essieu simple	1999	3,50 m
Andaineur CLAAS - liner 350 s, essieu tandem	2002	3,50 m
Andaineur CLAAS - liner 390 s, tandem	2001	3,90 m
Andaineur CLAAS - liner 430, essieu tandem	2008	4,30 m
Andaineur KRONE - swadro 46, tandem, **TBE**	2008	4,60 m
Enrubanneuse Kverneland - 7550, com teleflexible	1990	film 500
Enrubanneuse Kverneland - 7640, bras satellite	2005	film 750
Faneuse VICON - fanax 523, 4 toupies, portée	2000	5,30 m
Faneuse PÖTTINGER - Hit 91 NZ, 8 toupies, portée, *révisé*	2006	9 m
Faneuse FELLA - TH901 TRANS, 8 toupies, semi-portée	2009	9 m
Faucheuse KUHN - GMD 700 GII, 7 disques, *révisé*	2008	2,80 m
Faucheuse KUHN - GMD 702 GII, susp pneum, 7 disques	2007	2,80 m
Faucheuse KUHN - GMD 3510 FF, susp oléo pneum	2009	3,50 m
Faucheuse KUHN - GMD 3510 FF, susp oléo pneum	2012	3,50 m
Conditionneuse CLAAS - 260 C, conditionneur fléaux	1998	2,60 m
Conditionneuse JD 131 - frontale - doigt mobile	2010	3,10 m
Conditionneuse KUHN - FC 313 TG, trainée - doigts téflon	2005	3,10 m
Presse h. densité SUPERTINO - SR 60 80, belle 60 80, 4 noueurs	2007	2 m
Remor. Mono. AGRAM - Bigben 12, prte automatique, rehausse	2007	12 t
Remor. Mono. LYONNET - BML 110, prte automatique, rehausse	1999	11 t
Remor. Mono. LBOULCH - Gold 11000, flèche ressort porte auto	2007	
Épand. à fum. GILIBERT - HELIOS 14, boitier en cab., centrale hydrau	2005	14 m³
Épand. à fum. GILIBERT - HELIX 8, tapis noix neuf	2009	8 m³
Épand. à fum. JEANTIL - EVR 8,6, 6T, prte hydrau, com elect.	2010	8 m³
Charrue KUHN - MM 122, 4 corps ext., deport devers hydro	2009	
Déchaumeur AGRISEM - DOM SUPER 5RE, prte 24 disq. roul cage	2011	3 m
Déchaumeur KUHN - XS 24, 24 disques, pivotement hydro	2003	3 m
S. monograine MONOSEM - NG+4, 4 RGS-micro granulateur	1999	3 m
S. monograine AMAZONE ED 452, 6 rgs micro granulateur	2005	
Sem. en ligne AMAZONE CombiHR, semoir + herse-bon etat	2003	3 m
Moissonneuse bat. LAVERDA - 255 AL 4WD, 2056H, conv., 5 sec.	2004	4,80 m

LA BOUTIQUE RÉUSSIR
à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE RÉUSSIR
et de nombreux autres…
boutique.reussir.fr

Divers

15 - Vd pipeline complet Alfa Laval, pom. à vide VP 76 (900 l.), 4 griffes (Armony), décro. autom., 60 m de tuyau allée 40 + 21 robinets, 60 m de tuyau à air + pompe à lait + bocal de réception 50 l. + rampe de lavage avec 6 robinets.
✆ 04 71 20 13 31

18 - Vds bois de chauffage en 2 m, chêne, 24 euros HT/stère départ 18.
✆ 06 03 07 54 83.

25 - Vds poules pondeuses plein air 11 mois de ponte, race Lohmann, 3 euros la poule, + une gratuite toutes les 10 achetées, prévoir caisses. Réserv. du 10 au 30-06 Septfontaine (25)
✆ 06 78 27 10 50 - 06 47 11 27 82

67 - Vends 2 pneus avec jantes 9,5x36, 2 pneus 14-9x28, germinateur Kongskilde 4,30 m, herse Quivogne 6 m.
✆ 03 88 69 61 42

Location

Agricole

58 - A louer canton de Montsauche exploitation 80 ha, cause retraite. Ecrire à Terres de Bourgogne - CS 80075 - 1 rue des Coulots - 21110 Bretenière (réf. 230A)
✆ TERRES DE BOURGOGNE

Offre

Emploi

01 - CUMA recrute chauffeur pour saison estivale, sur période juillet/août, voire juin si possible. Maîtrise des travaux récolte, transport. Age minimum 18 ans, permis B souhaité.
✆ 04.74.52.71.90

Chauffeur Agricole Saisonnier

Canton : Précy Sous Thil
Contrat de travail : Contrat saisonnier. CDD 2 mois -Temps complet
Secteur d'activité : Grande Culture
Statut de l'entreprise : Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21
N° Siret : 537 884 397 000 28
Date prévue d'embauche : juillet
Salaire : 9.76€
Date de l'offre : 13/03/2017
Formation : Permis SPL / CACES Télescopique
Expérience : Expérience professionnelle, permis B et véhicule exigés

Descriptif du poste

Le Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recherche un **Chauffeur Agricole Saisonnier** pour une mise à disposition chez un exploitant en Grande Culture.
Vous aurez pour mission, dans le respect des consignes de l'exploitant, **la manutention de balles rectangulaires de paille avec un télescopique, regroupement dans les champs, mise en meule et chargement de camions, transport.**
Vous justifiez d'une première expérience professionnelle en agriculture, permis SPL et Caces télescopique indispensable.

Merci d'adresser votre candidature à :
GE AGRI RESSOURCE 21
Sabine Gondeaux
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com

Recherchons des Saisonniers pour l'Épuration et Castration Maïs

Le Groupement d'Employeur AGRI RESSOURCES 21 a mis en place une offre de service «clef en main» pour répondre à la problématique des producteurs, à savoir le recrutement de **nombreux salariés saisonniers** pour l'épuration puis la castration du maïs.
À cet effet, nous recherchons des saisonniers sur les secteurs **Seurre, Saint JEan de Losne, Brazey, Arc sur Tille et Saint Julien**.
La phase épuration devrait débuter aux alentours **du 25 juin** pour une période de **dix jours** minimum et la phase castration début juillet 2017.
Avis aux fils et filles d'agriculteurs, aux neveux et nièces, et à leurs amis... !

Contact : GE AGRI RESSOURCES 21
03.80.68.67.68 / groupementmais21@gmail.com

01 - Cherche ouvrier agricole CDD temps plein 8 mois mini exploit. polyculture élevage
✆ 06.89.95.73.70

39 - Expl. AOP Comté bio 3 UTH 500.000 l 230 ha cherche associé(es) pour remplacer un départ en retraite.
✆ 06 66 59 18 32

42 - Rech salarié plein temps CDI à compter du 1/07 - niveau bac minimum -
Envoyer CV à gaec.bernard@42.sideral.fr

69 - Cherche ouvrier agricole traite et soin des animaux plus autre expérience exigée plein temps possibilité de logement.
✆ 06 76 63 79 84

69 - Rech. ouvrier viticole expérimenté po tvx vignes et cave. Région Beaujolais. Contrat CDI. Salaire motivant.
✆ 06 03 22 34 24

Agent Arboricole OUVRIER PAYSAGISTE

Contrat de travail : CDI 35H/semaine
Secteur d'activité : Arboriculture / Paysage
Statut de l'entreprise : Groupement d'employeurs départementalAgriRessources 21
N° Siret : 537 884 397 000 28
Date prévue d'embauche : Immédiate
Salaire : 9.76€ (A définir selon compétences)
Lieu de travail : Secteur de Santenay

Descriptif du poste

Le Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recrute un **salarié polyvalent** en arboriculture et en entretien de paysage.
Vous êtes mis à disposition de mai à septembre chez un adhérent paysagiste, pour les travaux d'entretien des jardins. D'octobre à avril chez un arboriculteur, pour les activités liées à l'entretien et à la production du verger, **les travaux manuels (taille, éclaircissage, cueillette, pose des filets para-grêle)**
Vous justifiez d'une expérience significative en arboriculture et en entretien de paysage. Rigueur, autonomie et ponctualité seront appréciés
Permis B et véhicule indispensables
Compétences : Entretenir une plantation - Repérer la présence de nuisibles et constater la nature et l'étendue des dégâts - Entretenir un outil ou matériel- Techniques d'effeuillage - Techniques d'éclaircissage - Connaitre les Pathologies végétales.

Merci d'adresser votre candidature (Réf. SANT) à :
GE AGRI RESSOURCE 21
Sabine Gondeaux
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com

OFFRE PARTAGE SALARIAL

Le Groupement d'Employeurs Agri Ressources 21 recherche des exploitations agricoles intéressées par un salarié en temps partagé (novembre à mai)

Le salarié est actuellement occupé 6 mois de l'année, de mai/juin à octobre. Titulaire d'un BPREA, 14 années d'expériences en polyculture élevage

Pour tout renseignement, veuillez contacter :
GE AGRI RESSOURCE 21
Sabine Gondeaux
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com

Service

01 - CTRM Atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... Rectification culasses. Vente pièces moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ 06.63.43.51.15

69 - Eta Rivoire - tous semis maïs, céréales, prairie, etc multiespèce, fertilisation sur labour, simplifié, sur prairie en direct.
✆ 06 61 52 27 99

Animaux

Bovin

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends 1 taureau adulte 5 ans,fils de Devred, - veaux 16 mois reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires. (réf. 0307)
✆ 06 21 88 22 77

Agent d'Élevage Laitier H/F

Contrat de travail : CDI à temps partiel :
12 heures par semaine à Pralon
14 heures par semaine à Villy en Auxois
Salaire : 9.76€
Formation : BEPA souhaité
Expérience : Expérience professionnelle, permis B et véhicule exigés

Descriptif du poste

Le Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recrute **un agent d'élevage laitier** (H/F) pour un contrat CDI à temps partiel sur une exploitation en polyculture élevage laitier sur le secteur de Sombernon.
Vous aurez pour mission principale la gestion du troupeau :
- La traite,
- les soins aux animaux (alimentation, paillage, curage, vêlage),
- la surveillance (repérer les chaleurs, détecter les maladies...).

Vous aurez pour missions secondaires selon les besoins :
- L'entretien des prés et des clôtures,
- les travaux de fenaison.

Vous justifiez d'une première **expérience professionnelle en élevage laitier** qui vous permettra de travailler en autonomie.
Poste à pourvoir en CDI à temps partiel.

Merci d'adresser votre candidature à :
AGRI RESSOURCE 21
Sabine Gondeaux
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com

Agent Élevage BOVIN/OVIN H/F

Contrat de travail : CDI 35H/semaine
Secteur d'activité : polyculture élevage
Statut de l'entreprise : Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21
N° Siret : 537 884 397 000 28
Date prévue d'embauche : Immédiate
Salaire : 9.76€
Lieu de travail : Thenissey et Billy Les Chanceaux
Formation : CAPA/BEPA
Expérience : Expérience professionnelle, permis B et véhicule exigés

Descriptif du poste

Le Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recherche **un agent d'élevage** pour une mise à disposition chez deux exploitants en Polyculture Élevage.
Vous aurez pour mission, dans le respect des consignes de l'exploitant, **le soin aux animaux (alimentation, surveillance, paillage, vêlage,) le suivi des cultures (travail du sol, semis, récolte).**
Vous justifiez d'une première expérience professionnelle en agriculture, et maitrisez la conduite d'engins agricoles.

Merci d'adresser votre candidature à :
GE AGRI RESSOURCE 21
Sabine Gondeaux
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY Bruno - Jeux les Bard VEND 1 taureau 5 ans, origine Bernard Dessauny, cause consanguinité + veaux de 15 mois, IBR A, GS.(19VB3)
✆ 06 87 43 40 33

21 - VENDS taureau charolais 30 mois inscrit, vêlage facile, type élevage, IND IBR, TGS (réf. 2203)
✆ 06 18 38 47 84

42 - Vds génisses prêtes Mo très bonne origine indem IBR BVD
✆ 06 35 19 36 21

42 - Vds 7 génisses pleines limousines vélage aout à oct, pleines 1 taureau sans corne, cheptel indem paratub IBR BVD - poss livraison
✆ 06 78 47 91 30

58 - Eleveur limousin VEND taureaux aptes pour la saillie HBL ou non, ind. IBR, TGS. David Thoulé - Le Couault - Diennes Aubigny (réf. 010F)
✆ 03 45 82 90 10 - 06 10 09 65 69

58 - - 21 - Elevage charolais HBC, GAEC de Beaumont - Aligny en Morvan et EARL Guenot Nicolas - Allerey VEND taureaux 17 mois à partir de 1 800 euros et 2 ans, IND IBR, livraison toutes distances (réf. 120H)
✆ 06 70 34 71 84

58 - EARL BATHO Serge VEND taureaux 2 ans, - veaux 15 mois et 1 adulte 3 ans, naisseur Hatenon - Cyrano - Glamour (réf. 140A)
✆ 06 83 68 07 96

58 - VENDS reproducteurs CHAROLAIS 12 - 15 mois, HBC. GAEC Touillon-Moiron - Decize (réf. 140B)
✆ 06 19 82 08 94

58 - VENDS taureau deux ans IBR A, vac. FCO. Boulin Gilbert - Sermages (réf. 2001)
✆ 06 72 62 50 76 - 03 86 84 21 44

63 - AV génisses Salers dociles 2,5 Ans pleines, cheptel trait.
✆ 06 74 24 56 42

68 - Vends génisses Salers.
✆ 06 85 32 16 50

70 - Vends 10 génisses Montbéliardes bio, bonnes à saillir.
✆ 06 43 67 62 45.

71 - Vds T.B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

71 - VENDS taureaux HBC, viande et gabarit, hiverné au pré. GAEC Goulliard (réf. 190A)
✆ 06 74 09 49 89 - 0385794098

71 - Elevage aubrac vend taureaux 20 mois et 4 ans, TGS, indem. IBR, habitués à l'attache. 71190.
✆ 06 20 39 48 98

71 - Cause surnombre vds 10 vaches charol. pour partie gestantes suitées de vx de 3 à 8 mois, IBR A.
✆ 06 28 28 75 47

Ovin

38 - Jeunes béliers vendéen pur race nés janvier 2017 pour reproduction magnifique.
✆ 06 76 82 56 40

Volaille-Lapin

38 - Le 24 juin poule de réforme plein air prévoir vos cartons 38470 Serre-Nerpol.
✆ 06 37 48 24 06

Chien

21 - DISPARU mon FOX TERRIER, poil dur, FONTANGY 21390, mâle, castré, pucé, appartenant à personne seule, chien de compagnie, pas de chasse, je vous en prie appelez-moi, récompense, merci beaucoup (rérf. 2103)
✆ 06 74 38 59 37 - juliettaz@live.fr

26 - Vds chiots border coli non LOF parents excellents mere lisa 158wem Siret 34924390700012
✆ 06 86 49 81 50

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ 06 82 28 12 19

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

Par décision du TGI de Dijonen date du 06/04/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme ROUVELIN MARCELLE décédée le 19/09/2013 à Vitteaux (21). Réf. 0218016398/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212319370

Par décision du TGI de DIJON en date du 06/04/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. ROCHE ANDRE décédé le 11/12/2015 à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (21). Réf. 0218016399/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212319371

Par décision du TGI de DIJON en date du 13/04/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. HOLLARD DENIS décédé le 07/08/2014 à POISEUL LES SAULX (21). Réf. 0218016564/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212319372

Par décision du TGI de DIJON en date du 13/04/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme WOJCIK JEANNINE décédée le 08/02/2017 à BLIGNY SUR OUCHE (21). Réf. 0218016558/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212319373

Par décision du TGI de DIJON en date du 13/04/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. TERON ALAIN décédé le 13/11/2016 à DIJON (21). Réf. 0218016562/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212319374

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. BIZOT Jean-Paul André Germain décédé le 01/02/2013 à QUETIGNY (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0212005995/SG.

AL212319375

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. BADET Robert Désiré décédé le 05/05/2013 à DIJON (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0212005993/SG.

AL212319379

NOMINATION

FROMAGERIE BERTHAUT

**SA au capital de 169.671 €
Place du Champ de Foire
21460 Epoisses
316 608 942 RCS Dijon**

MODIFICATIONS

Aux termes d'un procès-verbal d'AGO du 22/05/2017, l'Assemblée Générale a décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant, KPMG SA, 2 Avenue Gambetta Tour Eqho 92066 Paris La Défense Cedex, 775 726 417 RCS Nanterre, en remplacement de M.Yves NICOLAS.

Pour avis.

AL212319367

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL ETS RIVOIRE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 148.975 euros
Siège social : 3, rue du 19 mars 1962
21600 Longvic
349 509 422 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2017,

- le siège social a été transféré 2, Rue de la Renouille – 21600 Longvic, à compter du 1er mai 2017. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

- Christine ROSLYJ, demeurant 7 Rue Basse – 21250 Glanon a été nommée Gérante à compter du 30 avril 2017, en remplacement de René GUYARD, 28 quai des Mariniers – 21250 Lechatelet démissionnaire. Mention au RCS Dijon.

AL212319298

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 06/06/2017

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

DAIX : Forêt soumise au régime forestier

158 ha 62 a 56 ca - Bois communal de talant : F- 96 - 97 - 98 - 99 - 100 - 101(J) - 101(K) - 102 - 103(J) - 103(K) - 104 - 105 - 106 - 107 - 108 - 109 - 110 - 111 - 112 - 113 - 114 - 115 - 116 - 117 - 118 - 119 - 120 - 123 - 130[124] 132[124] - En combe celine: AD-185[90]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 26/06/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél : 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL212319381

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Rachel DUPUIS-BERNARD, notaire associé à Gray (70100), 15 bis Avenue Carnot, le 29 mai 2017, il a été reçu le changement de régime matrimonial portant modification du régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts par Monsieur Pascal, Michel François MILLOT, Ingénieur, et Madame Annick, Marie GURGEY, Informaticienne, son épouse, demeurant ensemble à Remilly sur Tille (21560), 7, allée des Charmilles, nés savoir Monsieur à Gray (70100), le 31 mars 1967, Madame à Gray (70100), le 1er mars 1967, mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Arc Les Gray (70100), le 6 juin 1992 ; Aux termes dudit acte, il a été stipulé qu'en cas de dissolution de la communauté et pour le cas seulement de cessation de vie commune par le décès de l'un des époux, le survivant aura le droit de prélever discrétionnairement par préciput et avant tout partage, tout ou partie de divers biens et droits immobiliers composant la communauté, à savoir: résidences principale et/ou secondaires, biens productifs de revenus locatifs, droits, parts sociales ou actions dans toutes sociétés commerciales ou civile mobilière ou immobilières, actifs financiers et monétaires, droits de créance contre les compagnies d'assurance, récompenses, meubles meublants et objet mobiliers garnissant la résidence principale et/ou les résidences secondaires, véhicules automobiles).

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, en l'office notarial, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis et mention.

Le notaire.

AL212319369

MODIFICATION DE STATUTS

G MON CONSULTANT IMMO

**SARL au capital de 2 000 euros
Siège social : 7 Route de Ruffey
21200 Vignoles
822 487 591 RCS Dijon**

Suivant procès-verbal du 30/05/2017, l'Associé Unique a décidé de modifier l'objet social de la société à compter du même jour et de rédiger en conséquence l'article 2 des statuts comme suit :

Ancienne mention

ARTICLE 2 – OBJET SOCIAL

La société a pour objet :

de fournir des estimations et expertises immobilières, de prodiguer des conseils immobiliers, d'accompagner, d'aider, d'assister à la négociation les particuliers qui souhaitent vendre ou acquérir un bien immobilier, de réaliser des transactions sur immeubles.»

Nouvelle mention

ARTICLE 2 – OBJET SOCIAL

La société a pour objet :

de fournir des expertises immobilières, de coacher et prodiguer des conseils pour la vente immobilière entre particuliers, de réaliser des transactions sur immeubles et fonds de commerce, d'exercer l'activité d'agence immobilière, de mandataire ou intermédiaire en transactions immobilières ou fonds de commerce et locations immobilières. »

Pour avis.

AL212319357

JURA RECYCLAGE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 39140 Larnaud
494 964 943 R.C.S. Lons le Saunier**

Avis de transformation

Aux termes du procès-verbal en date du 31 mars 2017, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, au profit d'associés ou de tiers, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Pascal SECULA.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la société : SAS GROUPE PASCAL SECULA DEVELOPPEMENT, société par Actions Simplifiée au capital de 2 021 500 euros, ayant son siège social à Travoisy – 21200 RUFFEY-LES-BEAUNE, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 398 339 192, représentée par la SAS V2G SECULA, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Pascal SECULA, Président.

Commissaire aux Comptes nommé : la société LDS AUDIT ayant son siège 37B avenue François GIROUD - BP 61073 - 21010 Dijon cedex.

Pour avis.

AL212319376

S.A.S. ETABLISSEMENTS ETIENNE SECULA

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 210 000 Euros
Siège social : Travoisy
21200 Ruffey-Les-Beaune
517 020 129 R.C.S. Dijon**

Par décision du 31 Mars 2017, l'assemblée générale a décidé :

- de nommer en qualité de Présidente de la Société, en remplacement de Monsieur Pascal SECULA démissionnaire, la S.A.S. GROUPE PASCAL SECULA DEVELOPPEMENT, Société par Actions Simplifiée à capital variable, au capital plancher de 2 021 500 Euros, ayant son siège social à Ruffey-Les-Beaune (21200) Travoisy, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 398 339 192, pour une durée illimitée,

- d'étendre l'objet social aux activités de contrôle, entretien, maintenance, dépannage de toutes installations, machines et équipements,

- de proroger de 99 années la durée de la Société à compter du 4 Novembre 2020, soit jusqu'au 3 Novembre 2119.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL212319377

DISSOLUTION LIQUIDATION

H.C.O

**SARL au capital de 10 000 Euros,
756 rue des Vignes Darldelain
21160Marsannay-La-Côte,
480 885 102 RCS Dijon,
SIRET 480 885 102 00024.**

Par décisions du 28/02/2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28/02/2017, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de Commerce. Il a nommé comme liquidateur la société GROUPE ECHELLE EUROPEENNE, SA au capital de 352 010,64 Euros, dont le siège social est sis Parc Marcel Dassault, 447 rue Henri Farman 34430 St Jean De Vedas, immatriculée au RCS de Montpellier n°321 354 177, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé Chez GROUPE ECHELLE EUROPEENNE SA, Parc Marcel Dassault, 447 rue Henri Farman 34430 St Jean De Vedas. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Le liquidateur

AL212319383

H.C.O

**SARL en liquidation
au capital de 10 000 Euros,
756 rue des Vignes Darldelain –
21160 Marsannay-La-Côte,
480 885 102 RCS Dijon,
SIRET 480 885 102 00024**

Par décisions du 28/02/2017, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur la société GROUPE ECHELLE EUROPEENNE, SA au capital de 352 010,64 Euros, dont le siège social est sis Parc Marcel Dassault, 447 rue Henri Farman 34430 St Jean De Vedas, immatriculée au RCS de Montpellier n°321 354 177, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/02/2017. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Le Liquidateur

AL212319384

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LOL'DING

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège Social : 2 Bis Avenue de Marbotte – 21000 Dijon.

Objet : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières, Le conseil en gestion et le management d'entreprises, Toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rapportant directement ou indirectement à la création, l'acquisition, la location, la gestion, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous fonds se rapportant à ses activités, Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement. La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilière ou immobilière.

Durée : 99 ans.

Capital : 800 euros.

Gérance : Laurence ROUAIX demeurant 2 Bis Avenue de Marbotte – 21000 Dijon.

Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL212319350

WINNIPEG

Par acte SSP du 23 mai 2018, il a été constitué une SAS à ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : WINNIPEG

La société a pour objet la détention de biens immobiliers, leurs rénovations, leurs gestions et leurs locations.

Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Siège social : 13, rue Colette 21200 BEAUNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans

Président : Monsieur Jean-Louis JANIER, demeurant 13, rue Colette 21200 BEAUNE

Directeur Général : Madame Annick JUILLARD épouse JANIER, demeurant 13, rue Colette 21200 BEAUNE

Tous les associés ont accès à l'assemblée générale. Toute cession d'action nécessite un procédure d'agrément.

Immatriculation au RCS de Dijon

AL212319365

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/06/2017 il a été constitué une SASU dénommée :

C. FRANOUX & CO

Siège social : 3, Place Notre-Dame 21000 Dijon

Capital : 10000 euros

Objet : Vente en vrac, ou sous toute autre forme, de produits alimentaires, de cosmétiques, de produits d'hygiène et de droguerie.

Président : Mme Descoins Céline, 4 Rue Mably 21000 Dijon

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Cession d'actions libres par l'actionnaire unique. Agrément en cas de pluralité d'actionnaires donné par décision collective des actionnaires à l'unanimité.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon

AL212319378

SCI MAISONDE SANTÉ DE LA VAUNAGE

**Société Civile Immobilière
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 12, rue Gustave Eiffel
21200 Beaune**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune du 6 juin 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale : SCI Maison de santé de la VAUNAGE

Siège social : 12, rue Gustave Eiffel - 21200 Beaune

Objet social : La construction ou l'acquisition d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire, directement ou par le biais d'un contratde vente en l'état futur d'achèvement, sur une parcelle de terrain située à Calvisson (30420). La gestion, l'administration, l'exploitation, la jouissance par bail d'un immeuble à usage de Maison de Santé Pluridisciplinaire située à Calvisson (30420).

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des Sociétés.

Co-Gérant : Monsieur Francis PIOT demeurant 167, rue des Granges de Cîteaux - Hameau de Gigny - 21200 Beaune.

Gérant : Monsieur Didier MENNECHET, PS Concept, demeurant 12, rue Gustave Eiffel - 21200 Beaune.

Immatriculation de la Société au registre du commerce et des Sociétés de Dijon.

La Gérance,

Monsieur Francis PIOT.

AL212319386

NIÈVRE

SUCCESSION

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. CHARLET CHRISTIAN décédé le 20/09/2015 à Nevers (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218006241/PC.

AL582319180

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme MOREAU MARIE décédée le 21/04/2013 à ST PIERRE LE MOUTIER (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218000957/PC.

AL582319181

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. BONPAY JEAN MARC décédé le 28/04/2015 à NEVERS (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218003984/PC.

AL582319182

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. PARRASCH Michel décédé le 06/11/2014 à Nevers (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218001228/PC.

AL582319183

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. RAGOT MARIE GEORGES décédé le 28/06/2012 à NEVERS (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218006512/PC.

AL582319184

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme ROUSSEAU MONIQUE décédée le 16/10/2015 à NEVERS (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218006240/PC.

AL582319185

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. CROSSE JEAN décédé le 09/03/2016 à LORMES (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218009997/PC.

AL582319187

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme FILLION HENRIETTE décédée le 08/02/2013 à LA CHARITE SUR LOIRE (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218004873/PC.

AL582319188

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme BRUZEAUX MICHELINE décédée le 27/09/2015 à NEVERS (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218004875/PC.

AL582319189

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme DIGOIN THERESE décédée le 13/06/2015 à LUZY (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218004981/PC.

AL582319190

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme MAGNIEN SIMONE décédée le 23/02/2015 à MOULINS ENGILBERT (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218002731/PC.

AL582319191

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme MINARD MARIE LOUISE décédée le 09/04/2011 à NEVERS (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0212004841/PC.

AL582319192

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. KERGROHENN HUBERT décédé le 19/10/2015 à NEVERS (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218007077/PC.

AL582319193

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme PINSSEAU PIERRETTE décédée le 14/06/2014 à COSNE COURS SUR LOIRE (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218005884/PC.

AL582319195

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. PETER GERARD décédé le 15/02/2013 à SAINT MARTIN SUR NOHAIN (58) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218001230/PC.

AL582319387

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme BERTHAULT SUZANNE décédée le 18/05/2014 à LUZY (58) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218012282/PC.

AL582319375

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme LAMBERT CLAIRE décédée le 15/02/2014 à NEVERS (58) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218010014/PC.

AL582319390

TRANSFERT DE SIÈGE

**Maître Marie CHERAMY,
Notaire à Nevers,
25 avenue Pierre Bérégovoy**

Suivant procès-verbal d'assemblée générale en date du 10 mars 2017, il a été procédé aux modifications suivantes concernant la société dénommée SCI RODINE siège social 7 rue Jules Verne à NEVERS (58000) , SIREN n°799 302 971, au capital de 2.000,00 €.

Siège Social :

Ancienne mention :

Nevers (58000) 7 rue Jules Verne

Nouvelle mention :

Marzy (58180) 19 Rue de la Croix Saint Etienne

Pour avis, la gérance

AL582319384

PRESTACHIMIE

**Société par Actions simplifiée
Au capital de 2.000 Euros
Siège social : 172 Avenue du Stand
58000 Nevers
800.415.978 RCS Nevers**

Le 29.05.2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à Nevers (58000) 172 Avenue du Stand, à compter du même jour, et modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Ancienne mention : 11 Route des Saulaies 58000 Nevers.

Nouvelle mention : 172 Avenue du Stand 58000 Nevers.

RCS Nevers.

AL582319395

**Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers**

AXICLEAN

**SARL au capital de 20.000 euros
Siège social : 3, rue Albert 1er
58000 Nevers
795 314 459 RCS Nevers**

L'assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2017 a décidé de transférer le siège social de Baudreuil – 58240 Saint Pierre Le Moutier au 3, rue Albert 1er – 58000 Nevers.

Pour avis, la gérante Mme Marion MECHIN.

AL582319397

MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
58000 Nevers**

ALTERNATIVE

**SARL au capital de 50 000 euros
Remilly 58210 Marcy
R.C.S. Nevers 403 305 899**

Assemblée Générale Extraordinaire du 06/03/2017 : Réduction de capital social de 50 000 euros à 37 500 euros. Ledit acte ayant été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce le 09/03/2017 en l'absence d'opposition dans le délai imparti, ladite réduction est définitivement réalisée avec effet du 10/04/2017.

La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cinquante mille Euros (50 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à Trente Sept Mille Cinq Cents Euros (37 500 euros).

Pour avis

La Gérance

AL582319375

EARL DE NANT

Rue de Nant – 58210 Courcelles
Au capital social de 7 500 €
RCS Nevers – 824 059 398

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er mai 2017, il a été procédé à l'augmentation du capital social, le portant à 121 500 €.

Pour avis. La gérance

AL582319379

→ RECTIFICATIF

Correctif à l'annonce n° 582019279 passée dans le numéro 1425 du 19 mai 2017

Il fallait lire :

Gérance : Monsieur Tony Claude Frédéric SURIN

AL582319385

→ MODIFICATION DE STATUTS

ETOILE AUTO DU CENTRE

EURL au capital de 10000 €
Siège social : 12 rue des Mourez,
58180 Marzy
485 233 217 RCS de Nevers

En date du 17/05/2017, l'associé unique a décidé, à compter du 26/05/2017, de :

- Transférer le siège social de la société à Quai des Eduens

- Intersection Route des Saulaies, 58000 Nevers

- Modifier la dénomination de la société qui devient : GUINGUETTE ON LOIRE

- Modifier l'objet de la société qui devient : restauration traditionnelle et rapide sur place et à emporter, vente de boissons alcoolisées, buvette, animations, location de vélos.

En conséquence, les articles 2, 3 et 4 des statuts sont modifiés. Mention au RCS de Nevers.

AL582319381

Legalys Conseils
Route d'Orléans
BP 89 - 18230 St Doulchard

MANBO MOTO

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 17 rue Gay Lussac
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 504 663 329

Aux termes d'une délibération en date du 18 mai 2017,la collectivité des associés a :

- décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «MANBO MOTO» par «BOURGOGNE MOTO»

- pris acte de la démission de Madame Nadine MANGE de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Romain MANGE, demeurant lieu-dit « le moulin des granges »-58470 MAGNY COURS, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Pour avis, la Gérance

AL582319382

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

MAXIM'HOME

Avis de transfert de siège social et d'extension d'objet

L'assemblée générale extraordinaire de la société MAXIM'HOME du 29 avril 2017 a décidé de transférer le siège social de 3, rue Claude Bernard – 75005 Paris au 3, rue Albert 1er – 58000 Nevers. Cette société est une SARL au capital de 3.000 € constituée pour une durée de 99 années à compter du 31 décembre 2014, dont le gérant est M. Maxime ZAMORA, dt 3, rue Claude Bernard – 75005 Paris, et qui a pour objet la prestation de services en location saisonnière ou en hébergement de courte durée ; le nettoyage, le gardiennage, l'entretien courant, sans intervention mécanique, de tous véhicules terrestres et accessoirement la rénovation et la vente de véhicules de collection. En raison du transfert de siège, la société qui était immatriculée 808 653 786 RCS Paris sera désormais immatriculée sous le même numéro au RCS de Nevers.

Pour avis, le gérant, M. ZAMORA

AL582319396

→ CESSION

Legalys Conseils
Route d'Orléans
BP 89
18230 St Doulchard

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, location, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de COURCELLES :

9 ha 82 a 86 ca

- Bercelle: B-519 - Champ simon: B-540 - Cote de rachetaigne: A-1050 - Cote mignotte: A-1250 - La grande piece: XA-116(*) - Les chailloux: XA-84(*) - Les cressiots: XA-26 - Les preles: ZD-2 - Sur le clocher: ZB-22-23

Et, par extension, Cmne de SAINT-PIERRE-DU-MONT:

3 ha 82 a 65 ca - La rue au diable: ZA-5 - Les carreaux: ZE-5 ZN-33(A)-33(B)-34(A)-34(B) - Les vareilles: ZN-58

Et Cmne de VARZY :

4 ha 10 a 80 ca - Derriere montois: YB-3-9-19-20-21

Cmne de MOULINS-ENGILBERT :

Cession Globale d'une Exploitation Agricole (Vente et Location)

Intégrant Vente du matériel , Cheptel, stock, droits à produire

Bâtiments habitation et exploitation

Biens à vendre :

33 ha 75 a 96 ca

- Bois du chapitre: A-15 - Champ des pres: A-138(J)-138(K) - Champ renard: A-111(J)-111(K)-112 - Champ riot: A-110 - La grande echeintre: A-141 - Le chandelier: A-113-114-115-116-117-118-119-120(J)-120(K) - Le sezot: A-131-134(J)-134(K)-135(J)-135(K)-137(J)-137(K) - Les carusas: A-108-109 - Les condemaines: A-366

38 ha 72 a 34 ca

- Champs brules: C-135 - Chancour: A-433[363] - Chateau du pavillon: A-204(K)-204(J)[P1]-205[P1] - La grande echeintre: A-139-140 - Le pavillon: C-7(J)-7(K) - Ouche mielle: A-388(A)-388(Z)-389[191](Z)-389[191](AJ)-389[191](AK) - Pre de la dame: A-143 - Pres neufs: C-133(J)-133(K)-134(J)-134(K)-134(L)

Biens à louer :

9 ha 06 a 30 ca

-'Bois du chapitre': A- 10(P)- 11 -'Le sezot': A- 124- 125- 130- 132(J)- 132(P)

Cmne de NEUILLY:

vente d'une Exploitation Agricole

Intégrant Vente du matériel , Cheptel,

Bâtiments habitation et exploitation

84 ha 62 a 67 ca

- Bois des corniats: D-383(*)-384 - Champ bourdon: ZC-3-4 - Champ du charme: A-479 - Domaine des bordes: D-112 - En chantenat: D-370-371-372-407[373]-408[373] - La corvee: D-165-166 - La prairie courgeon: ZM-6(*)-7(*)-8-9-10-12 - La riole: D-167-168-169 - La rue buard: ZB-112(*) - Le bourg: B-440-441 - Le pre de la michel: ZM-35 - Le pre godot: D-137(*)-400[138](*) - Le veugny: ZL-13(*) - Lepriou: D-111(*)-405[111] - Les craies: ZB-1-2-11 hates: ZC-46(*)-57[46] - Les ombreaux: ZD-10 - Les pres guyolot: ZD-16(*)-54[15](*) - Les vignes de neuilly: B-663-664-667-668-689-694 - Monte grenier: A-424 - Pres godat: D-134(*)-136- Soulot: D-122 ZL-7-9(*)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/06/2017 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL582319394

AVIS DE CESSION

Suivant acte SSP en date à Varennes Vauzelles du 18 mai 2017, enregistré au S.I.E de Nevers, le 22 mai 2017, dossier 2017, 10871, référence 2017 A 00778, la société GESTIPLAST, sarl, au capital de 400 000 euros, dont le siège est sis Gerigny (58), Zone industrielle de Villemenant, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 447 781 246

A cédé à :

La société MANBO MOTO, sarl, au capital de 30 000 euros, dont le siège est sis à Varennes Vauzelles (58), 17 rue Gay Lussac, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 504 663 329

Une branche d'activité d'achat et de vente de moto, pièces détachées, pneumatiques, accessoires, réparation, entretien, service après-vente, sis et exploité à Varennes Vauzelles (58) 17 rue Gay Lussac, avec tous ses éléments corporels et incorporels, moyennant le prix principal de 20 300 euros, s'appliquant savoir aux éléments incorporels pour 10 000 euros et aux éléments corporels pour 10 300 euros.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er avril 2017.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, au lieu d'exploitation du fonds 17 rue Gay Lussac - 58640 Varennes Vauzelles. Pour avis.

AL582319380

Office Notarial
P. JOURDIER & J-C REROLLE
8, rue Carnot,
58300 Decize

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par : Me Jean-Charles REROLLE, notaire associé à Decize (58300) le 10 mai 2017 enregistré à SPFE Nevers 1 le 18 mai 2017 dos 2017 10697 réf 2017 N 00292,

Mr Gokhan DEMIRCIVI à Marzy (58180) 6 route de Marcé, célibataire **a cédé à** la **SAS YILDIZ** au capital de 1.000,00 € siège social à Decize (58300) 2 rue de la République SIREN 829387190 RCS Nevers.

Un fonds artisanal de RESTAURATION RAPIDE sis et exploité à Decize (58300)2 rue de la République,

Prix : VINGT MILLE EUROS (20.000,00 €) PC

Prise de possession jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître REROLLE, notaire associé à Decize, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion.

AL582319383

→ NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
58000 NEVERS

VULCA SYSTEMES

SARL au capital de 5 000 €
47 Bis Rue Henri Bouquillard 58000 NEVERS
RCS NEVERS 815 229 612

Délibération du 24/05/2017 : L'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La gérance

AL582319393

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/05/2017, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EXPRESS DEPANNAGE SERRURERIE

Sigle : E.D.S.

Objet social : Dépannage de serrurerie, menuiserie, vitrerie, ouverture de portes.

Siège social : 15 rue Ferdinand Gambon, 58640 Varennes-Vauzelles.

Capital : 2400 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. TRINET Fabien, demeurant 15 rue Ferdinand Gambon, 58640 Varennes-Vauzelles

Immatriculation au RCS de Nevers

AL582319376

SARL GILANNE

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Magny-Cours du 26 mai 2017, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL GILANNE

Siège social : Nioux – 58470 Magny-Cours

Objet : la production d'électricité à partir de panneaux solaires, énergie photovoltaïque, exploitation d'installation de production d'électricité à partir de toutes sources d'énergies renouvelables qui a pour support l'exploitation agricole des associés

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 5 000 euros

Gérance : Paupinat Gilles, Nioux – 58470 Magny-Cours

Immatriculation au RCS de NEVERS.

Pour avis et mention

AL582319377

LGM SELLIER

Par acte SSP du 30/05/2017, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LGM SELLIER

Siège social : 2 route de Prémery, CHAMPLEMY (Nièvre)

Objet : Fabrication, réparation, restauration de sellerie et maroquinerie ; Créations diverses en tissu et broderies ; Vente de produits d'entretien du cuir, équipement écurie, matériel équestre, bijoux divers ; Formations ; Création graphique.

Durée : 99 ans

Capital : 1 500 euros

Gérance : Mme Claire JEGOU et M. Sébastien LEROY, demeurant ensemble 2 route de Prémery, CHAMPLEMY (Nièvre)

Immatriculation au RCS de NEVERS

Pour avis, la gérance.

AL582319378

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé en date à nEVERSdu 31.05.2017 :

Constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES JARDINS DE SAINT PIERRE

Siège social : 68-70 Rue de la Préfecture 58000 Nevers

Objet social: Fleuriste; horticulteur, pépiniériste pour les particuliers, les professionnels, les collectivités et les associations; Vente principalement en magasin mais aussi en ligne, sur foire, marché, salon et festival de tous produits florales, horticoles et pour toutes occasion (mariage, cadeaux funéraire...); Prestations de pose, d'assistance à la décoration de salles ou autres et livraison de tous produits florales, horticoles...; Organisation d'atelier floral ou de tout événement lié à cette activité; Location de tous types de matériels liés à cette activité.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Mme Delphine D'ANGELO dt 3 Impasse Jean Lurçat 58640 Varennes-Vauzelles

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

Pour avis

La Gérance

AL582319386

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01.06.2017, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MON INSTANT COIFFURE.

Enseigne : MON INSTANT COIFFURE.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 2 000 euros.

Siège social : 15 Place de la République - 58640 Varennes Vauzelles.

Objet social : A titre principal, l'exploitation de tous salons de coiffure mixte et enfant ; et à titre secondaire, la vente de tous produits et accessoires liée aux prestations de s

Durée : 99 années.

Gérant : Madame Virginie MARTINS, née MIRBEL, demeurant 10 rue Louis Bonnet - 58000 Challuy.

Immatriculation : au RCS de Nevers.

Pour avis.

La Gérance.

AL582319392

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 mai 2017, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : KJ FRERES

Forme : SARL

Capital social : 5.000 euros

Siège social : 6 route des jourlins, 58310 Saint Amand En Puisaye

Objet social : Carrelage. Pose de menuiserie, Isolation, Plaquiste. Peinture en bâtiment, Pose de revêtements de murs et sols. Menuiserie, ébénisterie, petite charpente. Maçonnerie. Petite maçonnerie paysagère. Travaux de terrassement. Métallerie, serrurerie. Electricité, plomberie, chauffage. Tous travaux de rénovation dans les activités décrites ci-dessus

Gérance : Monsieur Kévin BONNET demeurant 6 route des jourlins, 58310 Saint Amand En Puisaye, Monsieur Jordi BONNET demeurant 11 rue des champs dieux - La brosse aux bruns, 58200 Alligny-Cosne

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL582319398

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années, d'une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires régie par les dispositions du Code Civil et les dispositions du Code de la Santé Publique en cours d'immatriculation au RCS de Nevers dénommée MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DU PAYS CORBIGEOIS au capital de 110 € en numéraire. Cette société a pour objet la mise en commun par ses associés de moyens pour faciliter l'exercice de leur activité professionnelle, la coordination et l'éducation thérapeutique, la coopération entre professionnels de santé. Son siège social est situé 19 bis Avenue du 8 Mai 1945 – 58800 Corbigny. Les gérants sont Mme Klarieke DE VRIES-KEMMERLING, Dt «La Fontaine» – 58110 Alluy, Mme Claire RAMEAU, dt «Les Assarts» - 58420 Vitry Laché et M. Pierre-Yves BILLIARD, dt 13 rue Franc-Nohain – 58800 Corbigny. La transmission des parts sociales s'opère librement entre associés. Les autres transmissions de parts sont soumises à l'autorisation de la collectivité des associés.

Pour avis

AL582319399

YONNE

→ SUCCESSION

Par décision du TGI de AUXERRE en date du 16/05/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. BISMUTH Max décédé le 24/03/2015 à AUXERRE (89). Réf. 0218017245/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL892319404

→ DÉMISSION

AU 87

Le 30.04.2017, l'AGO de la AU 87 au capital de 7.500 €, siège social à Auxerre (89) 87, rue du Pont, 452 344 856 RCS Auxerre a constaté la démission d'un gérant nommé à compter de ce jour

Anciennes mentions publiées : Gérants : Mme Agnès JUBLOT épouse CHABEUR 5, rte de Toussac 89290 Champs/Yonne, M. Francis CALLEMENT 4, rue Menot 89230 Bleigny Le Carreau, M. Allan DENOUVEAUX 13, rue Jules ferry, App. 6 Bât. C 89000 Auxerre -

Nouvelles mentions : Gérants : M. Francis CALLEMENT 4, rue Menot 89230 Bleigny Le Carreau, M. Allan DENOUVEAUX 13, rue Jules ferry, App. 6 Bât C 89000 Auxerre.

AL892319351

→ NOMINATION

MATISA

Société par actions simplifiée
au capital de 781.226 €
Siège social
9 rue de l'Industrie ZI des Sablons
89100 SENS
323 209 775 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date du 23 mai 2017, l'associé unique a nommé en qualité de Directeur général délégué, à compter du 1er juin 2017 :

M. Philippe BOETTI, domicilié 38 place Victor Hugo 89100 SENS en remplacement de Mr Eric FUCHS démissionnaire au 31 Mai 2017.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Le représentant légal.

AL892319392

GNOUX

Société par Actions Simplifiée
au capital de 70.000 Euros
Siège social : Parc commercial de la Petite Ile
Rue des Entrepreneurs
89300 Joigny
R.C.S. 403 163 223 Joigny

Par décisions en date du 7 juillet 2016, Le Président décide de nommer en qualité de Directeur Général de la société, et ce à compter de ce jour Madame Yaëlle POPIHN Demeurant : 21 rue des Daims – 91220 Le Plessy Paté et ce pour la durée du mandat du Président.

Mention en sera faite au RCS de Joigny.

Pour Avis.

AL892319420

→ TRANSFERT DE SIÈGE

VIANA

Société civile immobilière
au capital de 2.000 euros
Siège social : 134 bd National
92000 Nanterre
518.089.206 RCS Nanterre

L'AGE du 15/05/2017 a décidé de transférer le siège social du 134 bd National (92000) Nanterre au 38 Grande Rue (89140) EVRY SUR YONNE, à compter de ce jour.

Personne habilitée à engager la société :

M. Arture LOPES GONCALVES 38 Grande Rue (89140) Evry Sur Yonne

Objet social : acquisition et gestion d'immeubles

Durée de la société : 99 ans (jusqu'au 12/11/2108)

En conséquence, la Société qui est immatriculée sous le n° 518.089.206 RCS Nanterre fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Sens.

L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

AL892319403

LE VIN ET LA TERRE

Société à Responsabilité Limitée
à Associé Unique
au capital de 2.550 €
Siège social
8, rue du Faubourg Saint Nicolas
77100 MEAUX
483 442 281 R.C.S. Meaux

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2017, l'associé unique et seul gérant a décidé de transférer le siège social au 45-47, rue de Paris – 89200 Avallon à compter du 31 mai 2017.

Représentant légal : Monsieur Jean–Luc BOIREAU demeurant 10 place Saint Germain 89200 Vault de Lugny.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.

AL892319413

→ MODIFICATION DE CAPITAL

SARL MONTANDON FRERES

Le 29/05/17, l'associé unique de SARL MONTANDON FRERES, au capital de 22.867,34 €, ayant son siège social à BRIENON/ARMANCON (89) 4, rue René Jacquin, 403 485 873 RCS SENS, a décidé de réduire le capital du fait de perte, transformer la société en SAS à compter du même jour, modifier la dénomination sociale et nommer un Président et un Directeur Général.

Ancienne Mention Publiée

Forme : SARL – Capital : 22.867,34 € - Dénomination MONTANDON FRERES - Gérant : M. Bruno MONTANDON – Mt-St-Sulpice (89) 9, rue du Château

Nouvelle Mention :

Forme : SAS - Capital : 10.000 € - Dénomination MONTANDON SAS - Président : M. Bruno MONTANDON – Mt-St-Sulpice (89) 9, rue du Château – Directeur Général : Mme Marie-Danièle MONTANDON – Mt-St-Sulpice (89) 9, rue du Château Les mentions précédemment publiées sont en outre complétées par les suivantes : - Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées et de s'y exprimer. - Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix. - Clauses restreignant la libre disposition des actions : Le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément des associés.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

AL892319382



→ RECTIFICATIF

RECTIFICATIF : dans l'annonce parue dans le n° 1427 du 02/06/2017 il fallait lire à la dénomination sociale «JOSEPH JEAN-MEE DEVEAUX» et non «SC JOSEPH JEAN-MEE DESVEAUX»

AL892319370

→ MODIFICATION DE STATUTS

YONNE EQUIPEMENT

Société anonyme d'économie mixte
Avenue des Plaines de l'Yonne
89000 Auxerre
Capital : 3 434 253,30 €
RCS Auxerre B 402 196 224

Modification du conseil d'administration

- Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois représentée par Guy FEREZ et Béatrice CLOUZEAU ;

- Communauté de Communes Gâtinais en Bourgogne représentée par Henri de RAINCOURT et Brigitte BERTEIGNE ;

- Communauté de Communes du Jovinien représentée par Nicolas SORET ;

- Communauté de Communes de l'Agglomération Migennoise représentée par Michel BIDOT ;

- Assemblée spéciale des collectivités représentée par Mahfoud AOMAR et par Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI ;

En remplacement de :

- Conseil général de l'Yonne représenté par :

· M. Maurice PIANON,
· M. André VILLIERS,
· Mme Marie-Laure CAPITAIN SOLEPUJOL,
· Mme Malika OUNES BENZERFA,
· Mme Clarisse QUENTIN,
· Et, M. Nicolas SORET ;

- Ville d'Auxerre représentée par Mme Nadine DROEGHMANS LAMBERT ;

- Communauté de Communes du Sénonais représentée par Mme Marie-Louise FORT COTHIAS.

- M. Yves DELOT en remplacement de Patrick Gendraud, démissionnaire.

Pour avis,

Le Conseil d'Administration

AL892319390

EURL - SHADY WEB STUDIO

SARL Unipersonnelle au capital de 100,00 Euros 3 Square Auguste Brizeux, 91130 Ris-Orangis 819154550 R.C.S. Evry

Par décision du Gérant en date du 15/12/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 28 Route de Saint Florentin, 89320 Arces Dilo à compter du 28/02/2017. Gérance : Monsieur Vivien REBOUCHE, demeurant 28 route de saint florentin, 89320 Arces Dilo Autres modifications : - il a été pris acte de modifier l'objet social Nouvelle mention : Fabrication, achat et revente de produit lié au développement du site concerné La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Evry

AL892319394

ACKERMANN VOYAGES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 122.000 €
Siège social
57 Route de Saint Martin
89120 CHARNY-OREE-DE-PUISAYE
438 991 168 R.C.S. Sens

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 30 Mai 2017, il a été décidé :

- Conformément aux dispositions de l'article L 223-42 de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

- d''augmenter le capital d'une somme de 350 000 € pour le porter de 122 000 €

A la somme de 472.000 € par la création de 350.000 parts nouvelles de 1€ de valeur nominale chacune.

- de réduire le capital d'une somme de

182.000 € pour le ramener de 472.000 € à la somme de 290.000 € divisé en 290.000 parts sociales de 1€ de valeur nominale chacune.

- L'associé unique a constaté que les capitaux propres ont été reconstitués
- Le capital ainsi fixé à la somme de 290.000 Euros , il est divisé en 290.000 parts sociales de 1€ de valeur nominale chacune, entièrement libérées.
- L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS

AL892319407

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/05/2017 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique AU PONT CAPUREAU** 20 rue du Pont Capureau 89130 Toucy (auto-école). RCS Auxerre 509721684. CIP 3943. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892319396

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/05/2017 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Alain Valer VALASKA** 108 rte de Vaux 89000 AUXERRE (sécurité, gardiennage). RCS Auxerre 432293116. CIP 3944. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892319397

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/05/2017 arrêtant le plan de redressement de la **Sàrl à associé unique LE QUART'S** 5 rue Saint Germain 89000 Auxerre (Café, bar, restaurant). RCS Auxerre 535402135. CIP 3835. Durée du plan : 9 ans. Commissaire au plan : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon.

AL892319398

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/05/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl NEDELEC FRERES** 24 place de l Hôtel de Ville 89000 Auxerre. RCS Auxerre 505199158. CIP 3846.

AL892319399

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/05/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl LE DON QUIJOTE AUXERROIS** 7 rue René Schaeffer 89000 Auxerre. RCS Auxerre 789616109. CIP 3732.

AL892319400

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/05/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl LA BODEGA** 13 rue René Schaeffer 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 800544066. CIP 3773.

AL892319401

S.A.R.L. YONNE RECYCLAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 550 000 euros
Siège Social : Route De Chablis
89290 Venoy
408 094 241 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Mars 2017 a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée, son capital social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions au profit de tiers doit être autorisée par la Société. La cession d'actions entre associés et entre conjoints est libre.

Pascal SECULA, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la Société est dirigée par :

Président : SAS GROUPE PASCAL SECULA DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée au capital plancher de 2 021 500 euros, siège social TRAVOISY - 21200 Ruffey-Les-Beaune, immatriculée sous le numéro 398 339 192 RCS Dijon.

Commissaires aux comptes confirmés dans leurs fonctions : SAS LDS AUDIT, titulaire, SARL FRANCE COMMISSARIATS REVISION CONSULTANT, suppléant.

AL892319412

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

SARLIN FRANCIS

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 13, rue Etienne Mimard
89100 Sens
439 646 977 RCS Sens

Avis de Transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 20/03/2017, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 500 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux

décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Gérard SARLIN. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la société : M. Francis SARLIN demeurant 34 Rue Haute - 89100 Gron-

Pour avis - La Gérance

AL892319418

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 23 mai 2017 à Ormoy, enregistré à la recette des Impôts de Sens le 29 mai 2017, bordereau n°2017/229, case n°2,

Madame Paulette, Brigitte Moreau épouse Camu, demeurant 12 rue Sainte-Anne - 89400 Ormoy, a cédé à la Sarl Camu Traiteur, dont le siège est situé 23 rue de la Grande Croix - 89400 Ormoy, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre,

Un fonds artisanal de traiteur, plats préparés cuisinés à emporter, exploité au 12 rue Sainte-Anne - 89400 Ormoy, moyennant le prix de cinquante mille euros (50 000 €) s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour vingt-quatre mille cent cinq euros (24 105 €)
- Aux éléments corporels pour vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-quinze euros (25 895 €).

La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 1er juin 2017 et le fonds sera à compter de cette date exploité au 12 rue Sainte-Anne - 89400 Ormoy.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité et, pour toutes correspondances au 23 rue de la Grande Croix - 89400 Ormoy.

Pour avis et mention.

AL892319408

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GÉRANCE-FIN DE GÉRANCE

La location-gérance du fonds de commerce et artisanal de vente, achat et réparation de matériel agricole (neuf et occasion), sis et exploité à Les Fragnes 89520 Treigny, consentie par acte en date à Treigny du 01/04/2001 par

Monsieur Jean-Claude BONNARD, dont le siège social est Les Fragnes 89520 Treigny, immatriculée au RCS de Auxere sous le numéro 312 078 179, propriétaire dudit fonds, au profit de EURL JEAN-CLAUDE BONNARD, EURL au capital de 23 360 euros, dont le siège social est Les Fragnes 89520 Treigny, immatriculée au RCS de Auxerre sous le numéro 437 579 436, a pris fin à la date du 31/05/2017.

Pour avis

AL892319419

LOMATYS

Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
Siège social : ZA Sud
Rue du Cedec - 89120 Charny
814 645 883 RCS Sens

Changement de gérant

Aux termes d'une décision en date du 2 JUIN 2017, l'associée unique a nommé Monsieur Walter CERTA, demeurant 13 Rue Soufflot - 89600 Avrolles, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Elodie MENIELLE, démissionnaire.

Pour avis La Gérance

AL892319421

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL PIPA

Société à responsabilité limitée
à associée unique
Au capital de 40 000,00 euros
Siège social
24 rue Dilo - 89600 Saint Florentin
Liquidateur
Isabelle Pescheux,
demeurant 2 Rue du Berry
89000 Auxerre
532 338 761 RCS Auxerre

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 30 mai 2017, l'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce

d'Auxerre.

Le liquidateur.

AL892319395

JUMP89

SARL Unipersonnelle
au capital de 1000,00 Euros
47 rue des Bruyères,
89113 Charbuy
451455794 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Associé Unique en date du 25/05/2017 il a été décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/06/2017, nommé en qualité de liquidateur Monsieur ALVES FREDERIC, 47 rue des Bruyères, 89113 Charbuy et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de Auxerre

AL892319391

JUGA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social
5 Place Saint Eusèbe - 89000 AUXERRE
Siège de liquidation
4 Route de Venouse – 89230 ROUVRAY
532 579 976 RCS AUXERRE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2017, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation arrêté au 30 septembre 2016, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront dépo-

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

SIGNATURE

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

ANNAY-LA-COTE – bois taillis et lande

1 ha 51 a 55 ca - Gallot: C-128 - La famine sous montoison: A-427 - Les fleches: A-280-281-282-284-343 - Pierre pussiniere: B-350

CRAIN – terre, pré, bois-taillis, bâtiments d'habitation et d'exploitation – parcelles occupées

142 ha 87 a 10 ca - Bouziere: ZD-1 - Cote de la rochere: C-337 - Derriere misery: ZD-32 - En prenoulat: C-308 - Grande rue: C-650 - La castine: B-137-138 - La noue au vieux: C-47-48 - La resle: C-80-81-82-83-85 - La rochere: C-286-289-578- La trace: C-541-543 ZD-26 - La vallee piotte: ZE-24-26 - Le cotat de la dame: C-49 - Les abbes: C-285 - Les champs gerbeaux: ZD-9 - Les chapoteaux: ZD-6 - Les chaumes: C-385 ZE-49 - Les hates: ZE-31-37-38 - Les tassonnieres: ZC-78 - Misery: C-523 - Pierres liees: C-60 - Vallee de fretoy: B-174-176-177 ZD-5

MERRY-SUR-YONNE – terre, pré, bois-taillis – parcelles occupées

27 ha 47 a 83 ca - Cotat vaularon: D-257 ZA-43 - En fei: D-253-254-255-256 - Les fonds des bois de magn: ZA-55 - Sur le cotat de palotte: D-305-750

MARSANGY - terre

15 ha 27 a 22 ca - Bourienne: ZN-47-48 - Le buchot: ZK-25-26 - Les charneux: ZE-54-55 - La plaine de marsangis: ZI-19-63 - Les plantes: ZE-32-136

SAINT-VALERIEN – terre

1 ha 03 a 10 ca - Le fond des fourneaux: ZH-14 – objectif : échange

2 ha 92 a 70 ca - La bonhommerie: ZE-90 - Sur l etang des fontaines: ZH-1partie - objectif : protection de la ressource en eau

SEIGNELAY - terre

7 ha 26 a 84 ca - Le haras: ZB-142-143[67](J)-143[67](K) - Les pres de la riviere: ZC-9

3 ha 84 a 49 ca - Sur la pature aux boeufs: ZB-140[132]

HAUTERIVE - terre - toutes les parcelles situées sur HAUTERIVE sont à vendre, sauf la parcelle C 510 qui est à louer par le biais d'une Convention d'Occupation Provisoire et Précaire d'une durée de 5 ans résiliable annuellement

2 ha 29 a 69 ca - Les boulmiers: C-483[258]

23 ha 42 a 20 ca - La piece du chateau: C-510[497](J)[F1]-510[497](K)[F2]-510[497](L)[F3] - La rapillotte: B-18 - Le grand pre: C-234-383[232]-422[233]-423[232](B)[P3]-423[232](C)[P4]-423[232](AJ)[P1]-423[232](AK)[P2]-423[232](DJ)[P5]-423[232](DK)[P6]-425[235]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 26 juin 2017 à**

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL892319423

Sociétés d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

AL892319402

FSD

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social et siège de la liquidation:
3, rue Maurice Ravel – 89200 Avallon
Liquidateur : Samir DOGHRI
498 834 159 RCS Auxerre

Par décision en date et avec effet du 28 février 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable.

- Liquidateur : Monsieur Samir DOGHRI, demeurant 3 rue Maurice Ravel 89200 Avallon ;
- Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Dépôt des actes : GTC d'Auxerre.

AL892319414

FSD

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social et siège de la liquidation:
3, rue Maurice Ravel – 89200 Avallon
Liquidateur : Samir DOGHRI
498 834 159 RCS Auxerre

Par décisions du 28 février 2017, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, prononcé la clôture de la liquidation et mis fin aux fonctions du liquidateur.

Dépôt des comptes de liquidation : GTC d' Auxerre.

AL892319415

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

SARL BONNARD -BOUVIER

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 650 euros
Siège social et siège de liquidation: Vérigny
89130 Toucy
RCS Auxerre 447 720 319

L'Assemblée Générale réunie le 1er juin 2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Charles BONNARD et Monsieur Sylvain BOUVIER de leur mandat de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Auxerre en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL892319417

JUMP 89

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social
47 Rue Des Bruyères 89113 Charbuy
451 455794 RCS Auxerre

Le 25/05/2017 l'associé unique a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 25/06/2017,nommé en qualité de liquidateur M. ALVES Frédéric , demeurant 47 Rue Des Bruyères 89113 Charbuy et fixé le siège de la liquidation au siège social.

Dépôt au RCS de Auxerre.

AL892319424

SARL MVD

SARL, société en liquidation
au capital de 100 €
1 rue Marcellin Berthelot,
89000 Auxerre
814540134 RCS Auxerre

Clôture de liquidation

Aux termes de l'AGE en date du07/02/2017, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS de Auxerre

Le liquidateur..

AL892319426

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 mai 2017 à Ormoy il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : CAMU TRAITEUR

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : Traiteur - Vente à emporter - Livraison de plats préparés.

Capital social : 8 000 euros.

Siège social : 23 rue de la Grande Croix – 89400 Ormoy

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Monsieur Stéphane CAMU demeurant 14 route d'Auxerre - 89470 Moneteau

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL892319329

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 25/05/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : HARAS DES COURLIS

Siège social : 47 Rue des Bruyères, , 89113 Charbuy

Forme : EARL

Nom commercial : ALVES

Capital : 7500 €

Objet social : élevage et dressage de chevaux

Gérance : Monsieur FREDERIC CHAMPAGNAC ALVES, 47 rue des bruyères, Charbuy, 89113 Charbuy

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL892319386

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nailly du 17/05/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ELODIE ET JULIEN MONPOIX

Siège social : 70 Bis Grande Rue, 89100 Nailly

Objet social : Boucherie, charcuterie, volailler, traiteur et épicerie

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 500 euros

Gérance : M. Julien MONPOIX, demeurant 7 Bis Rue du Puits de Gy - 89100 Nailly

Immatriculation de la Société au RCS de Sens.

Pour avis - La Gérance.

AL892319388

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été créé une Société Civile Immobilière par un acte sous seing privé en date du 15 mai 2017, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SCI EST OUEST

Capital : 10.000 €uros

Adresse du Siège Social : 9, rue du Mail - 89100 Sens

Objet social : l'acquisition, l'administration et la gestion de tous immeubles. Durée : 99 ans.

Gérant : Nicolas, André GARNERONE, né le 25 avril 1973 à Paris 8ème (75), domicilié 9, rue du Mail, Sens (89100), La société sera immatriculée au Registre du Commerce de Sens.

AL892319393

MES Laurent FRANCIN
& Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires
10 Bd du Maréchal Davout
89000 Auxerre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Laurent Francin, le 24/05/2017, enregistré à Auxerre, le 30/05/2017 Bd 2017/353, case 1, ext 990,

a été constitué la société civile immobilière suivante :

Dénomination : SCI CLAIDIAG

Durée : 50 ANS

Capital : 1.200,00 €

Siège : 2 bis la Tour Coulon, hameau de Laborde, 89000 Auxerre,

Objet social : l'acquisition et la gestion, par voie de location non meublée, de biens et droits immobiliers sis à Auxerre (89000), 1 rue des Fourneaux, zone commerciale « Les Clairions», puis, si l'opportunité s'en présentait, de tous autres biens et droits immobiliers susceptibles de les valoriser ou d'en faciliter leur occupation.

Co-gérants :

Mr Denis Marc POLVECHE, et Mme Isabelle FRILEUX ép POLVECHE, demeurant 2 bis la Tour Coulon, hameau de Laborde, 89000 Auxerre,

Nés savoir :

Mr à Auxerre (89000), le 09 juillet 1966,

Mme à Blois (41000), le 02 mars 1964

A l'exception de celles consenties entre associés et au profit des conjoints et descendants, toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément unanime des associés.

La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre

Pour avis en mention

Me Laurent Francin

AL892319405

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Véron en date du 15 mai 2017, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LES PATTON CAMPING-CAR,

Siège Social : 10 promenade de L'Ouest, 89510 Véron ;

Objet : Détention et utilisation d'un camping-car.

Durée : 99 ans ;

Capital : 50 000 euros ;

Gérance : - John PATTON et Colleen PATTON demeurant tous deux 134 route Maramarahi, Thames (Nouvelle Zélande) ;

Agrément des Cessions : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de SENS

AL892319367

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 10/05/17 à Saint Agnan, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SASU ;

Dénomination: BMA BY LEGRAND ;

Siège : 1 Hameau de la loge, 89340 Saint Agnan ;

Durée : 99 ans ;

Capital: 10 000 euros ;

Objet : l'activité de menuiserie et de charpente, la réalisation d'agencement et le travail de la résine de synthèse ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont

soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président Didier LEGRAND, 1 Hameau de la Loge 89340 Saint Agnan. La Société sera immatriculée au RCS DE Sens.

AL892319410

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du01/06/2017 il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: Au Moulin

Capital: 1000 euros

Siège: 20 rue Paul Desjardins 89230 Pontigny

Objet: Location de meublé de tourisme, prestation et services à caractère hôtelier et touristiques. Commerce de produits régionaux et locaux. Prestations annexes.

Durée: 99 ans P

Président: M.BERLETTE Maurice 20 rue Paul Desjardins 89230 Pontigny La cession des actions de l'associé unique est libre.

Chaque action donne droit à une voix.

RCS: Auxerre.

AL892319422

AVIS DE CONSTITUTION

Etude de Maître Bettina FRERING
Notaire
46 Rue Welschinger
67600 Muttersholtz

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bettina FRERING notaire à 67600 MUTTERSHOLTZ, le 12 avril 2017, enregistré à Sélestat, le 24 avril 2017, bord. 2017/327, case 16, il a été constitué la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : SARL ALMA 2017

Siège : Culêtre 89450 Domecy sur Cure, 9 Route de Saint André.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Objet : La société a pour objet :

- l'acquisition, la gestion et la cession par tous moyens d'immeubles, de droits réels immobiliers ou d'ensembles immobiliers ainsi que de tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes desdits ensembles,
- l'emprunt de tous les fonds nécessaires à l'objet et la mise en place de toutes les garanties nécessaires, réelles ou autres,
- la location en meublé à titre professionnel des immeubles propriété de la société
- la participation de la société par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés existantes ou à créer, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou groupement d'intérêt économique,
- accessoirement la vente des immeubles et en outre la location totale ou partielle des immeubles ;
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement

Capital social : 2000€ apportés en numéraire

Gérant : Madame Magda YACOUB, demeurant à 67000 STRASBOURG, 5 Quai Saint Thomas, née à Paris 14e, le 7 août 1956

La société sera immatriculée au RCS de Auxerre

Pour avis et mention

Me Bettina FRERING

AL892319427

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne

1, Rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

JARDIN Avoir une belle pelouse entretenue passe forcément par la tonte. Plaisir? Contrainte? Il faut voir. Tendances dans le monde des tondeuses.

Tonte de la pelouse entre robot et à la « mano » ?

Le vert est de mise pour se détendre le week-end ou pour passer du bon temps. Du coup, chacun cultive sa pelouse mais voilà: à un moment ou un autre se pose la question de la tonte. On peut bien évidemment choisir de faire effectuer cette tâche moyennant financement. Mais pour beaucoup de citoyens, passer la tondeuse deviendra un acte régulier, entre plaisir – je fais un peu d'exercice, je me vide l'esprit et je prends l'air – et contrainte – encore la pelouse à tondre? C'est fou ce que l'herbe pousse vite!


HUSQVARNA
Un robot pour tondre sa pelouse, le rêve?

Aujourd'hui, deux grandes tendances émergent lorsque vient l'heure de la tonte. D'un côté, l'ultra sophistication du labeur avec l'apparition de robots-tondeurs; de l'autre, le retour au mécanique mû par les mains de l'heureux propriétaire.

Le robot tondeur

Le rêve: plus besoin de s'épuiser à pousser, tourner, subir le volume sonore et pester parce que l'on n'a pas obtenu le résultat escompté en menant sa propre tondeuse à la main. Vive le robot tondeur!
On peut déclencher la tonte, la stopper, faire revenir l'appareil à sa station de charge… On pilote l'engin, bourré de capteurs, à distance depuis sa tablette ou son smartphone. Après programmation, l'engin tond à votre place et est capable d'anticiper les bosses, les obstacles… Mieux encore, le robot peut travailler quand vous n'avez pas forcément envie de le faire ou encore lorsque la météo vous incite plus à rester à l'intérieur. Certains modèles sont mêmes équipés d'un module de communication et sont capables d'envoyer des messages (alerte de sécurité, statistiques…).
Certains constructeurs ont conçu des modèles pouvant très bien s'adapter à de petites surfaces à tondre et comme on peut programmer les tontes, on peut le faire plus souvent.
Côté entretien, cet appareil nécessite une surveillance de l'état des lames, ces dernières devant rester coupantes. Une visite annuelle chez le revendeur est quand même conseillée.
Cependant, les avis sont partagés en ce qui concerne l'installation. Certains prétendent que la préparation et programmation du robot tondeur se fait de façon très intuitive, donc facilement. D'autres considèrent que l'opération peut s'avérer fastidieuse. C'est sûrement une question de disposition vis-à-vis des nouvelles technologies. Il est important de toute façon de bien définir certains paramètres comme notamment le périmètre à tondre. Autre inconvénient, l'acquisition d'un tel matériel pourra apparaître comme onéreuse pour certains porte-monnaie.

À la main

Parce qu'un grand nombre de personnes veulent aujourd'hui revenir à des valeurs présentées comme écologiques, les tondeuses mécaniques à la main connaissent un léger retour en grâce. Bien difficile d'en imaginer l'emploi pour des grandes surfaces à tondre ou si l'on n'a plus la force ou la résistance physique que l'on avait à 20 ans. Certains systèmes de coupe allègent cependant la force de poussée nécessaire à une bonne coupe. Il faut noter que certains constructeurs proposent aujourd'hui des appareils ultralégers, donc peu fatigants à utiliser, à des prix défiant toute concurrence par rapport aux traditionnelles tondeuses à moteur.
Le retour de la tonte a la « mano » s'explique aussi par le fait que les plages horaires autorisées pour utiliser des matériels à moteur plus ou moins sonores sont de plus en plus restreintes. C'est du reste une chose à prendre en compte: bien se renseigner auprès de la mairie pour savoir quand l'on peut passer sa tondeuse sans encourir une visite de la maréchaussée vous obligeant à arrêter le moteur de la tondeuse car vous êtes hors horaires prévues par arrêté municipal.
Pour finir, petit clin d'œil alternatif pour les tendances: pour certains, tondre la pelouse peut passer par l'emploi d'un… animal. De plus en plus de prestataires de services proposent une tonte des pelouses par un lama, un mouton, un âne…

THIERRY MICHEL

coin cuisine

Cœurs d'artichauts gratinés (pour 4 personnes)

Préparation 20 à 40 minutes
Cuisson plus de 40 minutes.

Ingrédients

- 4 artichauts de type Camus,
- 30 grammes de parmesan râpé,
- Quelques brins de ciboulette,
- 4 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse,
- Les zestes et le jus d'un citron.


UE/INTERFEL/A. ROCHE

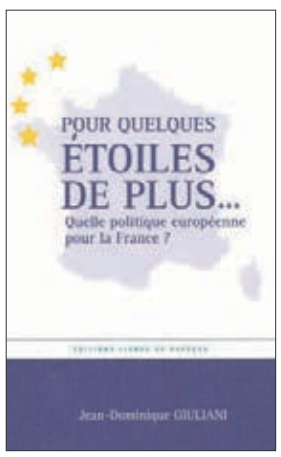
Réalisation

Laver les artichauts avant de les faire blanchir pendant 40 minutes dans de l'eau bouillante salée et légèrement citronnée. Égoutter et laisser refroidir.
Après avoir dégusté la base charnue des feuilles (avec une vinaigrette aux herbes par exemple), préparer, pour le repas suivant, les cœurs d'artichaut à gratiner: enlever le foin, rincer les fonds (pour éliminer d'éventuels résidus de foin) et les sécher avec du papier absorbant. Ranger les fonds d'artichauts dans un plat à gratin.
Préchauffer le four à 180 °C (th. 6).
Dans un récipient, mélanger la crème fraîche, le jus de citron restant ainsi que les zestes. Ajouter la ciboulette finement ciselée, saler et poivrer.
Garnir chaque fond d'artichaut de cette préparation et saupoudrer de parmesan râpé.
Enfourner pendant 20 minutes jusqu'à ce qu'ils soient bien gratinés.

vient de paraître

Union européenne

« Pour quelques étoiles de plus… Quelle politique européenne pour la France? » est un ouvrage de Jean Dominique Giuliani paru aux éditions Lignes de Repères.



12 euros

Jean Dominique Giuliani est un Européen convaincu et préside la Fondation Robert Schumann (dont Joseph Daul est également membre du conseil d'administration).
À ce titre, il vient de faire paraître ce petit ouvrage de 138 pages au format de poche, juste pour redonner quelques bonnes raisons de continuer de croire en l'Europe. Loin des traditionnels débats sur le sujet (exit la question de l'Europe fédérale ou pas) et fondé sur des propositions concrètes (Europe de la défense, Europe plus sociale, question migratoire…), le livre se veut serein grâce à un passé construit en commun, socle du futur. Bien sûr, la sortie d'un État est un échec pour tous mais il reste tellement à faire…
Un chapitre est consacré aux devoirs de la France et de son nouveau président. Et comme l'écrit l'auteur: Vivent les idées de relance européenne!

THIERRY MICHEL

www.lignes-de-repères.com

AMÉNAGEMENT Les cuisines d'extérieur sont en vogue. Elles permettent de profiter du jardin et de préparer les repas en toute convivialité. Leur conception doit être bien réfléchie. Explications.

Cuisine d'été, une pièce à vivre en extérieur

Il y a ceux qui optent pour l'installation mobile d'un barbecue sophistiqué et puis il y a ceux qui souhaitent plus de confort. Dans ce cas, il faut réfléchir à l'implantation de ce nouvel espace dédié à la cuisine et se poser la question de savoir si on souhaite une réplique de la cuisine intérieure ou plus simplement un espace moins perfectionné. Pour limiter les dépenses, vous pouvez opter pour une cuisine d'été non couverte si vous habitez une région avec une météo clémente. Ce genre de cuisine évite les gros travaux de construction, mais il faut disposer d'un sol stable de type terrasse en bois ou en pavés ou encore en pavés autobloquants.


DR
Les cuisines d'extérieur sont très en vogue et conviviales.

Si vous optez pour une cuisine d'été couverte et aménagée, il faut prévoir le raccordement en eau et en électricité. Si voulez disposer d'un évier, d'appareils électriques et de lumière, il va falloir prévoir des travaux de canalisation et d'approvisionnement en électricité. Certaines cuisines sont construites auprès d'un point d'eau déjà présent dans le jardin. Dans les régions froides, il faudra faire attention que les canalisations ne gèlent pas en hiver et il sera nécessaire de purger les robinets avant la remise en service de la cuisine. Il faudra également prévoir un raccordement au réseau d'eaux usées pour l'évier. Les chanceux qui possèdent déjà un abri de jardin ou même un appentis peuvent choisir de le transformer en cuisine extérieure, les dépenses s'en trouveront réduites surtout s'il dispose de l'eau et de l'électricité. Veillez à ce que la cuisine soit abritée des vents dominants et si elle est exposée au sud, il est peut-être utile de prévoir une treille aménagée de végétation pour créer de l'ombrage. Mais votre cuisine d'extérieur peut aussi s'installer sur votre terrasse, dans le prolongement de votre habitation (dans ce cas il suffira de créer des extensions aux réseaux existants comme l'eau et l'électricité), dans un jardin éloigné de la maison, à proximité de la piscine si vous en possédez une.

Traditionnelle ou contemporaine

Si vous souhaitez utiliser votre cuisine d'été plusieurs mois dans l'année et au quotidien, il est conseillé de bien l'équiper car le concept cuisine d'extérieur ne fonctionne que si l'installation possède un maximum d'autonomie. Barbecue, plancha, gril, four à pizza, four traditionnel, évier muni d'un égouttoir, plan de travail, réfrigérateur pour garder les boissons au frais et éviter les allers-retours à la maison, lave-vaisselle, rangements… sont autant d'équipements qui peuvent s'intégrer dans votre futur espace extérieur. L'avantage majeur d'une cuisine d'été est de cuisiner sans craindre les odeurs des équipements tels que les planchas, woks ou rôtissoires qui produisent beaucoup de fumée. Un îlot central ou un bar peuvent même s'envisager afin de faire participer les convives à la préparation du repas et les inviter à partager un verre pendant la cuisson. Si l'utilisation de la cuisine d'extérieur est moins fréquente, son équipement peut être plus sommaire ; un plan de travail simple, une place pour un barbecue, voire un barbecue en dur.

La structure de la cuisine destinée à recevoir plan de travail, foyer ou encore évier ou plaque de cuisson peut être conçue en béton cellulaire ou en bois sur lequel il est facile de poser des planches en contreplaqué que l'on peut habiller de pavés ou de pierres de parement par exemple. Le style rustique et traditionnel est encore très présent, mais la cuisine d'extérieur contemporaine gagne du terrain.

VALÉRIE GODEMENT

FORMALITÉS

En dessous d'une surface de 5 m², il n'y a aucune formalité à faire. Si aucun aménagement spécifique n'est prévu (eau, électricité), il n'y a encore aucune démarche particulière à prévoir. Si la surface de la cuisine d'été reste inférieure à 20 m², une simple demande de travaux est suffisante. Au-delà, il est impératif de faire une demande de permis de construire auprès de la mairie. Côté impôts, pour une cuisine d'été ouverte, il n'y a aucun impact.
Si la cuisine d'été est couverte, elle peut être considérée comme une dépendance, mais compte tenu de son utilisation saisonnière, la surface devrait être pondérée d'un coefficient à la baisse. L'impact sera donc minime.

coin cuisine

Focaccia brebis, cerises et romarin (pour 4 personnes)

Ingrédients
- 1 boule de pâte à pain crue (= une baguette),
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive extra vierge,
- du romarin à volonté,
- 250 grammes de cerises dénoyautées,
- 150 grammes de fromage de brebis frais.


AOPN CERISE/P. CHIVORET/STYLISME: A. JANNY

Réalisation
Préchauffer le four à 250 °C (th 6-7).
Déposer la boule de pâte à pain sur un plan de travail bien fariné. Étaler celle-ci a l'aide d'un rouleau sur un centimètre d'épaisseur, déposer la pâte sur une plaque recouverte de papier de cuisson allant au four.
Avec un doigt, appuyer fermement de manière à former des trous dans la pâte, placer une moitié de cerise dans chaque trou.
Écraser le fromage à l'aide d'une fourchette et déposer les morceaux de fromage sur la pâte.
Arroser le tout d'huile d'olive et parsemer de romarin frais, saler et poivrer selon votre convenance.
Placer la focaccia dans le four chaud et laisser cuire pendant 20 minutes en surveillant la cuisson : la pâte doit être gonflée et bien dorée. Une fois cuite, sortir la focaccia du four.
Découper en carrés et déguster pour l'apéritif.

vient de paraître

Portraits d'agriculteurs

« Portraits d'agriculteurs en Nouvelle Aquitaine » est un beau livre de Magdalena Arbitre et Jean-Charles Rivas paru chez Éditions SudOuest.



29,90 euros

Docteur en droit et ayant travaillé pour le Copa, l'auteure s'est installée il y a quelques années dans la région Nouvelle Aquitaine. En complicité avec le photographe Jean-Charles Rivas, elle a voulu montrer et raconter des agricultrices et des agriculteurs d'aujourd'hui, bien dans leur temps. La parole est donnée aux acteurs de cette terre afin de tenter de « *mettre un terme à la stigmatisation d'une profession* ». À travers dix zooms (politique agricole commune, quotas laitiers, OMC versus PAC, fruits et légumes…) et cinquante rencontres, c'est un plaidoyer pour une agriculture vivante, positive et dynamique qui est dressé, loin des jérémiades et des critiques. La conclusion, en forme de voyage à travers l'histoire mondiale de l'agriculture pose comme principe que cette dernière est aujourd'hui à un tournant. Et rappelle que Mao Tse Toung avait dit : « *La bouse de vache est plus utile que les dogmes. On peut en faire de l'engrais.* »

THIERRY MICHEL

www.editions-sudouest.com

Depuis trois ans, la technopole Agrinove (Nérac, Lot-et-Garonne) organise le concours « Innovations pour l'agriculture ». Remise de prix au Salon de l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

Trois entrepreneurs innovants récompensés par Agrinove



RÉUSSIR/T. MICHEL



RÉUSSIR/T. MICHEL

290 000 visiteurs et 372 exposants étaient présents au Salon de l'agriculture de la Nouvelle-Aquitaine du 20 au 28 mai 2017. Cette fréquentation est *« revenue à un niveau de visitorat inconnu depuis deux ans, en regagnant les 50 000 visiteurs perdus ».* Satisfaction donc du côté des organisateurs : *« le très bel outil que constitue ce salon est essentiel pour installer durablement en Nouvelle-Aquitaine « la semaine de l'agriculture », regroupant tous ses acteurs, toutes ses filières et tous ses territoires »,* a précisé Dominique Graciet, président de la chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine. Tous les acteurs de la nouvelle grande région ont pu intégrer ce salon tout en préservant l'esprit et l'ambiance qui ont bâti l'événement. Mais cap déjà sur la prochaine édition (du 12 au 21 mai 2018), sans se voiler la face : *« Notre capacité à nous remettre en cause pour accueillir de nouveaux éleveurs et exposants, mais également pour les intégrer dans la vie diurne et nocturne du Salon, souffre cependant d'un manque de salles mises à disposition pour gérer tous les événements parallèles (réunions, signatures de conventions, conférences de presse…) dont le nombre s'est considérablement développé… Nous sommes conscients que si 2017 est une bonne année, notamment grâce au Concours des Vins, il faut s'attendre dans les prochaines années à ce que cet événement ressente les conséquences du gel récent qui va gravement impacter la production du millésime 2017 ».*



RÉUSSIR/T. MICHEL

La matinée du mardi 23 mai était consacrée à la 3e édition des États généraux de l'innovation, dans le cadre du Salon de l'agriculture de la Nouvelle-Aquitaine. Le thème choisi cette année était le biocontrôle qui a réuni 130 personnes. Différents acteurs (entreprises, université, centres de recherche) ont exposé leur point de vue sur ce sujet. Pour Thibaut Malausa, chargé de recherche à l'Inra au sein de l'Institut Sophia agrobiotech, *« le biocontrôle est encore assez peu utilisé en France mais bénéficie d'un véritable engouement actuellement. Il existe de nombreux défis en termes de recherche et d'innovation dans ce secteur ».* Il en est également ressorti que le biocontrôle était un moyen de lutte contre des maladies et des ravageurs plus coûteux que les solutions actuellement intégrées dans l'économie des exploitations agricoles. Il faut donc que les avantages de ce biocontrôle soient reconnus dans la valorisation du produit final. L'importance de la formation et de la communication auprès des agriculteurs, fondamentale pour l'essor de l'emploi des techniques de biocontrôle, a été également soulignée.



RÉUSSIR/T. MICHEL

En clôture de cette matinée a eu lieu la remise des prix du 3e concours *« Innovations pour l'agriculture »,* organisé par la technopole de Nérac dans le Lot-et-Garonne. Une dotation fixe en numéraire de 15 000 euros récompense le 1er prix, 10 000 euros le 2e prix et 5 000 euros pour le 3e prix. Une dotation en prestation de services, du même montant financier (exemples : loyers, heures formations, chéquiers conseil…), est réservée aux lauréats qui s'installent dans les 3 ans à venir au sein de la technopole. Miranda Delmotte, de Metagritech, a reçu une citation de la part du jury pour un outil de mesure « tout en un » permettant de répondre aux besoins de contrôle et de production en milieu aqueux.


RÉUSSIR/T. MICHEL

Le 1er prix a été attribué à Juliette Mansard d'UV Boosting (société créée en janvier 2017) pour une solution de stimulation des défenses naturelles des plantes par exposition à un rayonnement ultra-violet. Une première application est prévue pour la vigne (traitement contre le mildiou et l'oïdium) mais peut se concevoir aussi pour le concombre, la tomate et en arboriculture. L'entreprise dispose d'un prototype fonctionnel, s'apprête à le tester pour une période prévue d'un an au champ et est à la recherche de financement. Juliette Mansard est polytechnicienne et la famille de son père était productrice de mirabelles en Lorraine.


RÉUSSIR/T. MICHEL

Le 2e prix est allé à Vincent Vidal (issu d'une famille d'arboriculteurs/maraîchers, il est ingénieur Arts et Métiers puis master en robotique à Paris 6) de Sypha pour un projet de développement d'un robot d'effeuillage et de récolte de tomate grappe en serre. Première application : détection des grappes mûres, positionnement d'un bras-outil robotisé pour couper la grappe et récupération du produit. Le projet convient à la fois aux recherches en mécanique, en robotique et en visionique.


RÉUSSIR/T. MICHEL

Le 3e prix est revenu à Marc Cazaux (fils d'agriculteur en polyculture, il est docteur en biologie des plantes et micro-organismes, a travaillé en Espagne et pendant huit ans en laboratoire) d'HelicA pour la conception d'un système de production de microalgues de très haute qualité et à haut rendement. Cette structure en est au stade du prototype pré-industriel, recherche des fonds et à s'installer dans de nouveaux locaux pour son développement.

REPORTAGE RÉALISÉ PAR THIERRY MICHEL